

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE MENTOURI DE CONSTANTINE
FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES
DEPARTEMENT DE LANGUE ET LITTERATURE FRANCAISES

N° d'ordre :

Série :

LIT.M / 238

Mémoire présenté en vue de l'obtention du
MAGISTERE EN LINGUISTIQUE ET DIDACTIQUE

Analyse d'une langue de spécialité dans un
centre de formation professionnelle

Option : Didactique

Par

Melle BOUCHEBCHEB Leila

Sous la direction de DERRADJI Yacine, Maître de conférences

Devant le Jury :

Présidente : **CHERRAD Yasmina, Professeur. Université de Constantine**

Rapporteur : **DERRADJI Yacine, Maître de conférences. Université de Constantine**

Examineurs : **CHEHAD M^{ed} Salah, Maître de conférences. Université de Constantine**
MANAA Gaouaou, Maître de conférences. Université de Batna

Date de soutenance : 20 / 09 / 2006

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE MENTOURI DE CONSTANTINE
FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES
DEPARTEMENT DE LANGUE ET LITTERATURE FRANCAISES

N° d'ordre :

892 / B04

Série :

Mémoire présenté en vue de l'obtention du
MAGISTERE EN LINGUISTIQUE ET DIDACTIQUE

Analyse d'une langue de spécialité dans un
centre de formation professionnelle

Option : Didactique

Par

Melle BOUCHEBCHER Leila

Sous la direction de DERRADJI Yacine, Maître de conférences

Devant le Jury :

Présidente : **CHERRAD Yasmina**, Professeur. Université de Constantine

Rapporteur : **DERRADJI Yacine**, Maître de conférences. Université de Constantine

Examineurs : **CHEHAD M^{ed} Salah**, Maître de conférences. Université de Constantine

MANAA Gaouaou, Maître de conférences. Université de Batna

Date de soutenance : 20 / 09 / 2006

Je tiens vivement à remercier tous ceux qui m'ont aidée à réaliser ce travail, particulièrement :

- *Mon directeur de recherche, monsieur DERRADJI Yacine, pour m'avoir fait partager sa grande expérience des enquêtes de terrain, et pour les nombreux conseils qu'il n'a cessé de me prodiguer.*
- *Le professeur CHERRAD Yasmina, responsable de la post-graduation.*
- *Tous mes enseignants et spécialement Mademoiselle GUIDOUM Dalila, qui m'a toujours soutenue et conseillée.*

Un égard très particulier au professeur MAURER Bruno, pour avoir accepté de lire et d'évaluer ce travail.

RESUME :

L'étude que nous présentons dans cette recherche porte sur un modèle de communication bilingue (arabe-français), axé principalement sur l'enseignement / apprentissage d'une langue de spécialité dans laquelle l'objectif est d'acquérir une compétence communicative dans un domaine à visée professionnelle. Il s'agit d'un enseignement bien spécifique où le français n'est pas appris pour lui-même, comme langue étrangère, mais utilisé comme langue fonctionnelle pour apprendre des contenus disciplinaires en informatique.

Notre recherche, dans les limites d'un mémoire de magistère, a permis de mettre à jour certaines difficultés, découlant des deux situations, linguistique et pédagogique, auxquelles se heurtent les stagiaires du département d'informatique.

Des suggestions ont été proposées afin d'aplanir les difficultés que pose l'enseignement/apprentissage du français, langue de spécialité, au niveau des centres de formation professionnelle en Algérie.

MOTS CLES :

*Communication bilingue, Langue de spécialité,
Compétence communicative, enseignement spécifique,
Langue fonctionnelle.*

RESUME :

L'étude que nous présentons dans cette recherche porte sur un modèle de communication bilingue (arabe-français), axé principalement sur l'enseignement / apprentissage d'une langue de spécialité dans laquelle l'objectif est d'acquérir une compétence communicative dans un domaine à visée professionnelle. Il s'agit d'un enseignement bien spécifique où le français n'est pas appris pour lui-même, comme langue étrangère, mais utilisé comme langue fonctionnelle pour apprendre des contenus disciplinaires en informatique.

Notre recherche, dans les limites d'un mémoire de magistère, a permis de mettre à jour certaines difficultés, découlant des deux situations, linguistique et pédagogique, auxquelles se heurtent les stagiaires du département d'informatique.

Des suggestions ont été proposées afin d'aplanir les difficultés que pose l'enseignement/apprentissage du français, langue de spécialité, au niveau des centres de formation professionnelle en Algérie.

MOTS CLES :

*Communication bilingue, Langue de spécialité,
Compétence communicative, enseignement spécifique,
Langue fonctionnelle.*

ABSTRACT :

The survey that we present in this research is about a bilingual communication model (Arabic-french), centered mainly on the teaching / training of a specialty language in which the objective is to acquire a communicative expertise in a domain to professional aim. It is about a very specific teaching where the French language is not learned for itself, as foreign language, but used as a functional language to learn some disciplinary contents in data processing computing science.

Our research, in limits of one memory of Master degree, permitted to update some difficulties, ensuing of the linguistic and educational situations, to which collide computing science department trainees.

Suggestions have been proposed in order to solve these difficulties that put the teaching/learning of the French, language of specialty, at the level of professional formation centers in Algeria.

KEY WORDS :

*Bilingual communication, Specialty language,
Communicative expertise, Specific teaching,
Functional language.*

ان العمل المقدمه في هذا البحث هو تفكير حول نمط اتصالي مزدوج، ثنائي اللغة (عربي-فرنسي)، متمركز بشكل خاص على تعليم / تعلم لغة الاختصاص، التي تصدق بدورها إلى احتساب كنهاية اتصالية ذو أمدا في مهنية. يتعلق موضوع بحثنا بتعليم جد متخصص، حيث اللغة الفرنسية ليست مدرسة لـ لغة أجنبية، و لكن كـ لغة حالية لتقنين محتوياته انضباطية في الإعلام الآلي.

منه الدراسة، في حدود مظنة العاجتير، سمحت لنا بتخليط الأضواء على بعض الصعوبات الناشئة من الوضعبتين، اللغوية و البيداغوجية، التي يعاني منها الطلبة المتمرنون في القسم المتخصص في الإعلام الآلي.

لقد قدمنا بعض الإقتراحات، من أجل تصليل الصعوبات التي يواجهها تعليم / تعلم اللغة الفرنسية، كـ لغة اختصاص على مستوى معاهد التقويم المهني في الجزائر.

2. خاتمة مختامية :

نمط اتصالي مزدوج، لغة الاختصاص،
كـ نهاية اتصالية، تعليم متخصص،
لغة حالية.

TABLE DES MATIERES

	-pages-
INTRODUCTION GENERALE.....	5
PROBLEMATIQUE.....	8
METHODOLOGIE.....	11

PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE

CHAPITRE PREMIER

Langue de spécialité et enseignement fonctionnel

<i>Introduction</i>	15
I°- Les langues de spécialité.....	15
I°-1. Essai de définition	15
I°-2. Le français de spécialité une notion paradoxale.....	19
I°-3. La langue de spécialité entre écrit et oral.....	21
I°-4. Langue de spécialité et langue générale.....	24
II°- Français fonctionnel et fonctionnement de la langue.....	29
II°-1. Objectifs de l'enseignement fonctionnel.....	29
II°-2. Public spécialisé et centration sur l'apprentissage.....	30
II°-2.1. La centration sur l'apprenant.....	31
II°-2. 2. Communication fonctionnelle et la notion de compétence.....	32
<i>Conclusion</i>	39

CHAPITRE DEUXIEME

Position du stagiaire face à l'apprentissage de l'informatique

I°- Le bilinguisme.....	41
II°- Bilinguisme et pédagogie.....	43

CHAPITRE TROISIEME

La formation professionnelle en Algérie

I°- Généralités.....	46
----------------------	----

-pages-

II°- Le statut de la formation professionnelle.....	47
II°-1. Orientations générales.....	48
II°-1-1. La formation professionnelle et le rôle de l'enseignant.....	50
II°-1-2. Finalité de l'enseignement de la langue de spécialité.....	51
II°-1-3. Finalité de l'enseignement de la langue étrangère.....	53
II°-1-4. Description de la discipline enseignée (l'informatique).....	55
<i>Conclusion</i>	56

DEUXIEME PARTIE : CADRE METHODOLOGIQUE

CHAPITRE PREMIER

Enquête en première année (T. S en informatique)

<i>Introduction</i>	58
I°- Présentation de l'enquête.....	58
I°- 1. Lieu de l'enquête.....	58
II°- Méthodologie de l'enquête.....	59
II°- 1. Le questionnaire.....	59
II°-2. Caractéristiques de la population enquêtée.....	61
II°-3. Les entretiens.....	66

CHAPITRE DEUXIEME

Test des compétences linguistiques en français

<i>Introduction</i>	68
I°- Description et modalités de passation du test.....	68
I°-1. Objectif du test.....	68
I°-2. Conditions du déroulement du test.....	69
II°- Description des épreuves du test.....	70
III°- Analyse et interprétation des résultats.....	75
<i>Conclusion</i>	76

TROISIEME PARTIE : DESCRIPTION DU FRANÇAIS MANIFESTE

DANS LE COURS D'INFORMATIQUE

CHAPITRE PREMIER

Description du cours d'informatique

-pages-

<i>Introduction</i>	79
I°- Choix du corpus.....	79
II°- Méthode d'approche.....	80
III°- Présentation du corpus.....	81
III°- 1. Outils d'analyse du corpus.....	81
III°- 1.1 Modalités de dépouillement.....	81
III°-1.2 Analyse des tableaux.....	90
<i>Conclusion</i>	92

CHAPITRE DEUXIEME

Analyse et exploitation des résultats

<i>Introduction</i>	94
I°- Analyse de la situation linguistique des apprenants du centre de formation professionnelle.....	94
II°- Analyse de la situation pédagogique vécue par l'enseignant.....	99
<i>Conclusion</i>	102
CONCLUSION GENERALE	105
BIBLIOGRAPHIE	110
ANNEXE I	115
ANNEXE II	116
ANNEXE III	124
ANNEXE IV	126

INTRODUCTION GENERALE

Il est évident que l'Algérie est "happée", malgré elle, par le processus de mondialisation qui nous impose, qu'on le veuille ou non, une adaptation à la logique bi ou plurilingue du monde en effervescence. Et qui dit bi ou plurilingue, dit ouverture et appropriation du maximum des langues possibles. Le président de la république ne manque pas de souligner l'importance de l'enseignement des langues étrangères, selon lui : « *L'enseignement des langues étrangères, permettant de réaliser ces objectifs, (ouvrir et intégrer le pays et sa jeunesse au mouvement universel du progrès), est une nécessité et ne devra pas être, ni conçu, ni perçu comme une remise en cause ou une atteinte à la langue nationale officielle, mais au contraire comme le moyen de donner à notre pays les moyens de contribuer de manière cohérente et réellement efficace à l'immense effort qui reste largement à conduire, en vue de redonner à l'arabe une place dans le monde contemporain conforme à ses potentialités, et de lui permettre de participer de nouveau au progrès des connaissances et de la civilisation humaine à laquelle son apport déterminant par le passé est reconnu universellement* »¹. Dès lors, l'enseignement des langues étrangères, constitue une armature pour combattre l'ignorance et le sous-développement.

La réforme du système éducatif est l'une des plus importantes applications mises en œuvre par le président. L'introduction du français langue étrangère dès la deuxième année du cycle primaire, traduit le prestige de cette langue sur le marché linguistique et montre que cette langue a encore de l'avenir dans le paysage sociolinguistique algérien : « *il s'agit d'introduire de profonds changements tant dans les contenus enseignés, les méthodes utilisées que dans les langues d'enseignement et dans les idiomes enseignés* »².

¹ Discours du président BOUTEFLIKA, Programme des élections présidentielles, 15 Avril 1999, « *Une Algérie forte et digne* », p. 43.

² QUEFFELEC, A., DERRADJI, Y., DEBOV, V., SMAALI-DEKKOUK, D., CHERRAD-BENCHERFA, Y., 2002, *Le français en Algérie. Lexique et dynamique des langues*, Editions Duculot, p. 64.

En effet, les nouvelles orientations de la didactique des langues étrangères mettent l'accent sur la fonctionnalité d'une 'langue vecteur' plutôt qu'une 'langue objet' partant du principe selon lequel on apprend la langue pour s'en servir dans un domaine donné c'est un moyen et non une fin en soi. Ces orientations accordent une importance significative aux caractéristiques de la production orale. S. Pekarek écrit à ce propos : « *Il est urgent de redonner confiance 'aux élèves' en leur compétence à l'oral* »³. Souvent, nous constatons la régression des apprenants face à l'oral, il paraît douteux qu'ils parviennent à une exploitation fonctionnelle des savoirs transmis par l'enseignant.

Il est vrai que le français connaît aujourd'hui un regain de vitalité, notamment, dans le domaine des sciences et des techniques. C'est la langue qui détient la « palme scientifique ». Investi d'un certain prestige, le français a influencé la langue arabe qui lui a fait de nombreux emprunts dans divers domaines surtout « techniques et scientifiques ».

Malheureusement, le constat est qu'en l'absence d'un bilan rigoureux et honnête de la politique d'arabisation, nous ne pouvons prétendre que la langue de notre nation est en adéquation avec les contraintes de la modernité et d'insertion dans la mondialisation, et comme il fallait maintenir le contact avec le monde moderne, des sciences et des techniques, seul le français pourrait remplir le rôle d'ouverture et du développement économique.

Dans cette optique, le domaine langagier auquel nous nous intéressons peut se spécifier comme étant celui d'une discipline scientifique enseignée dans deux idiomes différents. C'est précisément cette utilisation de la présence des deux langues, l'arabe standard et le français, que nous présentons. Il s'agit d'un phénomène caractéristique de toute situation de bilinguisme.

Notre étude portera essentiellement sur la problématique de la présence du français, langue de spécialité, dans l'enseignement de l'informatique. Elle nous permettra de présenter une expérimentation réalisée dans un centre de

³ Pekarek, S., 1999, *Leçons de conversation*, Editions universitaires, Fribourg, Suisse, p. 35.

formation professionnelle auprès des étudiants qui préparent un diplôme de technicien supérieur en informatique. Notre objectif est d'examiner si le bilinguisme mis en place par l'enseignant de la discipline favorise ou bloque l'apprentissage d'une langue de spécialité. L'étudiant-stagiaire, exposé pour la première fois à l'apprentissage d'une discipline spécialisée, ne serait-il pas confronté à des problèmes de taille lors de son acquisition de l'informatique ? En d'autres termes, le raisonnement logique est-il possible sans l'acquisition de l'outil linguistique qui le véhicule ? Il s'agit de permettre à tous, l'accès à l'information scientifique et technique.

L'enseignement de cette discipline scientifique est perçu d'un double point de vue : celui de l'efficacité de la formation ainsi que celui de l'usage qu'on fait du français au terme de cet apprentissage spécialisé.

Le discours spécialisé cherche à convaincre, à imposer une terminologie, à rendre crédibles des résultats. La compétence en informatique, ne devrait-elle pas reposer sur une solide acquisition antérieure de la langue étrangère (le français) ?

Ayant suivi une scolarité en langue arabe, nos témoins se trouvent confrontés dans cet apprentissage bilingue et spécialisé, à une discipline dispensée en grande partie en langue étrangère alors que la loi sur la généralisation de la langue arabe, promulguée le 16 janvier 1991, concerne en premier lieu l'enseignement.

PROBLEMATIQUE :

Les échanges ainsi que l'interaction, répondent à des objectifs très divers parmi lesquels nous avons retenu un qui, bien que ne datant pas d'hier, n'a absolument rien perdu de son actualité à savoir l'enseignement bilingue (arabe/français) d'une discipline scientifique. Cette discipline (l'informatique) enseignée en français, langue de spécialité, peut-on l'enseigner dans la langue officielle du pays ou même dans la langue maternelle de l'apprenant ?

L'enseignement/apprentissage d'une discipline scientifique en langue de spécialité constitue essentiellement le véhicule des informations techniques et scientifiques. L'insertion de cet enseignement en Algérie et précisément dans les centres de formation professionnelle, exige une certaine pratique de la/les langues médiums à savoir l'arabe standard et le français, ainsi qu'une capacité basée sur l'expression et la compréhension orale : échange en classe de langue de spécialité, aptitude à suivre l'évolution du cours assuré par l'enseignant de la discipline, la prise de notes plus ou moins correcte... M-T. Gaultier écrit justement à ce propos que : « *L'enseignement des langues de spécialité ne s'improvise pas. Il faudra des instruments éprouvés, et des maîtres préparés à cette tâche* »⁴. L'une des tâches primordiales de l'enseignant de la spécialité consiste à allier l'apprentissage du savoir non linguistique à la pratique et la maîtrise de la langue qui le véhicule.

La dimension linguistique est une condition nécessaire pour la réalisation de cet enseignement. Les apprenants qui intéressent notre corpus, parviennent-ils à un bon apprentissage, compte tenu du décodage et de la compréhension, eu égard à leur incapacité de production ? La carence en langue étrangère, ne constitue-t-elle pas un sérieux problème qui pourrait les mener jusqu'à l'échec ? L'apprentissage de cette discipline suppose de l'apprenant un raisonnement logique, une manière de penser tout à fait rationnelle, de réfléchir

⁴ GAUTIER, Marie-Thérèse, *Quand le professeur de français doit jouer à l'apprenti-sorcier...*, Extrait de la revue *Le français dans le monde*, n°61, décembre 1968, Paris, p. 7.

convenablement à des structures opératoires... tout cela est-il possible ou même réalisable sans la maîtrise de la langue étrangère ?

Ce travail, comme nous l'avons souligné plus haut, porte sur la problématique de l'enseignement du français langue de spécialité dans les centres de formation professionnelle.

Les protagonistes de cet enseignement de face à face, partagent la responsabilité de la réussite ou de l'échec de leur interaction, et participent à un apprentissage de qualité où il faut concentrer de grands efforts pour dominer les langues d'enseignement qu'on leur propose, à savoir l'arabe scolaire et le français. Pour réussir, faut-il qu'ils bénéficient d'un parcours tout à fait exceptionnel ?

Dans ce champ de recherche, nous avons tenté de faire un état des lieux des difficultés rencontrées par les stagiaires lorsqu'ils sont en face d'un enseignement bilingue d'une discipline spécialisée.

Nous nous sommes rendu compte par ailleurs, que les méthodes didactiques modernes s'intègrent superficiellement aux contextes de l'enseignement spécialisé. Les problèmes qui en découlent sont multiples et provoquent des contradictions dans la classe de langue de spécialité et c'est à l'enseignant de la discipline qu'il revient de les résoudre.

Le rôle de l'enseignant de l'informatique, à savoir faire apprendre ce qu'est l'informatique, est décisif dans cet échange car sans lui cet enseignement bilingue ne tiendrait pas la route. Dans cette perspective, est-il le guide d'une progression méthodique ou se contente-t-il d'exemples sporadiques, en focalisant sur les connaissances à véhiculer ?

Au fond, l'enseignant de la discipline spécialisée se trouve confronté à des questions telles que : Comment enseigner la discipline scientifique dans une langue que la majorité des stagiaires ne maîtrise pas ou ne maîtrise que partiellement ? Comment assurer une formation bilingue à un public supposé bilingue mais qui ne l'est pas ?

Pour apporter des éléments de réponse à notre questionnement, nous essayerons de cerner la complexité ainsi que la spécificité de cette acquisition bilingue du savoir spécialisé, en avançant les hypothèses suivantes :

La première hypothèse : On emploie les deux langues, le français et l'arabe, pour éviter l'échec de la communication.

La deuxième hypothèse : Si la communication avorte, ceci n'est pas imputable à la non compréhension de l'informatique, mais au faible niveau en langue française.

La troisième hypothèse : L'enseignement bilingue est souvent passé sous silence en Algérie. Afin de limiter les handicaps, le système éducatif doit songer à une rénovation pédagogique des programmes et des méthodes.

Nous comptons, tout au long de ces pages, pouvoir montrer la complexité des procédés mis en jeu dans les activités de compréhension et de production orales et penser à adapter une méthode efficace.

METHODOLOGIE :

On répète souvent, non sans raison, que la méthodologie est le problème majeur de la sociolinguistique.

La réalité sociolinguistique que nous interrogeons, est constituée des langues suivantes :

- L'arabe moderne (scolaire) est la langue nationale et officielle du pays. Il est le support de l'héritage arabo-musulman.
- Le français est l'héritage d'une longue colonisation et est reconnu officiellement comme langue étrangère privilégiée. Il se présente comme la langue de la modernité.

Cette situation de bilinguisme, mal gérée par l'étudiant algérien, est une situation de bilinguisme institutionnel tel que le précise Chadly Fitouri : « *L'Algérie est un pays institutionnellement bilingue bien que le bilinguisme des individus y soit encore minoritaire* »⁵. Ce bilinguisme institutionnalisé paraît, dès lors, comme la cause d'une situation linguistique confuse que nul ne peut considérer comme inévitable.

Notre recherche s'effectue à partir de l'analyse d'un ensemble de données authentiques qui consistent en des enregistrements des séances du cours d'informatique.

Nous procédons aux enregistrements auprès d'un groupe d'étudiants de première année durant un nombre limité des séances du cours d'informatique, avec un seul enseignant de la discipline. Nous ne pouvons prétendre à l'exhaustivité en dépouillant tous les cours d'informatique qui s'échelonnent sur toute l'année d'initiation à cette discipline. Nous avons fixé les limites de notre corpus à 3 cours de l'année.

⁵ FITOURI, Chadly, 1983, *Biculturalisme, bilinguisme et éducation*, Delachaux et Niestlé SPES, Neuchâtel, Paris, pp. 169-170.

Grâce au questionnaire distribué aux étudiants (*annexe I*), nous avons pu déduire que tous les sujets avaient suivi pendant leur scolarité antérieure un enseignement du français tel qu'il est assuré dans les écoles algériennes. Un test des compétences linguistiques en français est mis en place afin d'évaluer le niveau de nos témoins.

Pour apporter des renseignements complémentaires à notre enquête, nous avons effectué quelques entretiens individuels oraux, auprès des responsables, des enseignants et un stagiaire du département d'informatique au centre de formation professionnelle, lieu de notre investigation.

Notre travail s'articule autour de trois parties:

La première partie est théorique. Elle est organisée en trois chapitres. Elle explicite les notions clés de notre recherche : langue de spécialité, enseignement fonctionnel, bilinguisme. Nous traitons aussi, le statut de la formation professionnelle en Algérie.

La deuxième partie est méthodologique, elle se compose de deux chapitres. Le premier est consacré aux caractéristiques de la population enquêtée, les conditions de notre enquête et la méthodologie choisie pour réaliser notre travail. Dans le deuxième chapitre, nous soumettons notre public à un test afin d'évaluer ses compétences linguistiques en français.

La troisième partie se subdivise en deux chapitres. Dans le premier chapitre, nous décrivons le français manifesté dans le cours d'informatique, tel qu'il est présenté par l'enseignante de la discipline. Le deuxième chapitre tentera de cerner les résultats obtenus à travers cette étude. Il met en évidence quelques difficultés rencontrées par les stagiaires lors de l'apprentissage bilingue de l'informatique et donne lieu à des réflexions linguistiques et pédagogiques.

Notre conclusion interviendra afin de lancer les jalons pour la prise en charge de certains paramètres non négligeables et ce, afin d'améliorer l'enseignement bilingue des disciplines spécialisées dans les centres de formation professionnelle en Algérie.

PREMIERE PARTIE

CADRE THEORIQUE

CHAPITRE PREMIER : Langue de spécialité et enseignement fonctionnel

INTRODUCTION :

A travers le monde, les recherches sur les publics, leur compétence langagière, leur motivation ainsi que leur besoin se multiplient. Elles sont encouragées par l'intérêt attribué à ce que l'on commençait d'abord par appeler langues de spécialité. Il s'agit d'un système de communication 'non-ambigu' dans un domaine de connaissance particulier. Dans ce qui va suivre, nous essayerons de voir, justement, ce qui pourrait le caractériser.

I°- Les langues de spécialité :

I°-1. Essai de définition :

Le terme langue de spécialité en didactique désigne une approche particulière qui consiste à organiser l'enseignement / apprentissage d'une langue étrangère à partir d'un besoin clairement identifié qui est destiné à un public débutant ou à de futurs spécialistes (étudiants, jeunes chercheurs...). La conception dominante était alors celle de « langue outil ». Pour certains, la notion de langue de spécialité semble indéfinissable et même quand ils revendiquent une « ethnolinguistique de l'écrit », les chercheurs avouent être loin d'une définition précise de l'objet « langue de spécialité », « texte spécialisé » ou « discours spécifique »¹.

La recherche sur les langues de spécialité est l'un des noyaux de la linguistique appliquée et cela aussi bien dans ses domaines traditionnels, (l'apprentissage, l'enseignement ou encore la didactique d'une langue étrangère), que dans des domaines plus éloignés tels l'application de la

¹ SPILLNER, Bernard, 1992, « Textes médicaux français et allemands ». Contribution à une comparaison interlangale et interculturelle, p. 42.

linguistique dans l'économie, l'administration, la communication technique, etc... . Spillner explique que : « *L'analyse linguistique des langues de spécialité ne peut déduire et définir les langues de spécialité que de la communication spécialisée* »². Mais quand la communication est – elle spécialisée ?

Afin de donner un cadre nécessaire, méthodologique et commun aux études du vocabulaire scientifique, la linguistique moderne cherche à délimiter, du point de vue sémiotique, linguistique et fonctionnel, le rapport entre les concepts de 'langues fonctionnelles', 'langues de spécialité' et 'vocabulaire spécialisé'.

Pour R. Kocourek : « *La discussion porte souvent sur le problème s'il faut parler des "langues" ou de "langue" de spécialité* »³. Nous sommes d'accord avec ceux qui voient dans l'emploi exclusif du pluriel le danger du morcellement de l'effort des linguistes de spécialité. Selon l'affirmation de P. Wexler, l'un des premiers linguistes à avoir écrit sur le français professionnel, il observe que : « *Comme il n'existe pas d'activités humaines entièrement cloisonnées, il ne saurait exister à proprement parler de langues de spécialités* »⁴.

D'autres dénominations désignent des enseignements plus particuliers ou portant sur des domaines spécialisés de référence. On parlera ainsi « d'anglais des affaires » de « français de tourisme », ou encore d'une façon plus générale, de « langues de spécialité » ou de « langues sur objectifs spécifiques ». L'appellation « français sur objectifs spécifiques » désignée par FOS, est employée afin d'éviter toute ambiguïté avec celle du « français langue de

² SPILLNER, B., op. cit. p. 46.

³ KOCOUREK, R., 1991, « *La langue française de la technique et de la science* », Viesbaden Brandstetter Verlag, 2^{ème} éd, p. 35.

⁴ WEXLER, P., 1955, *La formation du vocabulaire des chemins de fer en France*, Cité par LERAT, P., 1995, dans *Les langues spécialisées*, 1ère édition, p. 19.

spécialité », désigné par FLS qui risquerait de signifier « français langue seconde »⁵

L'expression de « français instrumental », définie comme « l'enseignement du FLE à des étudiants qui, sans se spécialiser en français, doivent avoir accès dans leur pays à des documents écrits à caractère informationnel »⁶ a servi comme outil d'accès au savoir technique et scientifique pendant un certain temps dans les pays du Maghreb. Le français assure alors une fonction instrumentale.

Dès lors, la langue est devenue avant tout un outil de découverte centré sur la transmission d'informations spécialisées dont l'objet est extérieur à la langue elle-même et qu'un grand nombre d'enseignants doit mettre en place. La langue de spécialité ne se réduit pas uniquement à une terminologie, tant il est vrai selon P. Lerat : « Une langue spécialisée ne se réduit pas à une terminologie, elle utilise des dénominations spécialisées (...). On peut donc la définir comme l'usage d'une langue naturelle pour rendre compte techniquement des connaissances spécialisées »⁷, elle utilise des termes, des symboles non linguistiques tout en mobilisant les ressources ordinaires d'une langue naturelle au service de la transmission des connaissances. Dans le même esprit, G. Vigner atteste que : « La fonction d'une langue de spécialité est moins de désigner que d'organiser les éléments observés en système suivant des réseaux conceptuels propres à chaque spécialité. Enseigner une langue de spécialité reviendra à fournir à l'élève la transposition en langue naturelle de ces réseaux, domaines qui relèvent pour l'essentiel de la syntaxe. »⁸. Ceci, est-il

⁵ PORTINE, Henri, 1990, « Les langues de spécialité comme enjeu de représentations ». Recherches et application, in *Le français dans le monde*, Août-Septembre.

⁶ ALVAREZ, G., Cité par VIGNER, G., 1980, dans *Didactique fonctionnelle du français*, Hachette, Paris p. 15.

⁷ LERAT, Pierre, 1995, *Les langues spécialisées*, PUF, Paris, p. 21.

⁸ VIGNER, G. & MARTIN, A., 1988, *Le français technique*, Collection le français dans le monde, Hachette, Larousse, p. 6.

possible ou même applicable surtout que décrire une langue pose d'emblée le problème des choix des instruments de description?

Il serait inutile de multiplier les exemples. On peut renvoyer le problème à la définition d'une "communication spécialisée" comme l'a fait Spillner. On peut également définir la langue de spécialité par le domaine où elle est employée tel est le point de vue de Muller et bien d'autres chercheurs qui définissent le domaine des langues spécialisées comme une partie du savoir dont les limites sont définies selon un point de vue particulier. Quelles que soient la stratégie et l'orientation du travail, on se trouve toujours face à une notion de sens commun.

Dans le dictionnaire de didactique des langues de Gallisson et Coste, les langues spécialisées sont définies comme : « Une expression générique pour désigner les langues utilisées dans des situations de communication (orales ou écrites) qui impliquent la transmission d'une information relevant d'un champ d'expérience particulier »⁹. Ces auteurs distinguent trois champs principaux :

- Les langues scientifiques.
- Les langues techniques.
- Les langues professionnelles.

Du fait de l'importance que prend la qualité de l'équipement linguistique des sciences et des techniques, les nouvelles sciences doivent être envisagées non comme des domaines mais plutôt comme des réseaux de nœuds où les échanges priment sur les particularismes.

La langue de spécialité correspond à « Une variété de langue à dominante cognitive »¹⁰. La difficulté réside justement dans cette notion de variété qui appelle un dénombrement. Ce constat est explicité par M. Serres lorsqu'il écrit : « Si vous pouvez couper, diviser, partager, vous pouvez définir :

⁹ GALLISSON, R., & COSTE, D., 1976, *Dictionnaire didactique des langues étrangères*, Hachette, p. 115.

¹⁰ KOCOUREK, R., op. cit. p. 42.

or vous ne pouvez pas (...). Seul le pouvoir découpe le savoir. A l'état paisible, il est dense »¹¹. C'est ainsi qu'à côté des 'idiolectes', 'régiolectes', etc..., on retrouve les 'technolectes' désignant les variétés liées à des domaines spécialisés. Linguistes et didacticiens savent déjà quelles difficultés pose le dénombrement des langues, alors le dénombrement des variétés.

Dans notre étude, nous avons adopté la définition avancée par P. Lerat pour qui : « la langue spécialisée est d'abord une langue en situation d'emploi professionnel. C'est la langue elle-même (comme système autonome) mais au service d'une fonction majeure : la transmission de connaissances »¹². Cette définition, par rapport à notre travail, nous semble la plus opérationnelle.

Nous signalons d'emblée que nous n'avons nullement l'intention d'entrer dans le dédale des appellations plus ou moins bien contrôlées comme « français fonctionnel », « français instrumental », lancées dans les années 1974-1975. A cette époque, la politique linguistique française a incité la publication dans ces domaines (le français fonctionnel et instrumental) car la langue française était présentée comme une langue capable de rendre compte de la modernité et des domaines scientifiques et techniques. Le concept du « français fonctionnel » était pris comme l'équivalent du « français de spécialité ».

I°-2. Le français de spécialité une notion paradoxale :

L'accroissement des connaissances dans un domaine entraîne un développement concomitant du vocabulaire correspondant. Les nouveautés, les découvertes, les faits ou les objets, requièrent des dénominations claires et précises. En outre, celles-ci doivent être explicites et s'intégrer dans le système. Les exigences ne peuvent souvent être satisfaites que par la création d'une nouvelle appellation pour une notion technique.

¹¹ FERRES, Michel, 1980, *Le passage du Nord-Ouest*, Paris, Minuit, pp. 153-154.

¹² LERAT, P., op. cit. p. 21.

La tâche de l'enseignant de français de spécialité consiste à former des publics en FLE en se mettant en quelque sorte au service d'une discipline que les circonstances lui imposent plus qu'il ne l'a choisie. Situation pour le moins paradoxale pour un enseignant forcé d'assumer cette double tâche. Et comme toute situation paradoxale, celle-ci fait surgir nombre de questions d'ordre méthodologique telles que :

- Peut-on enseigner le contenu d'une discipline sans la maîtrise de la langue qui la véhicule?
- A quel aspect de la langue doit-on s'intéresser, lexical, syntaxique, sémantique ou pragmatique ?

L'enseignant de la discipline en question, forcé d'assumer de multiples rôles (facilitateur de la communication) avec plus ou moins de moyens, cependant que le domaine de l'informatique attend du stagiaire qu'on forme, qu'il soit immédiatement opérationnel, est conduit à rechercher les transversalités entre les disciplines, transversalités qu'il trouve dans les activités cognitivo-langagières, M. Minder définit un savoir transversal comme étant : « *une activité mentale transdisciplinaire* »¹³.

Le français de spécialité, pour problématique qu'il soit, a aussi l'attrait des défis : il pousse l'enseignant du FLE à trouver des solutions à des situations particulières et pour cela à sortir de sa sphère pour entrer en relation avec les acteurs d'autres disciplines et on le voit à sa manière, réactiver une certaine forme d'interdisciplinarité.

La difficulté de l'enseignement spécialisé est qu'il mêle l'apprentissage de la langue et celui des techniques et des savoirs spécialisés ainsi qu'une connaissance du domaine à l'écrit comme à l'oral.

¹³ Minder, M., 1999, *Didactique fonctionnelle*, De Boeck & Larcier, Paris/Bruxelles. p. 80.

I°-3. La langue de spécialité entre écrit et oral :

Les langues de spécialité relèvent d'une linguistique de l'écrit, ce qui expliquerait l'abondance des travaux portant sur des textes écrits plutôt que des textes oraux. P. Lerat attire l'attention sur le fait que : « *les langues imposent de donner priorité à une linguistique de l'écrit, en élargissant l'usage de la notion de plurisystème graphique, cette priorité ne veut évidemment pas dire qu'il n'y ait pas à se soucier de l'oralisation, comme on le voit avec /alfa/* »¹⁴. On connaît aussi mieux l'écrit des indices numériques, des symboles, des graphies que leur oral.

L'oralité d'une langue n'est synonyme ni de pauvreté ni d'incapacité à véhiculer des valeurs de civilisation. Il y a encore bien des faits qui vont contre le primat donné à l'écrit dans une langue de spécialité, selon l'expression de F. Gaudin : « *Tout commence par l'oral, un oral de la science* »¹⁵.

Si nous partons d'une attitude raisonnable, nous pouvons supposer comme l'imagine A. Assal (1992), que la biologie et les maths se distinguent par des langues de spécialité. Certes, il suffit d'être bachelier pour en avoir le sentiment. On parle différemment de génétique et des logarithmes. Il y a certes de grandes oppositions culturelles, donc historiques qui permettent aux locuteurs de dire 'Informaticien', 'biologiste' ou 'physicien'. Mais dès que l'on descend à un niveau plus fin, celui sur la manie classificatoire, les domaines deviennent plus pertinents, l'informatique de gestion, la physique des particules.... Le découpage en langue de spécialité devra-t-il suivre les découpages institutionnels à la seule dimension écrite ? Or, n'oublions pas la différence essentielle qui sépare l'oral de l'écrit. En privilégiant excessivement l'écrit, la linguistique s'est par moment attardée dans des impasses. Il faut aussi

¹⁴ LERAT, P., op. cit. p. 29

¹⁵ GAUDIN, F., 1993, *Pour une socioterminologie*. Des problèmes sémantiques aux pratiques institutionnelles, Publications de l'Université de Rouen, p. 20.

écouter comment les gens parlent et se parlent, pour comprendre comment usent-ils des mots et comment ils en créent.

Ce débat surgit encore dans des travaux récents, nous citons, à titre indicatif, les propos de N. J. Anderson qui écrit : « *La connaissance des mots est la clef qui permet de comprendre et d'être compris (...) L'essentiel de l'apprentissage d'une nouvelle langue consiste à apprendre de nouveaux mots: La connaissance de la grammaire ne favorise pas l'acquisition d'une grande compétence dans une langue* »¹⁶.

Dans le travail collectif et quelle que soit l'institution qui l'organise, la parole joue un rôle essentiel et premier. C'est à l'oral que l'on discute, que l'on échange ses perplexités. Ainsi, raisonner sur le seul écrit induit en erreur et conduit à méconnaître le fait que certaines communautés travaillent pour l'essentiel à l'oral par exemple les physiciens des particules, et c'est là un aspect trop méconnu du travail scientifique.

Toutefois, concernant l'oral, la prudence s'impose car très peu de travaux lui sont consacrés. Il faudrait comme dans notre cas, puisque nous travaillons sur l'oral, étudier de très près les communications réelles en situation de travail en prenant en compte la diversité des échanges, des profils et des compétences. Que l'on s'intéresse au niveau linguistique ou au niveau cognitif, dans les deux cas, le dialogue ou le dialogisme (dont parle Bakhtine) est premier.

L'oral est la forme la plus ordinaire du discours. En raison de son importance, l'expression orale est reconnue comme équivalente à celle de la lecture ou de l'écriture. Les difficultés propres à la mise en place d'une communication et la prise de la parole, sont étroitement associées à la pédagogie de l'écoute. La parole ne doit pas seulement être audible, claire, ordonnée et

¹⁶ ANDERSON, N. J., 1998, « *Individual differences in strategy use in second language reading and testing* », *Moderne language journal* p. 75.

régulée, elle doit aussi prendre en compte le statut, les attentes, la demande ou le point de vue de l'interlocuteur. L'expression orale offre une mesure immédiate de l'efficacité communicative, l'interlocuteur est souvent sensibilisé à la visée interlocutive, aux stratégies mises en œuvre pour l'accomplir, à sa réussite ou à son échec à travers la diversité progressive des niveaux de langue pour participer pleinement à la vie sociale. Savoir ce qu'étiquent les mots ne suffit pas pour que les mots aient un sens, il faut pouvoir comprendre ce qu'ils disent de la réalité en la dénommant comme le dit Stella : « *Pour que les mots prennent place à côté des autres, il faut les raccrocher à la fois entre eux et à d'autres qui sont dans la langue naturelle* »¹⁷.

Le défi à l'aube du deuxième millénaire n'est pas moins important ou moins passionnant que dans le passé. Bien au contraire, on peut penser que l'approche « audio-orale » qui est privilégiée sur le terrain, aboutit à considérer l'oral comme un objet homogène nécessaire, tel que le souligne Pekarek : « *Il est urgent de redonner confiance aux apprenants en leur compétence à l'oral. Sans une conscience des stratégies mises en œuvre dans l'échange oral, sans une reconnaissance des spécificités de la langue parlée (...), il paraît en effet douteux qu'ils parviennent à une maîtrise fonctionnelle des savoirs, pourtant nombreux, qu'ils ont accumulés* »¹⁸. Cela implique bien évidemment une modification de la conception des environnements discursifs proposés aux apprenants.

Ces deux notions, à savoir l'oral et l'écrit, relèvent de deux domaines différents mais néanmoins liés. Elles partagent certaines exigences quant à la dichotomie langue de spécialité / langue générale.

¹⁷ STELLA, Baruk, 1992, *Dictionnaire de Mathématiques*, Paris, Scuil, p. 20.

¹⁸ PEKAREK, Simona, 1999, *Leçons de conversation*, Editions Universitaires Fribourg, Suisse, p. 180.

I°-4. Langue de spécialité et langue générale :

Langue de spécialité et langue générale ne se différencient pas nettement l'une de l'autre. Très nombreux sont les liens qui les unissent. Il convient de rappeler que la plupart des langues de spécialité se fondent sur la langue générale. Or, il suffit de se souvenir de l'opposition classique entre lexique et terminologie pour comprendre que dans la spécialité, les mots se structurent en fonction d'exigences internes à la discipline et non pas seulement en fonction des notions que le lexique de la langue naturelle véhiculent.

L'enseignement spécialisé nécessite l'apprentissage de la langue et celui des techniques spécialisées ainsi qu'une connaissance du domaine. P. Lerat illustre ceci en proposant un simple exemple : « *Le français de l'automobile n'est en aucune façon une sorte de langue ou de dialecte, et l'usage de termes analogiques comme 'technolecte' induit un parallélisme fallacieux. Le français de l'automobile est l'usage du français pour rendre compte de connaissances en matière d'automobile (...) c'est tout à fait du français* »¹⁹.

En comparant le lexique général et le vocabulaire spécialisé, nous relevons plusieurs oppositions :

a)- Le vocabulaire scientifique n'admet pas l'usage de la synonymie trop fréquent dans le lexique général. Le terme scientifico-technique est monosémique et monoréférentiel du fait qu'il réfère à un objet déterminé d'un domaine particulier. Bouveret souligne que : « *Les termes sont des dénominations spécialisées et leur spécialisation est déterminée par des pratiques et des locuteurs eux-mêmes spécialisés* »²⁰. Ceci explique que dans le domaine scientifique et technique on trouve pour chaque aspect de la connaissance un vocabulaire spécifique.

¹⁹ LERAT, P., op. cit. p. 47.

²⁰ BOUVERET, M., 1996, « *Approche de la dénomination en la langue spécialisée* », in *Meta Vol. XLIII*, p. 11.

A. Phal apporte d'autres éclaircissements de la façon la plus explicite, pour lui : « *Le vocabulaire scientifique (...) se situe entre le vocabulaire "usuel" de la langue quotidienne et le vocabulaire technique* »²¹. Le même auteur rapproche encore la langue scientifique de la langue usuelle. Pour lui, le vocabulaire spécialisé et l'outil linguistique se présentent en osmose dans la mesure où les éléments du lexique général sont nécessaires à la structuration de l'énoncé scientifique et technique. « *C'est le point d'application de la langue, c'est son objet qui est différent non la langue elle-même* »²², cela veut dire qu'il s'agit de la même langue dont l'emploi se limite à certaines formes appartenant à un domaine spécifique.

Hoffmann résume les particularités du discours scientifique en les énumérant ainsi :

- La précision.
- La simplicité et la clarté.
- L'objectivité.
- La rigueur logique.
- L'échange avec la langue commune.
- La délimitation rigoureuse des valeurs sémantiques des termes choisis avec soin.
- L'usage abondant des moyens stylistiques distinctifs ainsi que des nombres, signes et symboles²³.

Un discours scientifique est, par essence, un discours objectif, sa fonction est de « *transmettre une connaissance construite selon un protocole*

²¹ PHAL, A. & DESCAMPS, J-L., 1968, « *La recherche linguistique au service de l'enseignement des langues de spécialité* ». Dans le français dans le monde, N°61, p. 12.

²² PHAL, A. & DESCAMPS, J-L., op. cit. p. 12.

²³ Hoffmann, L., 1988, *Vom Fachwort Zum Fachtext*, (du terme technique au terme spécialisé). Tubing en Narr, p. 25.

heuristique rigoureux, partagé par une communauté donnée de chercheurs aux fins d'explications ou de prédiction par la découverte de constantes, de régularités, de lois et/ou l'élaboration de modèles »²⁴. Le discours scientifique partagé par un certain nombre de chercheurs, peut être produit pour de futurs consommateurs ou même pour un public de non-spécialistes.

b)- Le mode de désignation : Le vocabulaire scientifique étant « monosémique »²⁵ et monoréférentiel, il a pour propriété la communication dénotative. Le lexique commun, au contraire, exprime la personnalité, l'idéologie et l'appartenance sociale du locuteur. Guilbert, qui a mené beaucoup de recherches dans le domaine des sciences et des techniques, explique que : « Les signes du lexique commun (...) sont porteurs de connotations psychologiques et sociales (...) exprimant la personnalité du locuteur et la spécificité de la communication. Les signes du vocabulaire technique et scientifique, au contraire, tendraient à être univoques »²⁶.

c)- Sur le plan de stabilité : Le lexique général est stable par rapport au mouvement accéléré du vocabulaire technique et scientifique. Ceci s'explique par le fait que le vocabulaire scientifique s'enrichit au fur et à mesure que se développe la science. La néologie, qui est un impératif pour qu'une langue demeure vivante, fait que les néologismes du lexique se manifestent en liaison avec les nouvelles inventions ainsi que les nouveaux concepts.

D'après les dernières statistiques, c'est surtout dans le vocabulaire scientifique et technique que se manifestent les mots « empruntés » aux langues étrangères. Encore ici, il faut mentionner que le terme scientifique et technique,

²⁴ VIGNIER, G., 1979, Lire du texte au sens, CLE international, Paris, p. 98.

²⁵ VIGNIER, G., op. cit. p. 98.

²⁶ GUILBERT, L., 1981, « La spécificité du terme scientifique et technique », in la langue française, N°17, p. 7.

ayant une valeur spécifique, se définit par des caractéristiques particulières sur l'axe syntagmatique ainsi que sur l'axe paradigmatique.

- Sur l'axe syntagmatique :

Dans la langue courante, le sens du mot inconnu est saisi à travers le contexte alors qu'un terme technique ne peut être saisi à travers la signification générale de la phrase (ou des mots environnant le terme technique).

Soient les deux phrases : Ex1: L'élève impoli coupe la parole au professeur.

Ex2 : Le débit de la dynamo est nul.

Dans le premier exemple (1), le sens du verbe couper est saisi d'après le sens général de la phrase. Alors que dans l'exemple (2) le sens du terme « dynamo » ne peut être saisi d'après le sens général de la phrase pour ainsi dire que : « *L'axe syntagmatique de la phrase n'intervient pas pour lever une ambiguïté éventuelle du nom* »²⁷.

- Sur l'axe paradigmatique :

L'usage de la substitution (la synonymie) n'est pas possible puisqu'il n'existe pas de termes dont le signifié renvoie au même référent. Nous reprenons fidèlement ce point de vue qui dit que : « *Le français lui aussi tend un piège, avec son syntagme assonancé 'scientifique et technique'. Ce syntagme qui tend au figement dans des expressions, où la langue n'est pas en cause (...), est abusivement transféré à la réflexion métaphysique dans des formules comme 'le discours scientifique et technique', 'les vocabulaires scientifiques et techniques' »*²⁸. Il est donc clair que la spécificité du vocabulaire scientifique et technique ne réside pas seulement dans son mode de référence et dans ses relations syntagmatiques mais aussi dans la structure interne du signe en majeure partie constituée de substantifs. Guilbert explique à ce propos que : « *La plus grande majorité des entrées (...) est représentée par des substantifs.*

²⁷ GUILBERT, L., op. cit. p. 7.

²⁸ ASSAL, A. & GAUDIN, F., 1991, « Terminologie et sociolinguistique », Cahiers de linguistique sociale, N° 18, Université de ROUEN, p. 66.

Ce type de distribution dans les catégories grammaticales est directement dépendant de l'aspect dénominatif de la signification »²⁹.

De Sager (1980) à Lerat (1995), qui voient la distinction entre la langue de spécialité et la langue générale comme une distinction symétrique entre deux systèmes linguistiques ou entre deux formes d'usage, ils proposent une distinction asymétrique entre les deux axes : la langue générale ayant un statut épistémologique (l'idée de langue) et la langue spécialisée, un statut ontologique (formes d'usage particulières).

Tout en déplorant que les langues spécialisées restent trop cantonnées à la pédagogie des langues et trop confondues avec la terminologie, Yves Gambier conclut que les langues spécialisées ne sont pas sans avenir. Or, il suffit de se souvenir de l'opposition classique entre lexique et terminologie pour comprendre que dans la spécialité, les mots se structurent en fonction d'exigences internes à la discipline et non pas seulement en fonction des notions que le lexique de la langue naturelle véhicule. Chaque science, chaque discipline, chaque technique se définit par une terminologie particulière, conditionnée par la spécificité de son objet.

Les langues de spécialité utilisent, dans une large mesure, les mêmes procédés de formation de mots que les langues générales. C'est ainsi qu'elles recourent à la terminologisation, à la dérivation, à l'emprunt, à la réduction et à la composition.

Dans une classe de langue de spécialité, certaines questions, orientant sa démarche et portant sur les connaissances à transmettre, peuvent être formulées comme suit : A qui enseigne-t-on ? Pourquoi ? Pourquoi faire ?

De toutes ces préoccupations, le concept « enseignement fonctionnel du français » a fait surface.

²⁹ GUILBERT, L., op. cit. p. 16.

II°- Français fonctionnel et fonctionnement de la langue :

II°1. Objectifs de l'enseignement fonctionnel :

Le caractère récent des recherches, constitue, sans doute, l'un des facteurs qui explique le manque d'outils scientifiques et de données précises pour fonder l'enseignement du français spécialisé. J. Binon précise que : « *l'ignorance des besoins langagiers exacts des apprenants, qui provient de l'absence de programmes, d'objectifs précis, absence de listes de fréquence pour ce qui est du vocabulaire à enseigner, carence d'approches méthodologiques adéquates, manque de critères de sélection précis pour ce qui est des documents à exploiter, manque de dictionnaires spécialisés unilingues ou plurilingues valables* »³⁰. L'enseignement du français fonctionnel se voyait donc contraint à jouer un rôle pionnier.

Dans notre cas d'étude, les conditions d'apprentissage du français, langue de spécialité, ont des objectifs professionnels plus précis qu'autrefois. Telle est la différence entre le français culturel et le français fonctionnel.

Dans toutes les disciplines scientifiques ou techniques, il existe des modes spécifiques de construction des savoirs et des concepts. Pour le français fonctionnel, l'essentiel n'est pas la langue mais le savoir dont elle assure le transport.

Par ailleurs, le français fonctionnel est caractérisé par la présence de schémas, de graphies, de tableaux, de courbes, de chiffres. On sait combien ces modes de communication sont rigoureusement codés et de quelle utilité ils peuvent être pour assurer la transmission d'un savoir.

Dans notre recherche, ces modes d'expression ne sont possibles qu'à travers le français alors que la langue arabe n'est utilisée que pour rassurer l'apprenant lors de son apprentissage. Hilgert appuie ce constat en expliquant aussi bien que : « *La langue naturelle a une place minimale : elle ne sert pas de*

³⁰ BINON, J., 1980, « *Pour un enseignement plus fonctionnel et plus communicatif du français fonctionnel aux étudiants néerlandophones en sciences économiques* », Louven, ILT, pp. 170-171.

support à la construction du savoir mais est utilisée dans le commentaire. Elle n'est donc pas nécessaire au spécialiste qui peut « suivre » à travers les formules et les illustrations : schémas, graphies, dessins... »³¹.

Le fonctionnement de cette langue outil doit converger obligatoirement vers le développement d'une autoformation assistée qui exige l'enseignant et le groupe. L'accent est mis sur la spécificité de chaque stratégie d'apprentissage où on doit tenir compte du milieu des conditions d'apprentissage, du terrain et des objectifs particuliers. Les propos de L. Porcher nous affirment que : « *Le français fonctionnel est celui qu'on enseigne en fonction d'un but et en ce sens il dépasse largement le français technique et scientifique ou autre même si ceux-ci en constituent un aspect essentiel* »³².

Dans les directives officielles des programmes de l'enseignement secondaire « *Le français fonctionnel a une fonction essentiellement référentielle : il est un instrument de communication dans les situations à caractère scientifique et technique. Par-là, il peut contribuer à titre auxiliaire au développement de compétences scientifiques et techniques* »³³.

II°-2. Public spécialisé et centration sur l'apprentissage :

C'est vers les années 70 qu'on a commencé enfin, à prendre en compte les besoins de communication spécifiques de certains publics comme le fait remarquer G. Kahn : « *Rien n'est moins monolithique que cet espace méthodologique du français fonctionnel. On en comprend aisément les raisons, pour répondre à la fois adéquatement à des situations hautement diversifiées, s'adapter au plus près aux exigences de publics inhabituels et débrouiller des*

³¹ HILGERT, J-M., « *Le discours du spécialiste* », in *Le français dans le monde*, N°217, Mai - Juin, 1988, p. 60.

³² PORCHER, L., 1991, « *Interrogation sur les besoins langagiers en contextes scolaires* », Conseil de l'Europe, Strasbourg, 1991, p. 100.

³³ MORSLY, D., 1984, « *La langue étrangère, réflexion sur le statut de la langue française en Algérie* », Programme fonctionnel de l'enseignement secondaire, in *Le français dans le monde*, N°189, pp. 25-26.

domaines peu familiers. Il n'est guère possible de se contenter d'analyses toutes faites et de recherches passe-partout »³⁴.

Mettre au point une méthodologie d'apprentissage suppose que l'on cible et détermine d'avance le public concerné à l'aide d'enquête ou de questionnaire. Le public spécialisé est une notion qui gagne du terrain ainsi que beaucoup d'importance. Dans cette logique, les contenus linguistiques sont déterminés par la prise en compte de la situation de communication, des opérations langagières à privilégier, des conditions d'apprentissage, des savoir-faire à faire acquérir qui sont également tributaires de multiples facteurs.

Le français fonctionnel a permis la prise en compte de la diversité des publics, des besoins, des objectifs et a favorisé l'implantation de techniques nouvelles pour la détermination des contenus ainsi que de nouveaux outils de description linguistique.

II°-2.1. La centration sur l'apprenant :

L'expérience montre que lorsqu'on s'adresse à un public d'apprenants spécialisés dans un domaine particulier ou relevant d'un secteur professionnel précis, on ne peut :

- ni ne tenir compte que du domaine.
- ni ne pas tenir compte du domaine.

Autrement dit, la centration sur l'apprenant nous amène à considérer ce dernier sous tous les aspects et à ne pas l'enfermer dans son rôle de spécialiste. Le seul moyen de faire progresser une pédagogie de la langue étrangère est de la centrer sur les caractéristiques de l'apprenant, de tenir compte de ce que l'individu ou le groupe a besoin d'apprendre, en sachant que ces traits peuvent varier considérablement d'un groupe à l'autre. Le discours présidentiel confirme

³⁴ KAHN, G., « Différentes approches pour l'enseignement du français sur objectifs spécifiques », Numéro spécial du *Français dans le monde*, Recherche et application, Méthode et Méthodologie, Janvier 1995, p. 152.

ce que nous avançons : «...il conviendra également de promouvoir des méthodes d'apprentissage actives centrées sur l'apprenant et d'élargir le cadre de la conception des moyens didactiques en vue de les adapter à ces exigences »³⁵. Trois objectifs se trouvent dès lors combinés :

- Apprendre le français.
- Acquérir des savoir-faire qui seront utiles pour la vie professionnelle.
- Informer sur le monde de l'informatique.

Sans doute, ce souci d'explicitation des besoins par les apprenants, eux-mêmes, doit être inscrit sur la liste des objectifs éducatifs et institutionnels à atteindre, sans confondre les besoins des apprenants et ceux de l'institution et des enseignants.

II°-2. 2 Communication fonctionnelle et la notion de compétence :

Sociologues et didacticiens continuent de nos jours de s'interroger sur le concept de « compétence » : Que peut-on retenir pour l'enseignement d'une langue de spécialité ?

L'école est habitée par deux visées contradictoires : une visée culturelle et générale et une visée sociale, plutôt adaptatrice et utilitariste qui s'intéresse aux besoins sociaux et individuels. La première visée est, par nécessité, détachée des contingences quotidiennes et exige une certaine « hauteur » de la pensée, une certaine permanence atemporelle. Elle a largement dominé et domine encore l'enseignement. La deuxième caractérise l'enseignement à finalité professionnelle mais gagne du terrain dans les formations générales. Cette deuxième visée est ancrée dans les réalités et les contraintes de la société et tente une adéquation difficile entre des besoins futurs de la société et les programmes en cours. L'école, dans ce cas, cherche une intégration sociale aussi parfaite que possible.

³⁵ Discours du président BOUTEFLIKA, op. cit. p. 44.

La didactique contemporaine des langues vivantes s'est démarquée de la visée culturelle en s'inscrivant dans une visée sociale explicite. Il est intéressant de noter que cette position lui a valu, à différentes époques, (méthode directe, méthode audiovisuelle, méthode communicative) de sévères critiques à cause justement de son parti pris « utilitariste ». On peut observer aujourd'hui que l'extension des zones d'éducation « difficiles » et « prioritaires » conduit peu à peu l'enseignement à envisager plus franchement la deuxième visée au détriment de la première.

L'apparition et le développement de la notion de « compétence », sont des conséquences de repositionnement des finalités éducatives. Il est donc nécessaire de cerner et de comprendre ce concept qui reste encore flou et soulève logiquement méfiance et controverse.

Ainsi, de la place, de l'importance et de la valeur de la notion de « compétence » dépendra l'affichage des finalités éducatives. Il paraît logique que l'enseignement technologique / professionnel fasse plus écho à la notion de compétence que l'enseignement général. On fait ainsi un grand usage de termes comme référentiel de compétence, compétences transversales, compétences professionnelles.

La notion chomskienne de « compétence » est familière aux linguistes et aux didacticiens, mais s'agit-il de la même chose ? La notion de « compétence » est donc aujourd'hui au cœur des préoccupations et questionne ouvertement les pratiques éducatives. Comment envisage-t-on la compétence ? De manière plus provocatrice, on peut se demander si la classe spécialisée est en mesure d'offrir des conditions d'apprentissage suffisantes pour apprendre correctement une langue étrangère ?

On peut très schématiquement retracer l'évolution de la notion de compétence selon une lecture de l'objet de recherche en linguistique. La linguistique générativiste focalise son attention sur la capacité de traitement du langage qui caractérise l'homme. Chomsky a préféré utiliser le

terme « compétence » au terme « connaissance ». Le locuteur idéal chomskien n'est pas éloigné de cette définition, si ce n'est qu'il permet de s'intéresser aux mécanismes mentaux universels qui caractériseraient cette capacité biologique spécifique.

La « compétence linguistique » relève ainsi de l'ordre du savoir et non pas du savoir-faire. Ce savoir concerne essentiellement les procédures de traitement de la syntaxe, tout ce qui touche à l'utilisation de cette connaissance dans une situation concrète de communication. La « performance » ne relève pas de ce type d'analyse linguistique.

Enfin, D. Hymes a proposé, au début des années 70, une définition plus ouverte de la notion de compétence en langue. Selon lui, la compétence de communication serait donc constituée de deux types de savoirs : ceux qui renvoient aux règles linguistiques permettant de générer des énoncés, c'est-à-dire la compétence chomskienne stricto sensu et ceux qui renvoient aux règles d'usage de type social ou culturel.

La linguistique du discours ne peut se satisfaire des restrictions apportées par les générativistes. Si on ne peut nier la réalité d'une « compétence linguistique », il paraît tout aussi difficile d'ignorer une compétence de traitement du discours. La composante rhétorico-discursive de Ducrot (1972) permet de tenir compte des lois et des procédures propres au discours. Il s'agit d'une pragmatique dite intégrée, dont l'objectif est de montrer que le niveau discursif est un élément essentiel de la compétence linguistique. La proposition de P. Charaudeau (1983) semble bien résumer cette évolution. Il définit une « compétence sémiolinguistique » qu'il décrit en trois composantes, linguistique (qui est de l'ordre des savoirs théoriques sur la langue), situationnelle (qui concerne aussi les savoirs, mais dans le cadre des rituels socio-langagiers, ils renvoient aux règles d'usage) et enfin discursive (les stratégies du discours). La nuance est importante, la « compétence sémiolinguistique » est une aptitude à reconnaître / manipuler la matière langagière en circonstances de discours.

Dans leur dictionnaire de la théorie du langage, Greimas et Courtès disent que : « *La compétence n'est pas une chose en soi, mais un cas particulier d'un phénomène plus large qui, sous la dénomination de compétence, fait rentrer de la problématique de l'action humaine et constitue le sujet comme actant* »³⁶.

Pour simplifier, s'intéresser à la compétence effective d'un locuteur, c'est inévitablement faire intervenir des paramètres comme le sujet parlant, le contexte ou l'extralinguistique, le social, bref les éléments qu'une analyse stricte de la compétence linguistique refuse de prendre en compte. Se situer au niveau de l'action langagière, c'est-à-dire de l'acte de parole, implique de ne pas confondre une grammaire de l'action langagière avec une description de règles, de programmes, qu'elles relèvent du linguistique ou du discursif.

Il faut se tourner vers le dialogisme pour voir apparaître une nouvelle lecture de la compétence. Il est de plus en plus admis que les formes traditionnelles d'enseignement ont accordé trop d'importance au discours monologique, autoritaire, reposant essentiellement sur des assertions au détriment d'un « discours à deux voix », ouvrant à une pédagogie réellement interactive et créative. C'est à travers le dialogue que le langage devient expérience, une expérience qui devrait être une composante fondamentale de toute pédagogie prenant en compte la notion d'apprentissage indissociable du développement personnel. Kerbrat-Orecchioni (1986) fait une synthèse des propositions passées et définit quatre composantes : linguistique, encyclopédique, logique et rhétorico-pragmatique. Cette représentation n'est pas nouvelle. D'ailleurs Kerbrat-Orecchioni soutient que : « *S'il est possible d'isoler certains ingrédients de la compétence communicative globale, la question de savoir comment ils s'organisent au sein de cette « archi-compétence » reste*

³⁶ GREIMAS, A-J & COURTÈS, J., 1979, *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Hachette, Université, p. 100.

pour le moment obscure »³⁷. Dès lors, la compétence linguistique n'apparaît que comme un aspect du dialogue.

Springer insiste sur le comportement du locuteur non natif lorsqu'il écrit : « *Le locuteur non natif doit disposer de moyens et de stratégies lui permettant de gérer l'asymétrie communicative en langue étrangère* »³⁸.

La description schématique de la compétence de communication, telle qu'elle apparaît, combine tâches langagières de la vie quotidienne et niveau d'interlangue. Les recherches sur la composante stratégique font intervenir les données des sciences cognitives. Comment décliner le savoir-faire de la compétence en milieu spécialisé ?

Nous avons montré que linguistique et didactique ont du mal à cerner la compétence de communication en acte. Il semble intéressant de voir comment le savoir-faire dans le domaine spécialisé est présenté dans une analyse plus ouvertement sociocognitive. Ce détour nous permettra d'établir certains rapprochements et proposer une synthèse.

Etre compétent selon Vergnaud c'est aussi s'y prendre d'une manière efficace : « *s'y prendre d'une meilleure manière (...) selon certains critères: plus économiques, plus rapides, plus fiables, plus faciles à comprendre* »³⁹. Cette nouvelle approche de la compétence focalise sur le processus plus que sur le résultat. Il en est de même pour l'enseignant d'où il convient de dire qu'être compétent c'est disposer d'un répertoire de ressources plus large pour faire face à des cas de figure différents.

³⁷ ORECCHIONI, K., 1995, *Les interactions verbales*, A. Colin, Paris, p.33.

³⁸ SPRINGER, C., 1990, « *Recherche didactique et sciences du langage* », in Actes du colloque de linguistique appliquée, Université Strasbourg 2, p. 78.

³⁹ VERGNAUD, G., « *Compétence, conceptualisation et représentation* », GEPED, Actes des journées d'études, Construction et consolidation des réseaux conceptuels en classes de langue, quels étayages pour une dynamique de conceptualisation? Université Paris7, p. 42.

Une des grandes caractéristiques de la compétence relève de la capacité de s'adapter à l'inattendu, à traiter des situations nouvelles. La compétence c'est tout cela, et sans doute plus à la fois et si nous acceptons cette façon d'analyser la compétence, nous sommes tentée de dire que les connaissances n'ont de sens que par rapport à nos actions. A partir de cette étude nous insistons sur la nécessité d'amener les apprenants à communiquer entre eux de manière autonome dans des situations d'échange aussi authentiques que possibles.

Les objectifs assignés au programme n'ont par contre pas réellement bougé. On retrouve les trois aspects bien connus qui définissent la compétence à l'institution éducative, l'objectif linguistique ou communicatif qui définit à la fois la composante linguistique et communicative, l'objectif culturel qui renvoie à une composante socioculturelle plus large que celle que nous avons présentée et enfin, l'objectif intellectuel ou méthodologique qui concerne la composante méthodologique. Cette composante méthodologique est à la fois transversale aux disciplines enseignées à l'école et spécifique à l'apprentissage des langues. On retrouve l'idée selon laquelle l'institution doit ouvrir l'esprit critique, transmettre des savoirs et encore aider l'élève à se développer intellectuellement et à acquérir une certaine autonomie de l'apprentissage. On vise à faire acquérir aux apprenants une compétence de communication fonctionnelle d'où il semble urgent d'afficher clairement et de manière cohérente la dimension pragmatique de la compétence de communication.

Quelles conditions pédagogiques pour développer la compétence pragmatique ?

Sur le terrain pédagogique, on constate invariablement un écart important entre le curriculum institutionnel et le curriculum réel mis en œuvre par les enseignants. L'analyse des interactions en classe de langue fait apparaître une centration sur les réglages de la compétence linguistique au détriment de la mise en œuvre de la compétence de communication. S'appuyant sur une étude des interactions au lycée, Pekarek estime nécessaire de : *« S'éloigner des routines trop rigide-ment structurées et qui se réalisent régulièrement à travers*

des mécanismes discursifs spécifiques, parmi lesquels le plus typiquement la structuration des échanges en initiation-réaction-évaluation et la nature display des questions. Remplacer ces éléments par des structures organisationnelles plus diversifiées et moins prévisibles et des logiques d'échange plus créatives et moins reproductives, s'avère une condition indispensable pour mettre en place à la fois des conditions riches pour le développement des compétences discursives en L2 et un espace sociocognitif qui respecte l'apprenant comme être social de plein droit »⁴⁰. Il en est de même pour le public spécialisé non natif. Rappelons encore que le développement dans la langue seconde dépend du développement dans la langue maternelle tel que le résume Dabène : « L'interdépendance des développements, stipule que le développement de la compétence en langue seconde est lié à la compétence en langue maternelle »⁴¹. Ceci, suppose que les capacités acquises lors de l'acquisition de la langue première constituent une compétence transférable sur les apprentissages d'autres langues.

En étendant progressivement la réflexion au-delà du lexique, l'enseignement a pris en compte de plus en plus les aspects communicatifs. Au milieu des années 70 s'est alors mis en place « l'enseignement fonctionnel du français ». Cette nouvelle expression correspondait à une évolution de la façon d'enseigner. Il s'agissait à cette époque de réagir à un certain effondrement de l'apprentissage du français à l'étranger et d'organiser la promotion du français langue étrangère. C'est dans ce type d'enseignement qu'on peut ranger les travaux consacrés aux migrants désireux d'apprendre une langue étrangère.

D'un point de vue purement didactique, cette première version du « français fonctionnel » était centrée sur la nécessité de travailler sur des documents authentiques (extraits de la vie quotidienne ou professionnelle) écrits ou oraux. On raisonnait en termes de situation de communication, ce qui a conduit parfois à oublier l'enseignement de la langue au profit du

⁴⁰ PEKAREK, S., op. cit. p. 180.

⁴¹ DABÈNE, Louise, 1994, *Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues*, Hachette-Livre, Paris, p. 136.

comportemental et du social. Dorénavant, on parlera en termes de centration sur l'apprenant, de compétences et de savoir-faire qui déterminent les savoirs à acquérir et les contenus linguistiques à enseigner.

CONCLUSION :

Au terme de ce parcours imparfait, quelques points forts semblent se détacher. Les recherches théoriques ne sont pas encore parvenues à un corps stable de savoirs. La première difficulté qui reste à résoudre, concerne l'articulation linguistique / pragmatique. On voit bien que sur le terrain pédagogique, l'entrée linguistique demeure dominante. Une entrée franchement pragmatique aura des conséquences importantes en termes d'organisation de la classe et donc des moyens à attribuer. La résistance au changement que l'on observe est largement due à la difficulté d'assurer une formation continue à tous. L'utilisation des disciplines non linguistiques pour développer l'aspect pragmatique est une bonne chose en soi. Elle peut aussi justifier l'incapacité à rénover la pédagogie de la classe de langue en opposant ceux qui auront pour mission de se centrer sur le montage de la langue et ceux qui pourront la mettre en œuvre de telle façon qu'elle puisse servir à un véhicule de savoir. La deuxième difficulté concerne la place accordée au document écrit. Les documents qui sont à la disposition de nos étudiants sont, pour la grande majorité, en langue française et ce malgré le traitement « audio-oral ». Ceci semble néfaste au développement de l'approche dialogique tant que l'on n'accordera pas à notre langue, à la langue de l'apprenant algérien, une place de choix. A ce propos, C. Baylon rappelle qu' « *Il y a choix parce que la majorité des populations emploie plus d'une seule langue et que chacune de ces langues a ses structures propres* »⁴².

⁴² BAYLON, C., 1996, *Sociolinguistique, société, langue et discours*, Edition Nathan, p. 152.

Tant que l'on se contentera de présenter de l'écrit oralisé ou du dialogue didactisé, on se condamnera à proposer une langue institutionnelle artificielle très éloignée des caractéristiques de la langue parlée.

Comme nous pouvons nous en rendre compte par la diversité des dénominations ainsi que des domaines cités plus haut, les institutions éducatives sont encore bien loin d'avoir harmonisé les statuts attribués aux langues enseignées. Cette coexistence des langues nous amène à circonscrire la notion de bilinguisme qui constitue le deuxième chapitre de cette partie.

CHAPITRE DEUXIEME : Position du stagiaire face à l'apprentissage de l'informatique

I°- Le bilinguisme :

L'étude des situations linguistiques où deux ou plusieurs langues sont en contact, représente l'un des aspects les plus importants de la sociolinguistique moderne. Cette réalité est nommée différemment selon les situations et les auteurs : diglossie, alternance codique, bilinguisme... etc.

La notion du bilinguisme est l'une des plus difficiles à déterminer. Elle épouse différentes définitions, naturellement abondantes, selon les auteurs et l'angle sous lequel ce phénomène est appréhendé.

Pour R. Galisson et D. Coste, il s'agit de : « *Toutes les situations où un individu est amené à utiliser alternativement des langues différentes; l'interprète, le traducteur et même l'élève débutant dans l'apprentissage d'une langue étrangère se trouvent donc dans une situation de bilinguisme* »¹. Cette définition est très simple du moment où elle ne précise ni le degré de compétence du locuteur dans les langues concernées, ni l'écart existant entre deux systèmes. Le même point de vue est adopté par Mackey pour qui le bilinguisme est : « *l'utilisation de deux ou plusieurs langues par le même individu* ». Ces définitions, outre le fait qu'elles soient simples et opérationnelles, elles désignent le bilinguisme comme étant une situation de contact de deux ou plusieurs langues.

Le bilinguisme est devenu un phénomène mondial. Dans tous les pays, on trouvera des personnes qui utilisent plus d'une langue à des fins variées et dans divers contextes. Boyer explique que : « *Rares sont en effet les communautés nationales au sein desquelles ne s'est pas posée ou ne se pose pas la question de concurrence plus ou moins pacifique, plus ou moins violente et le plus souvent déloyale que peuvent se livrer deux ou plusieurs langues* »³.

¹ GALLISON, R., & COSTE, D., op. cit. p. 100.

² MACKAY, W. F., 1968, *The description of bilinguisme*, in J. Fishman, p. 555.

³ BOYER, H., 1996, *Sociolinguistique: territoire et objets*, Delachaux et Niestlé, Paris, p. 17.

Vouloir décrire un panorama de l'étude bilingue est une tâche délicate voire insurmontable. Pour cela, nous nous limiterons aux définitions qui intéressent notre recherche.

Pour définir la situation sociolinguistique en Algérie, il faudrait parler tout de suite du bilinguisme qui est le résultat d'une part, de la fidélité à une langue, l'arabe qui est la langue du peuple et d'autre part, l'adoption d'une grande langue internationale le français qui en même temps qu'elle permet l'appropriation des techniques modernes, dont les pays en voie de développement ont une grande soif, favorise une ouverture plus large sur le monde. Contrairement à l'arabe qui est considéré plutôt comme littéraire, le français depuis l'indépendance est qualifié de langue d'information technique et scientifique et un médium d'enseignement dans les universités pour quelques filières et dans les centres de formation professionnelle pour toutes les filières.

L'enseignement bilingue en Algérie pose tant de problèmes pour les enseignants que pour les étudiants pris en charge par les différents instituts de formation professionnelle dans le pays. Ch. Fitouri s'empresse de déclarer que : « *Seul l'héritage colonial peut expliquer ce bilinguisme des institutions qui, à plus d'un titre, peut être considéré comme source de difficultés, sinon de conflit* »⁴.

Toutefois, l'expression « bilinguisme institutionnel » reste ambiguë et s'interprète de deux façons, selon le sens que l'on donne au mot « institutionnel » : ou bien on veut dire que c'est l'institution qui est bilingue ou que le bilinguisme ait le caractère d'une institution. Récemment, quelques auteurs introduisent la notion du « *bilinguisme technique* »⁵, dont l'emploi et la connaissance se trouvent limités à des usages spécialisés.

Dans la pratique G. Grandguillaume fait un constat général de la situation du bilinguisme en Algérie. A son avis tant que l'arabisation est maintenue à

⁴ FITOURI, Ch., op. cit. p. 169.

⁵ DABENE, L., op. cit. p. 84.

l'horizon des décisions nationales, les positions adoptées continueront de se fonder sur « un bilinguisme de fait qui attribue à l'arabe le secteur social et culturel, au français le secteur économique et financier »⁶.

Bilinguisme et alternance codique, sont deux phénomènes qui s'imbriquent et s'interpénètrent. L'alternance de codes est une stratégie de communication des bilingues, spécifique à l'oral, qui leur permet d'exprimer des intentions, des attitudes, des rôles, de parler spontanément et naturellement en comblant le vide momentané du mot juste dans l'une des langues. E. Calaque est du même avis, selon elle : « l'alternance codique (...) fait partie intégrante de l'expérience quotidienne des bilingues »⁷.

Le phénomène du bilinguisme est au centre de plusieurs facteurs sociaux, psychologiques, économiques et pédagogiques qui influent sur son actuelle diffusion. Nous nous limiterons aux facteurs de représentations linguistiques et pédagogiques.

II°- Bilinguisme et pédagogie :

L'Algérie, comme d'autres pays, se trouve dans la nécessité de légiférer sur les questions de la langue et notamment sur la place des langues étrangères dans l'enseignement.

Plusieurs chercheurs insistent sur le fait de ne pas diluer l'enseignement des langues mais au contraire, le rendre plus efficace. A ce propos, Groux écrit : « Il faut comprendre que ce n'est pas en allongeant la durée d'un cursus qu'on le rendra nécessairement plus efficace. Si l'en veut créer les conditions favorables du bilinguisme, il faut effectivement introduire un enseignement progressif de la langue et des disciplines en langue étrangère. On évitera ainsi la dilution et la redondance génératrice de démotivation »⁸.

⁶ GRANDGUILLAUME, G., Cité par FITOURI, Ch., op. cit. p. 81.

⁷ CALAQUE, E., *L'enseignement précoce du français langue étrangère*, Bilan et perspectives, LIDILEM, Université Stendhal-GrenobleIII, p. 22.

⁸ GROUX, D., « L'éducation bilingue », Dialogue et culture, Numéro spécial, Symposium de Verna, FTFP, Juillet 1994, p. 175.

Le processus de bilinguisme est intimement lié à la mise en place continue, dès les premières années de scolarisation, d'expériences linguistiques qui deviennent graduellement des instruments qui traduisent la pensée et expriment les états émotifs tant dans l'une que dans l'autre langue. Pour Hagege l'enfance est une période très importante de la vie et qu'il faut l'exploiter à bon escient. Selon lui : « *Les chances de succès de l'apprentissage bilingue sont directement liées au soin que l'on prend de le favoriser dès le début de la vie* »⁹. Plusieurs auteurs laissent entendre que l'apprentissage de deux langues dès l'enfance a des effets favorables sur le processus de la pensée.

Pour la réalité sociolinguistique en Algérie, il s'agit tout de même d'un processus qui est favorisé par une forte tendance, parfois inconsciente, de la société algérienne à se conformer à des modèles socioculturels et linguistiques, estimés plus prestigieux. Cette situation, comme nous le constatons, a deux volets : un volet positif et un autre négatif.

- ❖ Le volet négatif vient du fait que l'on ne se rend pas compte que cette façon particulière de percevoir le monde et de l'exprimer se rattache au monde culturel francophone et que si on n'arrive pas à redonner à l'arabe sa fonction de référent de la culture algérienne, celle-ci risque par des pressions socioculturelles auxquelles elle est soumise, de tomber dans la folklorisation la plus complète.
- ❖ Le volet positif est que l'arabe continue à être (et c'est un fait très important) l'élément autour duquel se coagulent l'identité et l'appartenance algériennes, alors que le français reflète un fait d'autant plus significatif qui se définit par l'accès à la science et à la modernité.

Psychologues et sociologues savent combien avec la langue maternelle on intériorise la culture qu'elle exprime, la façon de chacun de penser et de vivre le monde. C'est quelque chose que les apprentissages linguistiques successifs ne parviennent plus à effacer.

⁹ HAGEGE, C., 1996, *L'enfant aux deux langues*, Editions Odile Jacob, Paris, p. 17.

Ce dont nos stagiaires auront besoin dans la vie pratique c'est, avant tout, de voir les choses telles qu'elles sont, donc de savoir observer avec méthode.

Ils auront besoin d'avoir du bon sens, de penser clairement, et de raisonner de manière juste et pour cela, on estime qu'il faut et qu'il suffit qu'ils sachent exprimer leurs pensées et leurs sentiments de vive voix ou par écrit en un langage correct.

Dans les instituts de formation professionnelle, la plupart des stagiaires se plaignent de l'introduction du français comme vecteur du savoir spécialisé, une langue qu'ils n'ont pas assimilée et qui est une des raisons de leur échec (Ces apprenants doivent présenter un mémoire de fin de cycle rédigé en français).

Au nom de la modernité, doit-on imposer aux étudiants un système linguistique dans lequel ils ne se reconnaissent pas ou bien faut-il repenser radicalement l'ensemble du système en vue de le rendre plus approprié, surtout que l'information scientifique passe nécessairement par le canal linguistique ?

A la lumière de ce qui a été vu plus haut, nous réalisons que ce sont des fins professionnelles qui motivent une réflexion sur la possibilité de développer une compétence spécifique à telle ou telle activité langagière (compréhension, production...). A partir de cet état d'esprit nous nous demandons si la formation professionnelle en Algérie épouse la notion d'enseignement bilingue des disciplines spécialisées.

CHAPITRE TROISIEME : La formation professionnelle en Algérie

I°- Généralités :

La formation professionnelle par définition, recouvre toute action pédagogique qui a pour but d'apprendre l'exercice d'un métier ou d'un emploi. Elle est en Algérie ouverte à tous les citoyens des deux sexes entre 16 et 35 ans qui ont déjà bénéficié d'un parcours scientifique ou mathématique au secondaire. Cette activité a été entreprise depuis 1962 dans le but de fournir des cadres à l'économie nationale, de permettre à tout algérien de parfaire sa formation ainsi que de mettre en place l'autonomie de la gestion du cadre professionnel. « *Le développement de la formation professionnelle a pu se réaliser avec la mise en place de l'autonomie de gestion de la formation professionnelle. La construction de divers centres de formation professionnelle et d'apprentissage a atteint 69 en 1979 et 327 en 1992* »¹. En effet, la nécessité de faire accéder un nombre toujours plus élevé d'adultes à une formation de plus en plus élaborée, assure une diffusion très large de l'enseignement technique et scientifique sous ses diverses formes.

La prise de conscience de cette impérieuse nécessité, a amené le pouvoir politique à mobiliser une partie considérable des énergies et des ressources du pays pour la formation et la promotion des hommes afin de répondre aux exigences humaines, sociales, économiques et politiques du pays. Le premier principe sur lequel repose cette activité est le principe d'intensité des objectifs de la formation tel que l'exprime le texte présidentiel : « *S'agissant plus spécifiquement de la formation professionnelle, il conviendra de l'orienter plus adéquatement dans ses filières et adapter son contenu aux besoins socio-économiques. Il s'agira également d'instaurer, à l'égard des formateurs, une plus grande cohérence dans les critères de recrutement et*

¹ REMAOUN, H., 2000, L'Algérie : histoire, société et culture, Ouvrage collectif, Casbah Edition, p. 153.

d'organiser, systématiquement, en leur direction, des actions de formation pédagogique. Il s'agira, par ailleurs, de s'attacher à développer les ressources du secteur, et dans ce cadre, notamment, d'œuvrer à développer des formules de partenariat avec les opérateurs économiques et les collectivités »².

Face à des déficits passés et des besoins nouveaux et urgents recensés au niveau des différentes branches d'activités, les institutions de formation professionnelle proposent de mettre en œuvre une formation massive dans les filières où les besoins sont importants, l'introduction de diverses spécialités nouvelles, entre autres l'informatique, découle de choix technologiques nouveaux. La nouvelle mission devient donc celle d'une insertion rapide des citoyens dans les circuits économiques et techniques. Ainsi assignée à la formation professionnelle, cette tâche lui confère une dimension politique certaine, ce qui permet de façon sensible d'augmenter les capacités nationales ainsi que d'élargir la gamme de spécialités enseignées.

Cette formation destinée aux stagiaires a un double objectif : familiariser l'apprenant avec des notions fondamentales et leur fournir le minimum terminologique et phraséologique nécessaire à la production d'un discours spécialisé cohérent, juste et idiomatique.

Déterminer la place et le rôle de la formation professionnelle dans le développement du pays revient, en fait, à définir la mission et les tâches qui incombent au citoyen dans le développement de sa société.

II°- Le statut de la formation professionnelle :

N'étant pas en possession de textes officiels suffisants pour cerner le statut de la formation professionnelle en Algérie, suite à ma demande, les responsables des différents centres visités, ne m'ont remis que des documents ayant trait à leur programme d'enseignement (Profil professionnel de la

² Discours du président BOUTEFLIKA, op. cit. pp. 45-46.

spécialité, programme du module des connaissances générales enseigné en langue étrangère, programme d'enseignement de l'informatique).

Les discussions engagées avec ces mêmes responsables, m'ont permis de tracer les grandes lignes de cet enseignement dispensé dans les centres dont il s'agit.

En effet, dans ces centres de formation professionnelle, il y a un enseignement du français et un enseignement en français, c'est ce dernier qui fait l'objet de notre recherche. Il s'agit du français langue de spécialité médium d'enseignement de toutes les filières: la fabrication mécanique, l'électromécanique, l'électronique, la maintenance industrielle, l'automatisme et l'informatique récemment intégrée.

II°-1. Orientations générales :

Dans les centres de formation professionnelle, les stagiaires se spécialisent dans des disciplines très diversifiées mais sont réunis pour le cours de français. Pour le module de français, le volume horaire est fixé à une heure et demie par semaine.

Ces centres présentent un autre terrain de récupération. Selon des choix positifs et motivés de la part des stagiaires, il leur donne une chance de s'impliquer dans la vie estudiantine et sociale après avoir subi avec succès le concours de sélection. Ils dispensent un enseignement bilingue où l'arabe scolaire et le français sont enseignés en tant que langues véhiculaires de toutes les disciplines enseignées.

Dans la perspective du concours d'entrée placé avant l'entrée officielle dans l'institution, afin de donner au stagiaire deux années pleines de formation; elles se déroulent ainsi :

La 1ere Année :

- La préparation éventuelle de modules complémentaires.

- Une initiation à la recherche concrétisée dans le travail limité montrant le degré de connaissances des techniques liées à la méthode orientée.

La 2eme Année, Elle est consacrée à :

- Des stages de découverte.

- La rédaction d'un mémoire de recherche (rédigé en langue française), résultat d'une recherche effectuée dans le cadre de l'un des stages.

Lors de notre discussion avec le professeur chargé de l'encadrement, nous avons constaté que les stagiaires qui bénéficient d'un bon niveau en langue française, font d'excellents mémoires.

Cette formation produirait des stagiaires qui :

- Auraient envie de communiquer dans des langues étrangères et de continuer à en apprendre.

- Auraient acquis des aptitudes communicatives suffisantes pour entamer une interaction en fonction de leurs besoins ne serait-ce qu'en arrivant à exploiter au maximum des compétences déficientes et disposeraient de moyens heuristiques nécessaires pour élargir à bon escient leur répertoire verbal en profitant du potentiel acquisitionnel de toute interaction. Cet objectif est-il utopique ?

La réalité de tous les jours nous confirme que cette formation n'est pas en harmonie avec son environnement et le milieu dans lequel elle se trouve. Ainsi dès son entrée au centre de formation professionnelle, le stagiaire algérien se voit soumis à une situation linguistique contraignante caractérisée par la présence de deux idiomes différents d'enseignement : l'arabe scolaire et le français. Cet enseignement spécialisé dispensé en majorité en langue française se trouve en nette inadéquation avec les aptitudes et les capacités linguistiques des apprenants. Il convient donc de concilier entre les engagements scientifiques des instituts et leur participation effective aux réalités nationales. Dans le même esprit D. Labidi atteste que : « *La relation Science – Technique – Production, passe de façon très forte par le maillon principal du système de formation, si ce*

maillon est sauté et que l'influence du système productif ne peut parvenir jusqu'au système de recherche et inversement, le système scientifique et technique est alors désarticulé »³. Comme on peut très bien le remarquer, l'auteur veut que la formation, à l'état embryonnaire, fasse preuve de maturité.

II°-1-1. La formation professionnelle et le rôle de l'enseignant de français :

L'enseignement professionnel suppose une assistance individuelle de l'enseignant. D'abord le professeur de français devra donc aborder un public « multidisciplinaire ». Il lui faudra adapter son enseignement et négocier avec les stagiaires le contenu du cours (normalement, il s'agit de cours de terminologie) où seront pris en compte les objectifs et les exigences du programme tout en faisant abstraction des souhaits des stagiaires.

Ce programme fait appel à la conscience pédagogique et au souci de la remise en question permanente de l'enseignant. Celui-ci tiendra compte du fait que ces stagiaires habitués à une activité structurale, ont quelques difficultés à réintégrer une classe de cours généraux.

L'enseignement professionnel suppose une attention particulière de l'enseignant en langue étrangère, face aux difficultés avouées, ou non, du stagiaire. A ce propos, il serait bon que le professeur de la discipline scientifique (l'informatique) côtoie son collègue de langue étrangère afin d'élaborer un programme de rattrapage. Ils ont en effet, la mission d'enseigner non seulement une matière mais une manière de vivre, de comprendre et d'apprendre, de s'exprimer et de critiquer.

Dans ces perspectives, l'enseignant place l'apprenant en disposition favorable d'apprentissage. Il crée un climat de confiance qui permet de lutter contre la démotivation éventuelle tout en valorisant chaque apprenant. Il n'est sans doute pas vain de rappeler que tout enseignant ou éducateur doit être

³ LABIDI, D., 1992, *Science et pouvoir en Algérie*, O.P.U, p. 262.

en ces termes disponible. Mais la disponibilité n'est pas seulement être présent c'est surtout ce qu'exprimait Berenger qui affirme que : « *La disponibilité n'est pas seulement la capacité d'être présent à tout, la capacité de répondre à toutes les sollicitations. Si ne consistait qu'en cela, notre métier serait facile (...) mais la disponibilité est affaire de juste distance, de proximité et d'éloignement, tout à la fois* »⁴.

II°-1-2. Finalité de l'enseignement de la langue de spécialité :

Dans toute situation d'apprentissage, émetteur et récepteur jouent, simultanément, des rôles essentiels et indissociables. Différentes tâches sont confiées aux récepteurs (apprenants) afin de réussir l'enseignement de la langue de spécialité.

- En tant qu'étudiants, leur première tâche est d'être à l'écoute, non seulement de l'enseignant, mais aussi de leurs condisciples afin d'apprendre et de se forger un esprit critique pour pouvoir à leur tour prendre la parole et défendre un point de vue.
- En tant que citoyens, il leur faudra être attentifs par le biais des médias audiovisuels ou plus professionnels (ceux liés à un métier), à ce qui se passe ici et ailleurs. Ils auront aussi chaque jour à surmonter la crainte de s'exprimer en public s'ils veulent s'affirmer responsables et acteurs de leur avenir.
- En tant que travailleurs ils auront à se présenter, à présenter leurs services, à respecter des consignes orales ou à en donner aux autres. Ils devront aussi pouvoir défendre leurs intérêts et participer à des formations pour rester compétitifs.

Apprendre à communiquer, c'est donc apprendre à parler et à écouter. Cet apprentissage est très important. Les stagiaires se montrent le plus souvent malhabiles à prendre la parole et réticents à écouter autrui. Dans cet

⁴ BERENGER, L., 1993, *Apprendre en grande section*, Nathan, p. 24.

enseignement spécifique, il est pertinent de regrouper ces deux activités, parole et écoute, puisque le but est de parfaire les pratiques de communication des apprenants en leur fournissant des outils de qualité.

□ PAROLE :

L'objectif global doit être de faire progresser le plus grand nombre de stagiaires et de les amener à être capables de s'exprimer en toutes circonstances. C'est en parlant qu'on apprend à parler. Le professeur veillera donc, et pas seulement lors du cours de la langue de spécialité, à susciter la prise de parole et l'expression autonome des apprenants eux-mêmes plutôt que de se substituer à eux en permanence. On tâchera d'atteindre les objectifs suivants :

- apprendre aux stagiaires à vaincre l'inhibition mal placée de certains d'entre eux.
- les sensibiliser à l'ordre des interventions et au respect de la parole de l'autre.
- les encourager à prendre la parole à bon escient et dans les deux langues.
- les engager à se faire entendre.
- développer leur fluidité verbale ainsi que la maîtrise correcte du vocabulaire spécialisé.
- leur apprendre à adapter leur langage à une situation précise.
- leur faire comprendre que la qualité de la communication est subordonnée à la clarté et à la correction de leur langage.
- les amener à utiliser un vocabulaire précis.
- les amener à structurer leurs propos.

L'évaluation de ces différentes activités dépend largement de la maîtrise des deux langues en question, sera-t-elle donc positive ?

□ ECOUTE :

Une écoute passive n'est pas rentable, elle ne permet pas de sélectionner, d'organiser et de s'appropriier les informations reçues. Or, au terme d'une activité d'écoute, les stagiaires seront capables de restructurer un cours donné au lieu de le mémoriser. Il faudra donc les mettre en situation telle qu'ils prennent conscience du caractère essentiel des conditions d'écoute (calme, attention, volonté d'écouter).

En s'interrogeant sur l'importance que cette formation accorde à l'écoute, les enseignants synthétisent que bien écouter, c'est se donner entre autres, la possibilité de :

- mener à bien une tâche définie oralement.
- argumenter au sens contraire.
- restituer le message (chose qu'exige l'enseignant au début de toute leçon) sans le trahir et être capable de l'exploiter.
- mémoriser et donc faciliter l'apprentissage.

II°-1-3. Finalité de l'enseignement de la langue étrangère :

L'enseignement professionnel offre de nombreuses finalités. Par ailleurs, le passé scolaire des stagiaires est tout aussi varié ou même décevant. Il n'est pas étonnant dès lors, en matière d'apprentissage de la langue étrangère, que les motivations d'une part, les compétences acquises d'autre part, de la majorité (tel que notre enquête le montre), soient particulièrement diverses, chez le groupe et chez l'individu lui même.

Suivant les directives prescrites au professeur de langue étrangère, les objectifs du cours de français s'attachent, en outre, à l'acquisition de savoir-faire favorisant la poursuite de la formation dans les activités suivantes :

□ **Parole et Ecoute :**

On insistera sur la nécessité d'une écoute active permettant de :

- comprendre un discours, reconnaître les manipulations de l'orateur.
- dégager l'essentiel de l'accessoire en vue d'une prise de notes intelligente.

□ **Lecture :**

Puisque les apprenants de la discipline (l'informatique) auront à reproduire (par ordinateur) les textes proposés par l'enseignant, leur professeur de langue doit les sensibiliser à une lecture correcte pour faciliter la tâche à l'enseignant de la langue de spécialité.

Il n'est pas utopique que ces apprenants endurent de mauvaises habitudes en lecture, qui sont rencontrées à ce stade et nécessitent des exercices de remédiation. Parmi ces habitudes et comme nous sommes du domaine, nous citons : suivre le texte du doigt, syllaber, subvocaliser, revenir trop en arrière parce que certains mots ont été mal identifiés.

Quel que soit le niveau des apprenants, l'objectif essentiel est d'augmenter les performances de chacun en lecture. La réussite professionnelle, l'épanouissement personnel et social de l'apprenant dépendent en partie de ses aptitudes à lire, c'est-à-dire de sa capacité de saisir le plus rapidement possible en même temps que comprendre et exploiter au mieux des documents écrits. Plus les performances en ce domaine seront élevées, plus l'apprenant sera à même d'adopter, de lui-même, une démarche appropriée à la difficulté des textes utilitaires.

□ **Ecriture :**

En assistant aux cours, le stagiaire est censé prendre des notes par écrit, cette activité est théoriquement prise en charge par les enseignants dans la mesure où l'étudiant doit reformuler ses pensées par écrit.

Les difficultés d'écriture des stagiaires du professionnel peuvent inciter le professeur de la langue étrangère à multiplier les activités de langue (grammaire, vocabulaire, orthographe). Or, il semble bien que des leçons théoriques, même intensives, n'améliorent guère les capacités utiles pour écrire ou reformuler correctement, surtout si ces leçons ne sont pas déterminées par un besoin réel. Est-ce vraiment possible quand on a affaire à un public hétéroclite ?

II°-1-4. Description de la discipline enseignée (l'informatique) :

De par son caractère de discipline technique et scientifique, C. Maccio l'a décrite comme : « *Un outil qui permet l'apprentissage d'un processus actif et rapide dont l'initiative revient à l'apprenant. Ayant sa propre logique, il incite l'utilisateur à se pencher sur ses propres processus de pensées, c'est-à-dire avoir une activité métacognitive dont de nombreux psychologues pensent qu'elle joue un rôle fondamental dans la capacité de l'homme à développer de nouveaux instruments de pensée* »⁵.

C'est une discipline possédant à la fois une dimension scientifique, technologique et humaine. Appelée « science de traitement de l'information », son apprentissage suppose une capacité de raisonnement logique et de manière abstraite, d'observer les expressions et de les manipuler. Dans ce contexte, de nombreuses qualités sont requises de la part du stagiaire et en particulier de l'informaticien(ne) de demain. Dans ce cas, l'informatique ne pourra qu'aider la langue française à se maintenir là où elle est déjà présente.

Qu'en est-il de l'apprenant donc? Cette avalanche de mots nouveaux introduits dans un même cours, va-t-elle le dérouter ?

⁵ MACCIO, Ch., 1994, *Pratique de l'expression : orale-écrite-audiovisuelle- corporelle – travail- personne-informatique*, Chroniques sociales, Lyon, p. 272.

CONCLUSION :

La formation professionnelle n'est pas un acte innocent ou gratuit, elle conduit à l'obtention d'un diplôme, donc nous ne pourrions pas omettre de citer les objectifs qu'elle souligne :

- Développer l'autonomie chez le stagiaire.
- Développer chez eux, les raisonnements logiques.
- Donner ou accentuer le goût pour les sciences.
- Insister sur la maîtrise des langues d'enseignement des différentes disciplines.
- Découvrir et mettre en place une démarche scientifique dans différentes situations et avec différents aspects.

DEUXIEME PARTIE

CADRE METHODOLOGIQUE

CHAPITRE PREMIER : Enquête en première année (T.S en informatique)

INTRODUCTION :

Pour expliquer notre enquête, il est important de préciser pourquoi nous avons choisi la première année comme champ d'investigation.

La première année est une étape importante dans la vie de l'étudiant, dans le centre de formation professionnelle. Elle diffère des autres classes en ce qu'elle présente de nouveau. Elle représente en effet, la première fois où le stagiaire apprend l'informatique. Théoriquement, elle correspond à un certain degré de connaissances, dans les deux langues (l'arabe scolaire et le français), indispensables pour l'apprentissage de l'informatique.

I°- Présentation de l'enquête :

I°-1. Lieu de l'enquête :

L'enquête que nous avons menée a eu lieu au département d'informatique du centre de formation professionnelle d'El-Khroub. Le choix de cet institut ainsi que du département d'informatique n'a pas de motivation particulière. Notre choix a plutôt été guidé par des raisons pratiques. Ne disposant que d'un temps réduit, nous avons donc cherché à l'exploiter au maximum en menant notre enquête dans un centre de formation professionnelle relativement proche. L'enseignement institutionnel a été choisi en raison du cours de la discipline de l'informatique qui y est dispensé et parce que l'enseignant de la discipline spécialisée doit consulter des ouvrages en langue française pour pouvoir assurer et compléter son cours. Nous avons donc voulu voir s'il ne rencontrait pas de difficultés à ce niveau. Le fait que nous ayons déjà enseigné à la majorité de ces étudiants en classe terminale au lycée, nous a semblé pouvoir faciliter notre travail.

Les enseignants qui assurent leur enseignement au sein du département d'informatique, peuvent être regroupés ainsi :

- Les enseignants permanents des différents modules en rapport avec l'informatique. Ils ont plus de quinze ans d'expérience. Ces enseignants ont été formés initialement en français et n'ont pas eu de formation concernant particulièrement leur enseignement.
- Les enseignants vacataires titulaires d'une licence de français mais qui n'ont aucune expérience dans le domaine de l'enseignement. Ils assurent un module de connaissances générales en langue française. Dans ce module, il s'agit de techniques d'expression écrite.

Lors des visites que nous avons effectuées dans différents instituts de formation professionnelle, nous avons constaté que ces établissements ne disposent pas de directives officielles, même lorsqu'il n'y a plus de section bilingue.

II°- Méthodologie de l'enquête :

La méthode de notre enquête consiste en une passation d'un questionnaire et une organisation d'entretiens. Ce sont les deux principaux instruments de la collecte des informations auprès de la population enquêtée.

II°-1. Le questionnaire :

Le questionnaire que nous avons préparé consiste à poser à un ensemble d'informateurs une série de questions relatives à leur attitude, leur attente, leur motivation et leur niveau par rapport à la langue française. Il est constitué de deux parties. La première partie tend à identifier l'informateur (âge, sexe, série des études au lycée). La deuxième partie est composée de 12 questions qui nous ont permis de mieux situer notre public à travers des questions fermées, des questions à choix multiples et des questions ouvertes permettant aux enquêtés de rédiger des réponses libres. Les stagiaires étaient invités à répondre aux questions une par une. Chaque question était lue à haute et intelligible voix. Les

mots et expressions, dont le sens pouvait échapper, étaient expliqués voire leurs équivalents donnés en langue arabe. En effet, à la dixième question du questionnaire distribué « Dans quelle langue préférez-vous étudier l'informatique ? » la plupart des étudiants ont opté pour la première réponse « en arabe ». A propos de la dernière question « Comment faites-vous pour assimiler le cours d'informatique ? », nous nous attendions à des réponses assez élaborées des stagiaires. Dans l'ensemble, ces derniers n'ont pas répondu à cette question peut être que le niveau d'expression en français ne leur permet pas d'explicitier leur pensée.

Ces questions sont traitées dans un questionnaire écrit et anonyme soumis à chacun des stagiaires. Le dépouillement a été fait manuellement, ce qui nous a pris énormément de temps. Le questionnaire remis était lisible. Les données ainsi obtenues s'avèrent suffisamment claires pour l'analyse.

Dans l'enquête que nous avons effectuée, il s'agit d'étudiants arabophones, inscrits dans une filière scientifique (l'informatique), qui sont appelés à poursuivre un enseignement bilingue au cours de leur cursus institutionnel.

Nous avons choisi d'utiliser le questionnaire en premier lieu dans le but de recueillir des données nécessaires à notre étude. Nous citons l'exemple de la question ouverte n°3, à travers laquelle nous essayons de savoir si le français est une matière qui a contribué à l'échec de chaque informateur « Quelles sont les matières qui ont contribué à votre échec au baccalauréat? ». Une question fermée n°5 « Est-ce que le module de français vous facilite la compréhension du cours de l'informatique? » et des questions à choix multiples comme la question n°11 « Aimerez-vous avoir des enseignants : Francophones, Arabophones ou Bilingues ? ».

II°-2. Caractéristiques de la population enquêtée :

Le public qui a participé à notre investigation est constitué des stagiaires du département d'informatique. Les sujets concernés préparent un diplôme de technicien supérieur en informatique. Ils ont au cours de leur cursus de formation et pendant la première année, un module de français assuré par un enseignant vacataire.

Grâce au questionnaire que nous avons distribué aux informateurs, nous avons pu dégager certaines caractéristiques que nous reproduisons dans les tableaux suivants :

a)- Le sexe des enquêtés :

Sexe	nombre	pourcentage
féminin	10	40 %
masculin	15	60 %
Total	25	100 %

(*Tableau 1*)

b)- L'âge des enquêtés :

Age des enquêtés	nombre	pourcentage
19 ans	14	56 %
20 - 21 ans	11	44 %
Total	25	100 %

(*Tableau 2*)

c)- Série des études au lycée :

	nombre	pourcentage
série sciences de la nature	24	96 %
série sciences exactes	01	04 %
Total	25	100 %

(Tableau 3)

d)- Nombre d'années relatives aux études du français :

Nombre d'années	nombre	pourcentage
9	5	20 %
10	20	80 %
Total	25	100 %

(Tableau 4)

e)- Est-ce que le module de français vous facilite la compréhension du cours d'informatique?

	nombre	pourcentage
OUI	1	4 %
NON	24	96 %
Total	25	100 %

(Tableau 5)

f)- Proposez-vous une augmentation du volume horaire dans ce module ?

	nombre	pourcentage
augmentation	11	44 %
suppression	14	56 %
Total	25	100 %

(Tableau 6)

g)- Vos lectures scientifiques sont dans quelle langue ?

	nombre	pourcentage
en arabe	19	76 %
en français	6	24 %
Total	25	100 %

(Tableau 7)

h)- Utilisation du français en dehors du centre :

Situation d'utilisation de la langue	nombre	pourcentage
à la maison	3	12 %
entre amis	17	68 %
avec les enseignants	5	20 %
Total	25	100 %

(Tableau 8)

i)- Au niveau de votre bibliothèque la documentation relative à l'informatique, est elle en arabe ou en français ?

	nombre	pourcentage
documentation en arabe	00	00 %
documentation en français	25	100 %
Total	25	100 %

(Tableau 9)

• Analyse des tableaux et commentaires :

L'objet de ce questionnaire est, dans un premier temps, d'identifier nos informateurs et de cerner leur profil. Dans un second temps, de recueillir des informations sur leurs motivations et leurs positions vis-à-vis de l'emploi des deux langues, le français et l'arabe. Les tableaux que nous avons établis nous permettent la lecture suivante :

Le tableau 1 nous montre que parmi les enquêtés, le sexe masculin est majoritaire avec un taux de 60 %, alors que le sexe féminin représente un taux de 40%. Ceci montre l'intérêt apporté par les deux sexes vis-à-vis de cet enseignement institutionnel à visée professionnelle.

D'après le *Tableau 2*, il s'avère que les stagiaires sont tous âgés de 19 à 21 ans. Il s'agit d'un public relativement homogène quant à l'âge, ceci nous permet de confirmer le fait que les sujets concernés par la formation professionnelle sont des adultes.

Le tableau 3 montre la répartition des étudiants selon la série de leurs études au lycée. Il en ressort que la majorité écrasante a fait des études dans la filière des sciences de la nature avec un taux de 96 %, alors qu'un seul stagiaire était inscrit en série des sciences exactes. Ce détail attire notre attention sur le fait que nos

informateurs ont été, lors de leur cursus au lycée, confrontés à un apprentissage de la langue française plutôt orienté vers une option scientifique que littéraire.

Les informateurs ont suivi des cours de français sur une période qui s'étale entre 9 à 10 ans (**Tableau 4**). Il s'agit d'un public ayant bénéficié d'une scolarisation normale en Algérie (trois années de langue française au primaire, trois autres années au moyen et trois années au secondaire). Ces apprenants sont donc pourvus en principe d'une expérience et d'une pratique non négligeable de la langue française, ils sont de ce fait avertis. Même lorsqu'il s'agit d'un apprentissage bilingue de la discipline spécialisée, les enseignants se laissent convaincre par le fait que leurs étudiants possèdent les acquis et les compétences demandées pour la formation dispensée.

69% des stagiaires ont infirmé l'apport du module de français à leur formation, comme le montrent les résultats figurant dans le **Tableau 5**. Ceci est peut être dû au volume horaire restreint réservé à l'enseignement de la langue française ainsi qu'au contenu de cet enseignement (techniques d'expression écrite). Nous précisons que ce volume horaire est de 1h30 par semaine. En plus les stagiaires ne disposent que d'une courte période d'une année pour la formation en français. Les informateurs ayant bien voulu faire des propositions concernant le volume horaire n'ont pas manqué de suggérer une augmentation des séances hebdomadaires dans ce module, avec un taux de 44 %. (**Tableau 6**).

La majorité des locuteurs préfère effectuer ses lectures scientifiques en langue arabe avec un taux de 76 % (**Tableau 7**). **Le tableau 8** présente le degré d'utilisation de la langue française dans la vie quotidienne des informateurs ainsi que dans une situation formelle (avec les enseignants). Devant la difficulté de juger objectivement de la primauté de l'oral sur l'écrit, nous nous contentons d'un regard comparatif pour voir logiquement que les situations informelles, (à la maison et avec les amis) avec un taux de 80%, l'emportent sur la situation formelle (avec les enseignants) avec un taux de 20 %. Il s'avère que l'utilisation du français pour des activités formelles (avec les enseignants), que

les interrogés ont énumérées eux-mêmes, représente un pourcentage très bas (20%). Nous nous demandons si cela n'est pas dû au fait que l'apprenant algérien se sent, par rapport au français, plus à l'aise à l'oral dans les situations informelles que dans des situations formelles de face à face.

Ayant plus ou moins une idée sur les réalités du terrain, la réponse qui figure au (*Tableau 9*), nous semble aller de soi. Le tableau nous informe sur la langue du support pédagogique disponible dans la bibliothèque de l'institut. Tous les informateurs affirment que le support pédagogique à la bibliothèque de l'institut est disponible en langue française. Ceci contribue à mettre les stagiaires, venant d'un même système éducatif, en difficulté alors que l'enseignement dispensé est nommé enseignement bilingue.

Après notre lecture des réponses, nous avons constaté que les informateurs hésitaient à répondre aux questions ouvertes. La majorité y répondait brièvement car ils étaient incapables de construire une phrase correcte en français.

Le questionnaire n'est pas un acte gratuit. Les données que nous avons obtenues nous permettront de mieux orienter nos questions pendant l'entretien.

II°-2. Les entretiens :

Afin de mieux cerner la demande institutionnelle, nous avons entrepris des interviews orales et individuelles avec les différents protagonistes de cet enseignement bilingue et spécialisé.

Les personnes interrogées à propos des caractéristiques de cet enseignement sont :

- Le directeur du centre de formation professionnelle.
- Le chargé pédagogique.
- L'enseignant de la spécialité (l'informatique).
- L'enseignant du module des connaissances générales.
- Un stagiaire délégué du département de l'informatique.

Ces entretiens sont d'une durée variable. Nous avons rencontré quelques problèmes de communication avec le stagiaire qui ne maîtrisait pas la langue française.

Les responsables et l'enseignant de la spécialité, que nous avons interrogés, maîtrisaient bien l'outil linguistique contrairement à l'enseignant du module de français qui a montré qu'il n'avait aucune expérience dans le domaine de l'enseignement du français.

En tout état de cause, le fait est que, le contact avec la langue française n'est pas toujours suffisant pour faciliter l'apprentissage scientifique et technique. Le test que nous nous sommes proposé de mener dans une classe d'initiation à l'informatique nous semble nécessaire pour déterminer les compétences linguistiques des apprenants en vue de cet apprentissage spécialisé.

CHAPITRE DEUXIEME : Test des compétences linguistiques en français

INTRODUCTION :

Notre public (non bilingue), dont la majorité était nos élèves au lycée, a été soumis à un apprentissage de la langue étrangère jusqu'au secondaire, donc pourvu d'une expérience non négligeable. En fonction du niveau linguistique objectivé et des impératifs du programme d'informatique, nous allons vérifier si ces données théoriques sont conformes au niveau réel des stagiaires. Pour cela, nous appliquerons le test d'Abidjan¹ afin d'appréhender leurs capacités d'expression et de raisonnement.

Il ne nous revient pas, ici, de faire l'historique du test initié dans le cadre de la sociolinguistique mais nous estimons nécessaire d'en retracer, très sommairement les grandes étapes des deux épreuves en question.

I°- Description et modalités de passation du test :

I°-1. Objectif du test :

Le test d'Abidjan a pour ambition de :

- ❖ Arriver à déterminer le niveau des stagiaires en connaissance, compréhension et motivation par rapport à la langue étrangère (le français).
- ❖ Nous permettre d'obtenir des indications sur chaque sujet avec le maximum d'objectivité.

Ce test a été conçu pour des sujets dont le français n'est pas la langue maternelle mais la langue dans laquelle ils doivent poursuivre leur scolarité

¹ CHAUDENSON, R., 1997, « Le test d'Abidjan: L'évaluation des compétences linguistiques en français ». Ce test s'inspire d'études antérieures, le « français fondamental » qui a été revisité, aussi des travaux de M. GROSS et du LADL, le livre de P. Le Goffic et N. Mc Bride, *Le niveau Seuil* (D. Coste et al.1981) et les diverses publications du projet ESF ainsi que la contribution précieuse de D. Véronique.

comme c'est le cas de notre population. Il repose sur la présentation des « habiletés » de la compréhension et l'expression à dominante orale. L'usage de ce test est particulièrement intéressant dans cet institut qui s'occupe, à titres divers, de la formation des adultes. En effet ce test permet, rappelons-le, d'évaluer les compétences de compréhension orale et écrite des témoins qu'aucun test classique ne permet de traiter. Il permet aussi de dessiner des « profils de compétence » qui sont particulièrement intéressants dans le domaine de l'acquisition des capacités spécialisées liées aux activités professionnelles envisagées.

Les apprenants quant à eux, étaient prévenus à l'avance. Avant et même au début de l'épreuve, ils ont manifesté de l'angoisse de voir évaluer leur niveau en français, nous avons pris le soin de les mettre à l'aise en leur donnant toutes les informations utiles au bon déroulement du test. Les sujets soumis au test sont issus de couches socio-professionnelles diverses et présentent différents niveaux socioculturels. Il s'agit du même public que nous avons soumis au questionnaire. Ce test visait, selon les termes même de ses concepteurs, à évaluer les types et les niveaux de compétences de toutes les catégories d'apprenants, quels que soient leurs modes d'appropriation de cette langue (maternelle, seconde ou étrangère).

I°-2. Conditions du déroulement du test :

Ce test d'une durée de deux heures, a eu lieu vers la fin du mois de novembre 2001 dans une salle de TP, du département d'informatique. C'est une salle assez spacieuse, ainsi les stagiaires étaient suffisamment séparés les uns des autres. Les épreuves étaient réalisées pendant la même semaine que l'enregistrement du cours d'informatique qui s'adresse au même public et qui fait l'objet de l'analyse linguistique de la présente étude.

Le directeur et nous même avons décidé de ne pas perturber les cours. Nous avons donc pris du temps de l'enseignant deux heures de permanence. L'opération aurait pu se prolonger davantage si les sujets les plus lents en avaient manifesté le désir.

Les réponses des stagiaires devraient être écrites sur les polycopiés comportant les différentes épreuves, où des espaces étaient prévus à cet effet. Nous avons sollicité la collaboration de l'enseignante de français lors de l'organisation de l'espace et la passation du questionnaire.

Notre intrusion dans le groupe n'a pas posé de problèmes d'apathie ou de méfiance. Nous avons cherché à créer un climat de confiance afin d'éviter les blocages ou qu'un échec soit dû en partie à la timidité des stagiaires. Nous avons évité de donner à ces épreuves l'allure d'un examen mais plutôt d'un travail habituel. Nous leur avons expliqué qu'ils devaient faire un travail personnel. L'anonymat s'est révélé utile et tous les stagiaires ont participé. Les conditions morales et matérielles étaient donc favorables et ne pouvaient être mises en cause en cas d'échec.

II°- Description des épreuves du test :

Ce test repose sur l'examen des compétences de compréhension orale et écrite. Il est donc constitué de deux formes d'épreuves : une épreuve de compréhension orale et une épreuve de compréhension écrite. Il s'agit d'un test collectif dont la passation s'effectue rapidement et sans matériel autre que le stylo et le papier.

- **Epreuve n°1 : Compréhension orale :**

L'épreuve de compréhension orale a été intégralement enregistrée sur le magnétophone. Dans cette épreuve, les productions orales du témoin ne doivent être exploitées que comme élément d'évaluation de sa compréhension des énoncés, l'élément à apprécier est donc la capacité du témoin à comprendre les

questions qui lui sont posées et les affirmations qui lui sont proposées (approbation ou refus d'affirmations à propos de l'image de la jeune fille sur une mobylette). (*Annexe III*)

- Voici une image, nous allons vous proposer une série de phrases (concernant cette image) à vous de voir si elles correspondent à cette image. Répondez par Vrai ou Faux.

Cet exercice porte sur 10 questions, chaque réponse juste est notée sur un point. La meilleure copie aura 10/10.

Nous nous sommes efforcée d'appliquer les consignes du test, tant pour la passation que pour la correction. Comme nous ne nous disposions pas des images originales servant de support à la compréhension orale, nous avons utilisé des images dont la copie figure en annexe.

- **Epreuve n°2 : Compréhension écrite**

Cette épreuve, ne pose pas de gros problèmes d'évaluation. Il s'agit en effet de lire un texte et de répondre à des questions de compréhension, relatives au même texte. Des photocopiés étaient distribués au début de la séance, les réponses devaient être écrites sur les feuilles où des espaces étaient prévus à cet effet. (*Annexe III*)

- Après avoir lu le texte, mettez une croix dans la case qui vous semble convenir. Cet exercice comporte cinq questions. Chaque bonne réponse est notée sur 2 points. La meilleure copie aura 10/10.

Pendant le test, les sujets testés ont émis quelques réserves concernant la langue du test. Ils ont voulu avoir le même test mais écrit en langue arabe. Ce comportement ne peut être que révélateur des attitudes des apprenants vis-à-vis de l'emploi de la langue française.

Le traitement (la correction) de toutes les réponses a demandé 10 minutes pour chaque stagiaire.

Nous évaluons les réponses des sujets, dans les deux activités, comme suit :

- « Excellent » pour celui qui obtient une note entre 8-10/10.
- « Moyen » pour celui qui obtient une note entre 5 - 07/10.
- « Faible » pour celui qui obtient une note entre 03 – 04 /10.
- « Nul » pour celui qui obtient une note inférieure à 02/10.

Cette évaluation concerne uniquement notre travail de recherche et les stagiaires, non concernés, n'en prennent pas connaissance.

III°- Analyse des résultats du test :

Nous synthétisons les réponses de nos enquêtés dans le tableau ci-dessous. Nous présentons ensuite les résultats de cette analyse ainsi que les observations que ces résultats nous suggèrent.

N° des enquêtés	COMPREHENSION ORALE				COMPREHENSION ECRITE			
	Excellent	Moyen	Faible	Nul	Excellent	Moyen	Faible	Nul
1			X					X
2				X				X
3		X					X	
4			X				X	
5		X				X		
6			X					X
7			X					X
8			X					X
9			X				X	
10		X					X	
11		X				X		
12		X					X	
13		X						X

14			X					
15			X				X	
16		X					X	
17		X					X	
18						X		X
19			X					
20			X				X	
21			X				X	
22			X					
23			X					X
24			X				X	
25			X					X
							X	

- Niveau de chaque stagiaire :

Stagiaire n°1 : Déséquilibre entre la compréhension orale et la compréhension écrite qui est nulle.

Stagiaire n°2 : Aucun niveau, aussi bien en compréhension orale qu'en compréhension écrite.

Stagiaire n°3 : Moyen en compréhension orale, faible en compréhension écrite.

Stagiaire n°4 : Faible, aussi bien en compréhension orale qu'en compréhension écrite.

Stagiaire n°5 : Moyen en compréhension orale, moyen en compréhension écrite. Stagiaire passable.

Stagiaire n°6 : Faible, aussi bien en compréhension orale qu'en compréhension écrite.

Stagiaire n°7 : Déséquilibre entre la compréhension orale qui est faible et la

compréhension écrite qui est nulle.

Stagiaire n°8 : Même remarque.

Stagiaire n°9 : Stagiaire faible que ce soit en compréhension orale ou en compréhension écrite.

Stagiaire n°10 : Un niveau passable en compréhension orale et faible en compréhension écrite.

Stagiaire n°11 : Même remarque.

Stagiaire n°12 : Même remarque.

Stagiaire n°13 : Niveau moyen en compréhension orale mais nul en compréhension écrite.

Stagiaire n°14 : faible, aussi bien en compréhension orale qu'en compréhension écrite.

Stagiaire n°15 : Même remarque.

Stagiaire n°16 : A peine moyen en compréhension orale et faible en compréhension écrite.

Stagiaire n°17 : Très grand déséquilibre entre la compréhension orale et la compréhension écrite. La première est moyenne alors que la deuxième est nulle.

Stagiaire n°18 : Faible en compréhension orale, moyen en compréhension écrite.

Stagiaire n°19 : Faible dans les deux épreuves.

Stagiaire n°20 : Même remarque.

Stagiaire n°21 : Même remarque.

Stagiaire n°22 : Niveau faible en compréhension orale, nul en compréhension écrite.

Stagiaire n°23 : Niveau faible dans les deux épreuves.

Stagiaire n°24 : Stagiaire faible en compréhension orale et inapte à comprendre un texte écrit.

Stagiaire n°25 : Niveau faible, aussi bien en compréhension orale qu'en compréhension écrite.

- **Analyse et interprétation des résultats :**

Le tableau parle de lui-même, le niveau des stagiaires vacille entre le moyen et le faible. Le niveau qualifié de faible présente un pourcentage important alors que ceux ayant un niveau moyen en compréhension orale, ne présentent qu'une minorité. Rappelons que cette catégorie du public a été exposée à la langue étrangère pas moins de 9 ans, ajoutons à cela des contacts d'autres natures (médias - famille – environnement...).

A l'exception de quelques sujets qui sont dotés d'une faible aptitude à l'oral, la plupart des stagiaires ne peuvent pas s'exprimer convenablement dans une situation en langue française. Ils s'expriment de manière chaotique, en choisissant au hasard leurs mots, ils créent des mots nouveaux.

D'une manière générale, les stagiaires parviennent à une compréhension orale relativement moyenne eu égard à leur capacité de compréhension de l'écrit.

En vertu des résultats et des informations recueillis sur le niveau des stagiaires, nous pouvons dire que la compréhension joue, malgré tout, un rôle non négligeable et qu'elle facilite ou bloque l'expression. En d'autres termes, sans la compréhension il y a peu de chance pour que la production se réalise.

Cette étude non absolue n'est que relative. Le public que nous avons ciblé ne représente qu'un échantillon d'un milieu socioculturel et pédagogique, il est évident que dans d'autres centres, les méthodes pédagogiques exerceront des influences autres sur les apprenants et les résultats seront dans une certaine mesure différents.

Il existe en effet un va-et-vient constant entre la compréhension orale et écrite. L'énoncé de l'épreuve écrite est un texte présenté aux stagiaires. Si le texte n'est pas compris, le stagiaire est incapable de produire une réponse cohérente. Si l'outil linguistique fait défaut l'apprenant est incapable de formuler ses idées même si elles sont justes.

Tel stagiaire par exemple sera considéré comme faible en informatique puisqu'il ne possède pas l'outil linguistique qui lui permettra d'aborder le cours de la discipline en question.

Un autre problème, non moins important dans la compréhension, est celui de la lecture. Des stagiaires ont produit des énoncés faux parce qu'ils n'ont pas bien lu l'énoncé. Il convient de rappeler que les fautes d'orthographe et de grammaire ne sont pas prises en considération dans ce test.

Tout ce qui vient d'être dit, a été recueilli à partir d'une situation ordinaire de cours de langue de classe. Toute l'expérimentation s'est déroulée au cours des séances habituelles qu'ont les étudiants avec leur enseignante. La plupart des stagiaires étant déjà traumatisée par l'échec scolaire, nous avons tenu à leur préciser que les épreuves ne sont pas du tout celles qu'on propose à l'école ou pendant les examens.

CONCLUSION :

Au terme de ce test, nous pouvons dégager certaines caractéristiques qui ont particulièrement retenu notre attention :

- Le niveau en langue française observé coïncide avec les hypothèses que nous avons formulées. Nous pouvons même dire que ces apprenants n'ont pas encore franchi le niveau Seuil.
- Le niveau de performance général se définit par la défaillance de l'habileté de décodage qui entraîne des difficultés dans la production.
- Les impératifs des programmes, de français et d'informatique, sont à notre avis ambitieux. Si l'objectif de la compréhension est partiellement atteint, nous ne pouvons en dire autant en ce qui concerne la production.
- Le rendement en discipline scientifique est proportionnel aux acquisitions linguistiques dont il dépend directement surtout quand il s'agit de

l'apprentissage des sciences et des techniques dans une langue étrangère telle que le français par exemple.

Nous admettons, comme le montre le test, que les compétences linguistiques des stagiaires sont insuffisantes. Il reste à prouver si le discours spécialisé de l'enseignant est à la portée intellectuelle de ces derniers. Tel est l'objectif que se propose notre troisième partie.

TROISIEME PARTIE
DESCRIPTION DU FRANCAIS MANIFESTE
DANS LE COURS D'INFORMATIQUE

CHAPITRE PREMIER : Description du cours d'informatique

INTRODUCTION :

La seule détermination du niveau de chaque stagiaire en français, par le test, ne nous permet pas de connaître, en effet, le caractère de la langue de spécialité. Le choix du corpus s'impose en vue de soumettre à l'analyse, suivant les procédés que nous déterminons, les matériaux linguistiques de la discipline enseignée, de la formation ainsi que de la langue de spécialité.

I°- Choix du corpus :

Nous avons opté pour le cours oral du professeur parce qu'il présente les réponses que nous cherchons dans le domaine prospecté : (Quoi enseigner? à Qui enseigne t-on? Comment enseigner?).

Le cours oral nous permet de collecter des renseignements se rapportant à la langue de spécialité. Nous avons écarté également le cours écrit que présente le livre parce que le niveau de langue qui le sous-tend est compliqué, trop théorique voire même incompréhensible pour nos témoins.

Comme il est impossible d'assister à tous les cours sans gêner la classe et comme il est difficile de transcrire phonétiquement tous les cours d'informatique qui s'échelonnent sur toute l'année d'initiation à cette science, nous nous sommes limitée à trois cours de l'année.

Notre échantillon est par définition un cours de la spécialité. Il comporte un nombre important de termes techniques que les témoins rencontrent pour la première fois ainsi qu'une gamme de données spécifiques à la situation scientifique (présentation du matériel informatique, le traitement automatique des textes, le concept MS DOS). Les caractéristiques de la discipline se résument ainsi :

- C'est un cours de spécialité.

- Il comporte un nombre important de termes techniques nouveaux pour les stagiaires.
- Il réunit un grand nombre de données spécifiques à la situation scientifique (lexique, syntaxe..).
- Il reflète une situation naturelle de l'apprentissage. L'enseignant domine bien son cours, il est de formation francophone ayant un certain niveau dans la langue arabe.

Il est utile de rappeler que le discours didactique et le discours scientifique fonctionnent solidairement. Ils se présentent en symbiose et sont complémentaires dans la transformation des connaissances.

Les cours transcrits ne résultent d'aucun choix personnel mais sont fixés par l'enseignante elle-même. Il s'agit des cours d'informatique présentés vers la fin du mois de novembre, à un public nouvellement initié à la discipline. Nous fixons donc les limites de notre corpus à trois cours de l'année de deux heures puisque chaque séance se déroule en deux heures.

II°- Méthode d'approche :

Notre intention n'étant pas de rendre compte de la vérité scientifique qui transparaît dans le cours d'informatique, nous ne nous attacherons donc pas à la 'substance du contenu' mais à la 'forme du contenu' ou à la langue de spécialité comme support d'une information spécialisée.

Afin de reconstituer le cours d'une manière authentique et correcte, nous avons utilisé un double procédé :

- Nous avons recouru au magnétophone pour enregistrer le cours que nous transcrivons par la suite. Le magnétophone était placé sur le bureau de l'enseignante.
- Afin que notre corpus soit complet, nous avons noté systématiquement tous les titres, graphies, schémas que l'enseignante a inscrits au tableau,

par souci de fidélité en même temps que l'enregistrement au magnétophone.

Il s'agit de deux cours qui s'imbriquent et qui fonctionnent de façon solidaire. Le discours scientifique, celui de l'informatique et le discours didactique de l'enseignante.

III°- Présentation du corpus :

Notre corpus est constitué du cours oral de l'enseignant de la discipline. C'est le moyen qui nous servira pour faire l'analyse du vocabulaire de l'informatique. Il s'agit d'une situation pédagogique où le discours spécialisé s'adresse à des apprenants de première année qui font pour la première fois l'informatique.

III°-1. Outils d'analyse du corpus :

L'analyse de l'objet langue de spécialité suppose une approche précise. Nous proposons le dépouillement lexical et l'élaboration d'une grille de fréquences des mots utilisés dans le discours de l'enseignant afin de collecter le maximum d'informations sur le vocabulaire de la discipline enseignée.

III°- 1.1 Modalités de dépouillement :

L'analyse de l'objet langue de spécialité, suppose une approche à diverse perspectives or le problème pour nous n'est pas de choisir parmi les théories existantes mais plutôt de choisir ce que nous voulons analyser dans cet enseignement spécialisé.

Nous avons dans un premier temps recensé les unités lexicales qui se réfèrent aux vocables (mots) relatifs au champ disciplinaire de la formation

dispensée afin de collecter le maximum d'informations pertinentes sur la situation d'apprentissage de l'informatique en français.

Nous procédons à :

- a)- L'identification de ces unités lexicales.
- b)- La présentation d'un classement sous forme de catégories.

Après avoir fait la catégorisation, nous dégagerons le nombre d'occurrence de chaque unité lexicale. Enfin, nous déterminerons l'appartenance de chaque unité au vocabulaire commun ou au vocabulaire spécifique de l'informatique.

Les mots qui présentent le même nombre d'occurrences, ne sont pas placés par ordre alphabétique, mais par ordre d'apparition dans le cours.

Afin de faciliter la lecture des tableaux et du classement, nous décrivons cet inventaire et les colonnes qui lui sont réservées. Chaque colonne représente une catégorie morphologique. Nous en avons trois : les substantifs, les adjectifs et les verbes. Chaque catégorie lexicale est caractérisée par des colonnes indiquant respectivement :

- Le numéro de chaque entrée.
- L'unité lexicale.
- Le nombre d'occurrences.
- L'appartenance au vocabulaire de l'informatique (V. Informatique), ou au vocabulaire commun (V. Usuel).

Ces catégories morphologiques nous ont servi d'une part, de base de référence dans l'évaluation du test et d'autre part, elles nous aident à mieux interpréter le corpus dans la mesure où le discours scientifique présente des spécificités lexicales comme nous l'avons vu plus haut.

Aussi, la confrontation du niveau des stagiaires avec celui du cours nous aiderait à savoir à quel niveau se pose le problème.

a)- Les substantifs :

N° d'ordre	Substantifs	Occurrences	Appartenance	
			V. Informatique	V. Usuel
1	micro-ordinateur	40	+	
2	lecteur CD	20	+	
3	logiciel	21	+	
4	PC	10	+	
5	desktop	10	+	
6	fonctionnement	10		+
7	élément	10		+
8	débutant	10		+
9	fichier	9		
10	disque dur	9	+	
11	Microsoft	9	+	
12	Windows	9	+	
13	disquette	9	+	
14	fente	9		+
15	module	9		+
16	connecteur	9		+
17	opération	9		+
18	sens	9		+
19	ligne	8		+
20	point	8		+
21	WinWord	7	+	
22	voyant	7		+
23	tension	7		+
24	vitesse	6		+
25	support	6		+
26	LMS (ROM)	5	+	

27	définition	5		+
28	état	5		+
29	alimentation	5		+
30	ventilation	4		+
31	série	4		+
32	liaison	4		+
33	application	4		+
34	bloc	4		+
35	affichage	4		+
36	page	4		+
37	caractère	4		+
38	mode	4		+
39	ALT	4		+
40	câble	3		+
41	sortie	3		+
42	chaîne	3		+
43	sublimation	2		+
44	codification	2		+
45	capacités	2		+
46	mode	2		+
47	bus	2	+	
48	tâche	2		+
49	communication	2		+
50	itération	2		+
51	phase	2		+
52	généralités	2		+
53	science	2		+
54	préparation	2		+

N° d'ordre	Substantifs	Occurrences	Appartenance	
			V. Informatique	V. Usuel
55	empilement	2		+
56	conversion	1		+
57	refroidissement	1		+
58	gestion	1		+
59	duplication	1		+
60	source	1		+
61	création	1		+
62	cas	1		+
63	entrée	1		+
64	graphique	1		+
65	machine	1		+
66	contact	1		+
67	répertoire	1		+
68	catalogue	1		+
69	contraste	1		+
70	luminosité	1		+
71	positionnement	1		+
72	introduction	1		+
73	accès	1		+
74	point	1		+
75	lancement	1		+
76	commutateurs	1		+
77	réglage	1		+
78	hauteur	1		+
79	largeur	1		+
80	formatage	1		+
81	parution	1		+
82	barre	1		+

N° d'ordre	Substantifs	Occurrences	Appartenance	
			V. Informatique	V. Usuel
83	appui	1		+
84	Ctrl	1	+	

Récapitulatif Substantifs :

- Nombre apparent des substantifs : 84
- Nombre apparent de mots du V. Informatique : 13
- Nombre apparent de mots du V. Usuel : 71
- Nombre d'occurrence des substantifs : 394
- Nombre d'occurrence du V. Informatique : 252
- Nombre d'occurrence du V. Usuel : 142

b)- Les verbes :

N° d'ordre	Verbes	Occurrences	Appartenance	
			V. Informatique	V. Usuel
1	être	50		+
2	avoir	25		+
3	pouvoir	25		+
4	comporter	8		+
5	permettre	8		+
6	suivre	6		+
7	contrôler	6		+
8	inventer	6		+
9	calculer	5		+
10	exécuter	5		+
11	définir	5		+
12	accélérer	4		+
13	représenter	4		+
14	recevoir	4		+

15	commander	4		+
16	traiter	4		+
17	restituer	3		+
18	distinguer	3		+
19	basculer	3		+
20	relancer	3		+
21	indiquer	3		+
22	signaler	3		+
23	exister	3		+
24	alimenter	3		+
25	regrouper	3		+
26	déplacer	2		+
27	configurer	2		+
28	interrompre	2		+
29	quitter	1		+
30	suspendre	1		+
31	défiler	1		+
32	se trouver	1		+
33	varier	1		+
34	reconnaître	1		+
35	supprimer	1		+
36	autoriser	1		+
37	disposer	1		+
38	codifier	1		+
39	utiliser	1		+
40	empêcher	1		+
41	vouloir	1		+
42	donner	1		+
43	employer	1		+
44	valoir	1		+
44	valoir	1		+

N° d'ordre	Verbes	Occurrences	Appartenance	
			V. Informatique	V. Usuel
45	noter	1		+
46	répéter	1		+
47	terminer	1		+
48	encadrer	1		+
49	généraliser	1		+
50	s'exercer	1		+

Récapitulatif Verbes :

- Nombre apparent des verbes : 50
- Nombre apparent des verbes du V. Informatique : 0
- Nombre apparent des verbes du V. Usuel : 50
- Nombre d'occurrence des verbes : 224
- Nombre d'occurrence des verbes du V. Informatique : 0
- Nombre d'occurrence des verbes du V. Usuel : 224

c)- Les adjectifs :

N° d'ordre	Adjectifs	Occurrences	Appartenance	
			V. Informatique	V. Usuel
1	Informatique	14		+
2	même	12		+
3	possible	9		+
4	horizontal	6		+
5	vertical	6		+
6	court	5		+
7	achevée	4		+
8	lente	4		+
9	différentes	3		+
10	automatique	3		+

N° d'ordre	Adjectifs	Occurrences	V. Informatique	V. Usuel
11	petit	3		+
12	activé	3		+
13	nécessaire	3		+
14	matricielle	2	+	
15	thermique	2	+	
16	parallèle	2		+
17	désignée	1		+
18	affiché	1		+
19	nouvelle	1		+
20	centrale	1		+
21	inutile	1		+
22	enfoncé	1		+
23	désactivée	1		+
24	grand	1		+
25	longue	1		+
26	binaire	1		+
27	vierge	1		+
28	facile	1		+
29	répétitive	1		+
30	subdivisés	1		+
31	morte	1		+
32	accessible	1		+
33	enregistré	1		+
34	constitué	1		+
35	électrique	1		+
36	lumineux	1		+
38	chargé	1		+

N° d'ordre	<i>adjectifs</i>	<i>Occurrences</i>	<i>Appartenance</i>	
			<i>V. Informatique</i>	<i>V. Usuel</i>
39	occupé	1		+
40	magnétique	1		+
41	spécifique	1		+
42	complexe	1		+

Récapitulatif Adjectifs :

- Nombre apparent des adjectifs : 42
- Nombre apparent des adjectifs du V. Informatique : 2
- Nombre apparent des adjectifs du V. Usuel : 40
- Nombre d'occurrence des adjectifs : 106
- Nombre d'occurrence des adjectifs du V. Informatique : 4
- Nombre d'occurrence des adjectifs du V. Usuel : 102

III°-1.2. Analyse des tableaux :

Nous remarquons qu'il y a une nette prédominance des substantifs qui sont au nombre de 394, sur 224 Verbes et 106 Adjectifs.

Dans la liste de classement des substantifs nous pouvons remarquer que certains mots reviennent très souvent et occupent de ce fait les premières places par leur nombre d'occurrences très élevé.

Comme il fallait s'y attendre, ce sont les mots spécifiques à l'informatique en particulier qui sont en tête (Micro-ordinateur, Lecteur CD, Desktop). En seconde position, les termes généraux appartenant à d'autres spécialités et au vocabulaire général (élément, débutant, fonctionnement...).

La catégorie verbale occupe la seconde position après les substantifs. Elle présente un nombre de 224 dont 22 n'apparaissent qu'une seule fois dans le

discours, trois qui se manifestent deux fois, neuf qui reviennent au moins trois fois et cinq verbes qui reviennent au moins quatre fois.

L'auxiliaire 'être' dépasse les autres verbes avec une fréquence d'apparition de 50 fois. L'écart est considérable entre ce verbe et le deuxième de la liste qui est également un auxiliaire 'avoir' et qui est ex æquo avec le verbe 'pouvoir', avec un nombre d'occurrences égal à 25.

La catégorie lexicale des verbes appartient au vocabulaire courant (ex : définir, traiter, restituer, suspendre.....) mais ils ne sont pas spécifiques à l'informatique (informatique = 0). Il n'existe par ailleurs aucun verbe spécifique à la discipline enseignée.

La catégorie adjectivale, quant à elle, présente un nombre de 106, ce qui correspond au 1/4 du nombre des substantifs. L'adjectif qui figure en tête de liste avec un nombre d'apparition égal à 14 est 'informatique', c'est évidemment un terme scientifique. 25 adjectifs sont employés dans une seule occurrence.

Les expressions et locutions, importantes pour la logique du discours (pour que, il faut que...), ne représentent qu'un faible pourcentage. C'est pour cela que nous ne les avons pas citées, surtout qu'elles relèvent beaucoup plus de l'écrit que de l'oral.

Ce dépouillement nous permet de dégager certaines caractéristiques du discours de spécialité et de la langue de l'informatique :

- Il y a un emploi très remarquable des substantifs. C'est la catégorie lexicale qui présente le plus de mots techniques et scientifiques avec 84 mots.
- Le discours est objectif.
- L'enseignante expose le plus souvent son cours à partir d'un livre. Cette référence au code écrit ainsi que la référence au français fait du cours de l'informatique un discours difficile.
- L'enseignante qui utilise une langue soutenue et un nombre fréquent de substantifs, de verbes et d'adjectifs, cherche à concilier les exigences des

finalités de programme qui la chargent d'assurer un apprentissage correct du français où elle est contrainte de faire passer les connaissances de l'informatique. Elle surveille son langage car le statut du français (langue étrangère) l'oblige à habituer les stagiaires à l'expression 'normée' qui est une tendance des documents écrits qu'ils seront appelés à utiliser.

CONCLUSION :

Le discours du professeur, composé en grande partie de substantifs, relève non seulement du langage scientifique mais aussi du langage commun (usuel). Le nombre de verbes et surtout d'adjectifs, prouve que le discours est bien articulé et nuancé. L'enseignante parle comme elle écrit, le plus souvent son langage fait référence aux ouvrages.

En devenant un objet d'analyse, l'acquisition de la discipline (l'informatique) dans une classe spécialisée révèle combien cette activité est complexe. Si l'on doit se référer uniquement au lexique du corpus, le cours n'est acquis que partiellement vu le niveau en langue qui le véhicule.

Le test de langue a prouvé que les éléments de base ne sont pas acquis alors que le vocabulaire technique est une nouveauté pour les stagiaires.

Rappelons que l'information scientifique n'est pas assurée seulement par la langue mais par une série de faits pédagogiques qui favorisent la lexicalisation et si la compréhension n'est pas due au vocabulaire, au lexique fortement substantivé dénotatif et exact, serait-elle due au fonctionnement implicite de la communication voire au malentendu ?

Nous constatons que c'est beaucoup plus les mots usuels qui bloquent la compréhension. Le mot « informatique » par exemple est expliqué, l'enseignante donne une définition en français, elle explicite le mot technique et scientifique et quand il y a une incompréhension, elle donne l'équivalent en langue arabe.

Nous étudions cette question de près en analysant les deux situations linguistique et pédagogique, dans le deuxième chapitre de cette partie.

CHAPITRE DEUXIEME : Analyse et exploitation des résultats

INTRODUCTION :

Dans l'enseignement d'une discipline spécialisée et d'après les résultats de nos enquêtes sur le terrain, deux problèmes, non moins profonds, font surface. Le premier problème porte sur la situation linguistique quant au deuxième, il est relatif à la situation pédagogique.

I°- Analyse de la situation linguistique des apprenants du centre de formation professionnelle :

I°-1. L'implicite dans le cours d'informatique :

L'implicite dans une situation scolaire a un statut particulier. L'apprenant pense comprendre ce que dit l'enseignant et ce dernier s'aperçoit que son discours a été interprété d'une façon autre que celle à laquelle il songeait. A. TREVISE soutient que : « *Parler de malentendu stricto-sensu ce n'est pas parler d'incompréhension mais d'illusion de compréhension de la part des deux interlocuteurs qui croient se comprendre. Il n'y a alors pas rupture dans la suite dialogique. Le dialogue se poursuit normalement* »¹.

L'implicite est inévitable dans une situation d'apprentissage où l'enseignant ne peut pas, à chaque instant, répéter les explications des différentes notions déjà données, il n'indique que ce qui lui paraît nécessaire.

I°-1-1. La rapidité des échanges :

Souvent le rythme général des échanges en classe d'informatique est rapide, la rapidité du travail paraît parfois une fuite en avant pour

¹ TREVISE, A., 1984, « *Les malentendus : effets de loupe sur certains phénomènes d'acquisition d'une langue étrangère* » in C. NOYAU et R. PORQUIER, Communiquer dans la langue de l'autre, Presses universitaires de Vincennes. P.13.

maintenir l'attention dispersée des apprenants, mais qu'en est-il de la compréhension du cours ?

En nous penchant sur le corpus que nous avons transcrit phonétiquement, nous avons constaté que l'enseignante et l'apprenant ont des positions différentes sur le dialogue en cours : l'enseignante a pour objectif de transmettre un contenu scientifique en aidant le stagiaire à le découvrir, l'apprenant lui, cherche le contenu à comprendre. L'enseignante monopolise le discours et se précipite sur ce qui suit. Il en est ainsi dans l'exemple suivant :

Exemple : Séance 1 :

E : Alors, nous avons vu comment mettre en marche un micro-Ordinateur. Alors essayez à partir de chaque poste d'allumer les PC.

- Quelques stagiaires pointent le doigt sur le matériel (l'onduleur, l'unité centrale...).

E : Par quelle étape commence-t-on pour allumer le PC ?

[bi mε ɟa nɛbda]

E : Ne perdez pas de vue le matériel et concentrez-vous.

E : Qui a réussi à l'allumer ? Je vois que vous êtes perdus ?

E : [taʁrfu tʃɛɣlu ɛlfihaz ?]

- Etes-vous capables de le mettre en marche ?

- Chaque groupe (de deux stagiaires), essaye de mettre en marche le PC.

- Quelques étudiants ont des problèmes et sollicitent l'aide de l'enseignante.

S1 : M^{me} euh !

E : Quoi ?

[mɛɟa ?]

S1 : marche pas

E : Essaye de former une phrase correcte.

[min el mafruḍ taʕrfu]

S5 : Mme....Softmare (au lieu de dire Software).

E : Oui Fayçal ?

[naʕem fayçal]

- (pas de réponse). L'enseignante finit par donner la réponse.

E : C'est Scandisc.

Pour aider les apprenants à trouver les bonnes réponses, l'enseignante amorce explicitement sa phrase mais souvent l'apprenant comprend autre chose que ce que voulait dire l'enseignante.

Exemple : Séance1 :

E : Comment appelle-t-on ce boîtier ?

[kaʕfa nusamih]

-A quoi il sert ?

[mahuwa dawruhu ?]

- Faites un effort !

E : c'est l'éc....

S : l'écoute..

E : C'est l'écran.

- Il affiche les informations provenant de.....

- De quoi ?

E : De l'uni.....

- Pas de réponses.

E : De l'unité centrale bien sûr.

I°-1. 3 La source du malentendu :

Souvent ce sont les notions, mêmes, qui ne sont pas assimilées à l'issue du cours en langue de spécialité. Une source constante de malentendu se situe dans le va-et-vient entre la langue véhicule des connaissances et la langue objet d'étude. Les silences qui suivent les questions en sont une preuve.

Exemple 1 : Séance 2

E : Une fois que j'ai terminé mon travail sur l'ordinateur, qu'est-ce que je fais ?

- Silence (les étudiants fixent l'enseignante).

E : L'enseignant reformule sa question en langue arabe.

[mada af ʕal ?]

Qu'est-ce que je fais?

- Silence (les étudiants fixent l'ordinateur)

Exemple 2 : Séance 2

E : On le nomme. On nomme le fichier.

E : Et c'est là où on voit quoi ?

[meʕda nara?]

S20 : Une..... ?

- Silence (l'étudiant tente de donner la réponse).

E : Une liste.

E : Où se trouve cette liste ?

- (Silence) l'enseignante leur donne le temps de réfléchir.

Exemple3 : Séance3

E : Comment je fais pour imprimer ?

[wa li tibaʕa]

- Silence (les étudiants me fixent)

E : Sur quoi je clique ?

- Silence (deux étudiants tentent de cliquer mais hésitent à le faire).

E : J'attends une réponse.

Cherchez dans le Word !

- Silence (l'enseignante s'ennuie déjà).

E : Quel icône désigne l'aperçu ?

- silence (l'enseignante désigne un étudiant)

La majorité du cours de langue de spécialité est présentée à l'oral. L'enseignante interroge, l'apprenant répond. Ce questionnement de type maïeutique, est-il efficace dans ce genre d'apprentissage ?

L'enseignante passe par tous les moyens pour réduire les malentendus, attente de la bonne réponse, complément de la réponse, amorce....stratégies implicites et explicites s'interpénètrent pour réussir ce cours, malgré cela, le malentendu demeure. Elle doit simplifier son cours au maximum afin que les apprenants attachent plus d'importance à comprendre ce qui leur est demandé et, mobilisent leurs capacités de compréhension et de production et ce dans les deux langues.

Il faudrait aussi attirer l'attention des apprenants sur l'emploi des différentes expressions qu'on trouve fréquemment dans les discours spécialisés : comme, excepté si, en admettant que Aussi l'acquisition des structures grammaticales s'avère utile pour l'apprentissage de l'informatique. L'enseignante de l'informatique est appelée à exploiter tous ces repères qui sont, à notre sens, fondamentaux.

II°- Analyse de la situation pédagogique vécue par l'enseignant :

L'examen de la situation pédagogique qui prévaut actuellement dans les institutions de formation professionnelle met en évidence les difficultés

auxquelles se heurtent les différents protagonistes (enseignant et apprenants) de l'enseignement bilingue de l'informatique.

L'enseignante, soumise à des exigences, se voit placée dans une situation inconfortable alors que l'apprenant, qui vient d'un système éducatif intégralement arabisé, se sent comme dans un labyrinthe.

Il importe aussi dans l'enseignement spécialisé de rendre les apprenants maîtres des structures correctes, en prévoyant pour cela une progression et un enchaînement méthodique, au lieu d'économiser son discours.

Exemple 1 : Séance 1

E : Quoi ?

[mɛɖa?]

S1: marche pas

E : Essaye de former une phrase correcte.

S2 : [ma jɛʃtɛɣɛlf]

- ça ne marche pas.

E : Et pourquoi pas ne pas former une phrase correcte en français ?

Exemple 2 : Séance 2

E: Et si on essaye ensemble de formuler une phrase correcte en français.

E: En français, rappelez-vous?

S11: [registri]

E: Ceci est du barbarisme.

E: Je l'enregistre, vous voulez dire.

E : Répétez cette phrase s'il vous plaît.

- Le stagiaire répète en articulant très mal.

E : Alors essayez de récupérer les fichiers déjà enregistrés sur votre PC.

- La plupart des stagiaires éprouvent des difficultés.

L'enseignante sait pertinemment que l'acquisition de la langue est un paramètre utile pour l'enseignement de l'informatique, mais elle n'a pas le temps pour leur expliquer les structures grammaticales de la langue. C'est pour cette raison que le volume de parole de l'enseignante est plus important que celui des apprenants. Les réponses des stagiaires se limitent, le plus souvent, à deux mots en arabe comme le montre l'exemple ci-dessous :

Exemple 2 : Séance 2

E : Donc on vous demande si vous voulez enregistrer les dernières modifications

[nsejlu taxajurat]

E : Si je répons par non ?

- (aucune réponse)

E : L'enseignante reformule sa question.

- Et si je clique [ʔla] NON ?

S6 : [iruhu].

E : Elles disparaissent.

E : Donc [ma nahtafadʃ bi taxajurat].

S'assurer que les connaissances fournies sont effectivement acquises n'est pas une tâche facile, même lorsque l'enseignante demande aux apprenants s'ils ont assimilé le cours présenté, ceci n'apporte pas souvent ses fruits. Il en est ainsi dans l'exemple suivant :

Exemple 1 : Séance 2

E : Alors y a-t-il une notion, un mot ou autre chose que vous n'arrivez pas à comprendre ?

- (Silence). L'enseignante reformule sa question en arabe.

E : [kulfi mafhum?]

- Les stagiaires se contentent d'un signe de tête pour dire 'oui'.

Exemple2 : Séance 3

E : Alors, y- a-t-il des questions à poser ?

E : Voilà, je vous propose ces deux textes à recopier sur le micro-ordinateur.

Essayez de les recopier tels qu'ils sont.

- L'enseignante sort de la salle pour quelque temps, les étudiants se précipitent vers un bon étudiant. Ils n'ont pas assimilé le cours.

S24, S23, S19 : [Juf rana mɤawline ɤlik dabar rasek ma fhemna walu].

Écoute, nous comptons sur toi, on n'a rien compris.

Devant cette tâche lourde qui lui incombe et qui relève de sa spécialité, l'enseignante de l'informatique doit développer chez les stagiaires, les connaissances linguistiques sans lesquelles son message ne passerait pas. L'enseignante est tenue de simplifier son cours au stagiaire qui est au degré zéro de culture dans cette discipline (l'informatique).

L'apprentissage du module de français, comme nous l'avons souligné plus haut, est réduit à une séance d'une heure et demie par semaine. Il est considéré par les enseignants et les stagiaires comme ayant un volume horaire insuffisant surtout que les enseignants des différentes disciplines, continuent d'enseigner en français. Nous pensons qu'avec un horaire augmenté, l'acquisition de la langue profiterait à tous les stagiaires et serait de ce fait plus rentable pour l'apprentissage de l'informatique.

CONCLUSION :

La situation pédagogique pose autant de problèmes que la situation linguistique. Les enseignants des disciplines spécialisées n'ont pas une tâche facile et commode.

Compte tenu du programme et de ses exigences, du temps limité et de l'absence d'une méthode opérationnelle, il s'avère pénible de concilier la réalité avec la théorie. Le stagiaire est formé à l'école algérienne où la langue arabe est médium de toutes les disciplines y compris scientifiques. Cet état des lieux, fait de l'enseignement institutionnel 'un handicap' pour les apprenants, tant que l'enseignant, compétent, continue seul à gérer la communication spécialisée, tant qu'il ne met pas en place un processus d'échange dans un esprit pédagogique préconisant la négociation.

Nous pensons que nos réflexions méthodologiques constitueront des points de repère pour l'enseignement de l'informatique dans les centres de formation professionnelle.

CONCLUSION GENERALE

La finalité inscrite dans le titre de la présente étude nous conduit, au terme de ce travail, à examiner quelques difficultés qui découlent d'une situation d'enseignement bilingue dans lequel l'objectif est d'acquérir une compétence dans un domaine spécifique de formation professionnelle. L'objet à enseigner est un usage professionnel d'une langue de spécialité.

Nous avons tenté, tout au long de ce travail de donner quelques renseignements que nous estimons utiles sur les deux situations linguistique et pédagogique.

Cette situation d'enseignement / apprentissage articule deux buts, sans doute indissociables, celui d'enseigner des savoirs nécessaires à l'exercice d'une profession et celui de perfectionner la langue. Aussi, le bilinguisme institutionnel en Algérie remplit-il son rôle qui consiste à faciliter l'enseignement d'une langue de spécialité à un public spécialisé ?

Dans le but d'assurer aux apprenants une ouverture sur le monde moderne, le bilinguisme mis en place doit avoir un double effet sur le statut interactionnel de l'enseignant et sur celui du locuteur-apprenant qui est, en même temps, un stagiaire qui doit exécuter des tâches et un futur citoyen spécialisé dans un domaine scientifique précis qui doit traiter des questions techniques.

Dans le département d'informatique, lieu de notre recherche, l'analyse des données, nous a permis de constater que l'enseignant de la langue de spécialité a un double but. D'un côté il transmet un savoir spécialisé, d'un autre, il apporte des corrections au savoir-dire non-spécialisé des stagiaires, car le savoir spécialisé ne peut jamais être transmis sans être expliqué à l'aide du savoir non-spécialisé, cela veut dire que les stagiaires ne peuvent pas acquérir les connaissances spécialisées, s'ils ne comprennent pas ce que veut dire l'instance non-spécialisée par laquelle l'enseignant les leur transmet. En d'autres termes, il y a la spécialité (l'informatique), et la langue qui véhicule cette spécialité (la langue de spécialité).

Dans cette classe, où l'enseignement de la discipline spécialisée est dispensé en grande majorité en français, l'enseignant expert est chargé de reconstruire son propre discours dans les deux langues (le français et l'arabe) afin de lui redonner une cohérence et le rendre accessible aux apprenants. Rien de plus 'dramatique' pour ces adultes que cette "oscillation imprévisible" et parfois même frustrante. Autant le stagiaire est prêt à s'investir dans cette formation, autant il peine, au cours des premiers mois, à utiliser la langue étrangère comme un véritable outil d'expression dans un domaine spécialisé. Il est de ce fait essentiel que l'enseignant de la discipline scientifique motive les apprenants dès les premiers jours de l'apprentissage.

De l'examen de toutes nos analyses, il ressort que seul l'enseignant est bilingue dans sa classe, alors que les apprenants, conditionnés pour ne donner que de bonnes réponses, ils ne prennent part à l'échange que rarement.

L'analyse de notre corpus nous a permis de souligner que les rôles des protagonistes (enseignant et apprenants), dans cet échange spécialisé, s'avèrent bien établis, bien définis. En effet, l'enseignant parle pour diffuser des connaissances scientifiques, évaluer des réponses et lorsqu'il donne la parole aux stagiaires, c'est essentiellement pour vérifier la compréhension de ce qui a été fourni. Or, le seul travail sur les indications et les interventions de l'enseignant ne permettra jamais une vraie communication.

La compétence communicative ne s'acquiert qu'avec les investissements autonomes et les efforts créatifs de l'apprenant. Les observations accumulées à propos de la langue des stagiaires (le test) et la langue de spécialité (le cours d'informatique), nous conduisent à réfléchir sur les problèmes d'ordre linguistique et pédagogique que pose l'enseignement bilingue de l'informatique.

A la lumière des résultats du test qui avait pour objectif de vérifier les compétences linguistiques des apprenants, il y a lieu de considérer que cet enseignement institutionnel n'est pas adapté à leurs possibilités linguistiques.

Ceci revient à dire que les acquis des apprenants sont insuffisants et ne leur permettent pas d'accéder facilement à l'information spécialisée.

L'enseignant se trouve obligé de tenir un discours spécialisé et professionnel dans deux langues : le français et l'arabe. Face à cette situation, il se trouve souvent en difficulté, parfois même, il est obligé d'avouer son 'impuissance' du moment où, il se rend compte que les stagiaires n'ont pas assimilé les connaissances transmises.

Jusque là, il a été démontré que les compétences d'apprentissage, acquises dans le domaine des langues, servent à la réussite dans les disciplines spécialisées ainsi qu'à la motivation de l'apprenant. La langue n'est plus réduite à un simple ensemble de signes abstraits mais c'est plutôt l'objet qui se laisserait manier pour se soumettre aux besoins de l'apprenant. F. Cicurel reconnaît cette vérité et affirme que : « *La reconnaissance de la langue constitue un fil conducteur indispensable pour s'orienter dans le dédale de prises de parole et des digressions qui ne manquent pas de se produire* »¹.

De tels faits semblent corroborer les hypothèses de notre recherche. D'une part le niveau linguistique des stagiaires est insuffisant pour que ces derniers puissent affronter convenablement un cours d'informatique en langue française. D'autre part, nous constatons que le cours 'passe' en dépit de sa complexité et de sa scientificité à l'aide de l'utilisation de la langue arabe.

Le but principal de cet enseignement spécialisé à visée professionnelle est l'accès à l'information spécialisée voire, doter l'apprenant d'un savoir et un savoir-faire spécialisé dans les deux langues (l'arabe scolaire et le français). Ceci signifie, une formation engagée vers l'acquisition par les apprenants des moyens linguistiques leur permettant d'accéder facilement au discours spécialisé.

¹ CICUREL, F., 2001, *Interactions et discours professionnels, usages et transmission*, Centre de recherches sur les discours ordinaires et spécialisés, Les carnets du Cediscor. Presses de la Sorbonne Nouvelle, Paris. p. 25.

Les difficultés que rencontrent les apprenants devraient engager les techniciens de l'éducation à repenser les objectifs que s'assigne, jusqu'ici, l'enseignement bilingue des disciplines scientifiques dans les centres de formation professionnelle en Algérie. Voici quelques pistes à suggérer :

Il faut songer à accorder à l'enseignement bilingue une place plus importante, ainsi que de privilégier l'introduction de l'éducation scientifique et technologique dès le cycle primaire. Sinon, introduire un horaire intensif du français en début du secondaire ou bien dans une étape moyenne du secondaire car il s'avère tout à fait possible de favoriser l'acquisition de la langue étrangère par un adulte. Ce dernier est censé disposer de moyens 'cognitifs élaborés', lui permettant d'aborder la langue de manière consciente.

Ici, il faut signaler que l'introduction du français en 2ème année primaire est une initiative qui est susceptible d'améliorer le niveau des apprenants.

Le but de cette éducation bilingue serait de donner aux apprenants, non seulement un outil de communication mais aussi un moyen d'accès au savoir spécialisé. Le passage de la langue maternelle à la langue étrangère du savoir se veut graduel. C'est dans ce sens que l'apprenant apprend à développer ses capacités d'auto-apprentissage, ce qui lui permettra d'être mobile dans un monde constamment changeant. Il devient créateur et gestionnaire de son apprentissage tout en profitant des compétences de l'enseignant. Il prend conscience que sa réussite dépend tout d'abord de lui-même. Dès lors, sa motivation n'est jamais en danger.

La compétence linguistique, le désir d'augmenter l'efficacité de la communication et les exigences du programme à enseigner sont des facteurs importants qui influencent les choix linguistiques dans le cadre de la communication bilingue.

Un enseignement bilingue devrait déboucher également sur des productions bilingues voire très vite plurilingues, car on peut adjoindre à ce projet d'autres langues (ex : l'anglais). La nécessité d'une vie scientifique et

technique dans plus d'une langue est fondamentale. La diversité linguistique mondiale est un des grands défis du XXI siècle.

Nous n'insisterons jamais assez sur le rôle que joue l'enseignant des disciplines spécialisées. Le professeur de ces disciplines non-linguistiques (DNS) ne doit pas être considéré comme un simple « faire-valoir » au service de l'enseignement bilingue. Il est temps de l'aider significativement à parfaire sa formation sur la tâche qui est la sienne. La formation permanente des enseignants des disciplines spécialisées doit être également une forte préoccupation.

Il est certain que notre description n'est pas exhaustive, mais notre but dans le cadre de ce travail a été essentiellement de présenter quelques unes des difficultés de l'enseignement bilingue et spécialisé, tel qu'il se manifeste dans les centres de formation professionnelle en Algérie.

BIBLIOGRAPHIE :

I- OUVRAGES :

- **ARTAUD, J.**, 2000, *L'écoute : Attitudes et techniques*, Chronique sociale, Lyon, Janvier 2000.
- **BAUTIER, E.**, 1997, *Pratiques langagières, Pratiques sociales*, De la sociolinguistique à la sociologie du langage , Edition L'Harmattan.
- **BAYLON, C.**, 1996, *Sociolinguistique, société, langue et discours*, Edition. Nathan.
- **BEACCO, J-C., HAUTIER, E.**, 1995, *Pratiques langagières*, Edition L'Harmattan. Paris.
- **BENABDESSALAM, D.**, 1997, *Initiation à l'informatique*, OMEGA.
- **BELLENGER, L.**, 1992, *L'expression orale, une approche nouvelle de la parole expressive*, E.S.F.
- **BENRABEH, M.**, 1999, *Langue et pouvoir en Algérie, histoire d'un traumatisme linguistique*, Edition Séguier.
- **BERENGER, L.**, 1989, *Apprendre en grande section*, Edition Nathan.
- **BONNOT, J-F.**, 1996, *Le bilinguisme chez l'enfant dans le langage de l'enfant, aspects normaux et pathologiques* , Masson.
- **BOUNAR, L.**, 1997, *Apprenez à mieux apprendre*, Chihab.
- **BOYER, H.**, 1996, *Sociolinguistique : Territoire et objets*, Delachaux Niestlé, Paris.
- **CALVET, J-L & DUMONT, P.**, a/ 1999, *L'enquête sociolinguistique*, L'Armattan,
b/ 1999, *la guerre des langues*, Hachette, 1999.
c/ « *Langue, corps société* », Payot, Paris, 1979.
- **CHARAUDEAU, P.**, 1983, *Langage et discours, Eléments de sociolinguistique théorie et pratique*, Hachette, Paris.
- **CHAUDENSON, R.**, 1997, *L'évaluation des compétences linguistiques en français, Le test d' Abidjan*, Didier, Agence de la francophonie. Canada.
- **CHERIET, A.**, 1983, *Opinion sur la politique de l'enseignement et de l'arabisation*, Société nationale d'édition et de diffusion, Alger, 1983.
- **CHERIGUEN, F.**, 2002, *Les mots des uns, les mots des autres*, CASBAH, Alger.
- **CICUREL, F.**, 2001, *Interactions et discours professionnels, usages et transmission*, Centre de recherches sur les discours ordinaires et spécialisés, Les carnets du Cediscor. Presses de la Sorbonne Nouvelle, Paris.
- **CUQ, J-P.**, 1991, *Le français, langue seconde*, Origines d'une notion et implications didactiques, Hachette, Paris.

- **DABENE, L.**, 1994, *Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues*, Hachette-Livre, Paris.
- **DUCROT, O.**, 1990, *Les mots du discours*, Paris, Minuit.
- **FITOURI, Ch.**, 1983, *Biculturalisme, bilinguisme et éducation*, Delachaux et Niestlé SPES, Neuchâtel, Paris
- **GAUDIN, F.**, 1993, *Pour une socioterminologie. Des problèmes sémantiques aux pratiques institutionnelles*, Publications de l'Université de Rouen.
- **GESCHWIND-HOLTZER, G.**, 1989, *Analyse sociolinguistique de la communication et Didactique*, LAL, Hatier, Paris.
- **HAGEGE, C.**, 1996, *L'enfant aux deux langues*, Editions Odile Jacob, Paris.
- **HAMERS, J-F & BLANC, M.**, 1983, *Bilingualité et bilinguisme*, Mardaga, 1983.
- **HOFFMANN, L.**, 1988, *Vom Fachwort Zum Fachtext*, (du terme technique au terme spécialisé). Tubingen, Narr.
- **KLEIN, W.**, 1989, *L'acquisition de langue étrangère*, A.Collin, Paris.
- **KOCOUREK, R.**, 1991, *La langue française de la technique et de la science*, Viesbaden Brandstetter Verlag, 2^{ème} éd.
- **LABIDI, D.**, 1992, *Science et pouvoir en Algérie*, OPU, 1992.
- **LAROCHEBOUVY, D-A.**, 1984, *La conversation quotidienne, introduction à l'analyse sémio-linguistique de la conversation*, Didier- Crédif, Paris.
- **LERAT, P.**, 1995, *Les langues spécialisées*, PUF, Paris.
- **MACCIO, Ch.**, 1994, *Pratiques de l'expression : orale-écrite-audiovisuelle-corporelle-travail-personne-informatique* , Chroniques sociales, Lyon.
- **MACKEY, W-F.**, 1976, *Bilinguisme et contact des langues*, Klincksieck.
- **MARTIN, R.**, 1983, *Pour une logique du sens*, PUF, Paris.
- **MOATASSIM, A.**, 1992, *Arabisation et langue française au Maghreb, Aspects sociolinguistique de dilemmes de développement*, PUF, Paris.
- **MOIRAND, COLLINOT, A.**, 1992, *Parcours linguistique du discours spécialisé*. Actes du colloque en Sorbonne, Paris.
- **ORECCHIONI, K.**, 1995, *Les interactions verbales*, A.Colin, Paris.
- **PEKAREK, S.**, 1999, *Leçons de conversation*, Editions universitaires Fribourg, Suisse.
- **PIOCHE, J.**, 1993, *Didactique du vocabulaire français*, Nathan, Paris.
- **QUEFELEC, A., DERRADJL, Y.**, *Le français en Algérie, Lexique et dynamique des langues*, Editions Duculot, 2002.

- **REMAOUN, H.**, 2000, *L'Algérie: histoire, société et culture*, Casbah éditions, Alger.
- **RICHTERICH, R., SCHERER, N.**, 1975, *Communication orale et apprentissage des langues*, Hachette, Paris.
- **ROMIAN, H.**, 1997, *Pour une pédagogie scientifique du français*, PUF. Paris.
- **SERRES, M.**, 1980, *Le passage du Nord-Ouest*, Minuit, Paris.
- **STELLA, B.**, 1992, *Dictionnaire de Mathématiques*, Paris, Seuil.
- **THIEULLE, J., VAN EIBERGEN, J.**, 1993, *Pratiques du langage médical*, Lamarre, Paris.
- **TITONE, R.**, 1972, *Le bilinguisme précoce*, Armondo, Bruxelles, 1972.
- **TRAVERSO, V.**, 1999, *L'analyse conversationnelle*, Nattan, Paris.
- **VENOYE, F., MOUCHON, J.**, 1981, *Pratiques de l'oral*, Armand Collin, Paris,
- **VERGNAUD, G.**, 1994, *Compétence, conceptualisation et représentation*, GEPED, Université Paris.
- **VIGNER, G., MARTIN, Alix.**, 1988, *Le français technique*, Collection le français dans le monde, Hachette, Larousse.
- **VIGNER, G.**, 1979, *La spécificité du terme scientifique et technique*, CLE international, Paris.
- **VIGNIER, G.**, 1979, *Lire du texte au sens*, CLE international, Paris.
- **ZAKHARTCHOUK, J-M.**, 1999, *L'enseignant, un passeur culturel*, Collection : Pratiques et enjeux pédagogiques. ESF.

2- ARTICLES :

- ▶ **ANDERSON, N, J.**, 1991, « *Individual differences in strategy use in second language reading and testing* », *Moderne language journal*.
- ▶ **ASSAL, A et GAUDIN, F.**, 1991, « *Terminologie et sociolinguistique* », *Cahiers de linguistique sociale*, Université de Rouen, N°18.
- ▶ **BENRABEH, M.**, 1996, « *Arabisation et sciences sociales, Collection Histoires et perspectives méditerranéennes* », L'harmattan, Paris.
- ▶ **BINON.**, 1980, « *Pour un enseignement plus fonctionnel et plus communicatif du français fonctionnel aux étudiants néerlandophones en sciences économiques* », Leuven, ILT.
- ▶ **BOULANGER, J-M., L'HOMME, M-C.**, 1991, « *Les technolectes dans la dictionnaire générale* », *Méta*, Vol.36, N° 1.

- ▶ Discours du président **BOUTEFLIKA**, *Programme des élections présidentielles*, 15 Avril 1999, « *Une Algérie forte et digne* ».
- ▶ **BOUVERET, M.**, 1999, « *Approche de la dénomination en la langue spécialisée* », in Méta. Vol. XLIII, 3.
- ▶ **CALAQUE, E.**, 1997, « *L'enseignement précoce du français langue étrangère, bilan et perspectives* », Laboratoire LIDILEM, Université Stendhal, Grenoble III, France.
- ▶ **GAUDIN, F.**, 1993, « *Pour une socioterminologie. Des problèmes sémantiques aux pratiques institutionnelles* », Publications de l'Université de Rouen.
- ▶ **GROUX, D.**, « *L'éducation bilingue* », Dialogue et culture, Numéro spécial, Symposium de Verna, FTPF, Juillet 1994.
- ▶ **GUILBERT, L.**, 1981, « *La spécificité du terme scientifique et technique* », in la langue française, N°17.
- ▶ **HILGERT, J-M.**, « *Le discours du spécialiste* », in Le français dans le monde, N°217, Mai.- Juin, 1988.
- ▶ **KAHN, G.**, « *Différentes approches pour l'enseignement du français sur objectifs spécifiques* », Numéro spécial du Français dans le monde, Recherche et application, Méthode et Méthodologie, Janvier 1995.
- ▶ **MORSLY, D.**, 1984, « *La langue étrangère, réflexion sur le statut de la langue française en Algérie* », Programme fonctionnel de l'enseignement secondaire, in le français dans le monde, N°189.
- ▶ **PORCHER, L.**, 1991, « *Interrogation sur les besoins langagiers en contextes scolaires* », Conseil de l'Europe, Strasbourg, 1991.
- ▶ **PORTINE, Henri**, « *Les langues de spécialité comme enjeu de représentations* ». Recherches et application, in Le français dans le monde, Août- Septembre. 1990.
- ▶ **PHAL, A. & DESCAMPS, J-L.**, 1968, « *La recherche linguistique au service de l'enseignement des langues de spécialité* », Dans le français dans le monde, N°61.
- ▶ **SPILLNER, Bernard**, 1992, « *Textes médicaux français et allemands* ». Contribution à une comparaison interlangale et interculturelle.
- ▶ **SPRINGER, C.**, 1990, « *Recherche didactique et sciences du langage* », in Actes du colloque de linguistique appliquée, Université Strasbourg 2.
- ▶ **TREVISE, A.**, 1984, « *Les malentendus : effets de loupe sur certains phénomènes d'acquisition d'une langue étrangère* » in C.NOYAU et R.PORQUIER, *Communiquer dans la langue de l'autre. Presses universitaires de Vincennes.*

ANNEXES

Questionnaire de pré enquête

IDENTIFICATION :

N° :

Sexe :

Age :

Série des études au lycée :

QUESTIONS :

1- Dans quelle langue avez-vous fait vos études ?

En français En arabe Bilingue (dans les deux langues)

2- Quelles sont les matières qui ont contribué à votre échec au baccalauréat ?
.....

3- Vous avez choisi le centre de formation professionnelle :

Par intérêt Pour vous « caser »

4- Est-ce que le module de français vous facilite la compréhension du cours
d'informatique ?

Oui Non

5- Proposez-vous une augmentation du volume horaire dans ce module ou sa
suppression ?

Augmentation du volume horaire Suppression du module

6- Utilisez-vous lors de votre formation :

Des livres d'informatique des revues scientifiques autres

7- Vos lectures scientifiques sont dans quelle langue ?

Arabe Français Dans les deux langues

8- Utilisez-vous la langue française en dehors du centre :

A la maison Entre amis Avec les enseignants (en classe)

9- Dans quelle langue préférez-vous étudier l'informatique ?

En arabe En français Dans les deux langues

10- Aimeriez-vous avoir des enseignants :

Francophones Arabophones Bilingues

11- À la bibliothèque de l'institut, la documentation nécessaire est-elle :

En langue arabe En langue française

12- Comment faites-vous pour assimiler le cours d'informatique ?
.....

Questionnaire de pré enquête

IDENTIFICATION :

N° : 25

Sexe : F

Age : 21 ans

Série des études au lycée : Science de la nature

QUESTIONS :

1- Dans quelle langue avez-vous fait vos études ?

En français En arabe Bilingue (dans les deux langues)

2- Quelles sont les matières qui ont contribué à votre échec au baccalauréat ?

..... français et l'Arabe

3- Vous avez choisi le centre de formation professionnelle :

Par intérêt Pour vous « caser »

4- Est-ce que le module de français vous facilite la compréhension du cours d'informatique ?

Oui Non

5- Proposez-vous une augmentation du volume horaire dans ce module ou sa suppression ?

Augmentation du volume horaire Suppression du module

6- Utilisez-vous lors de votre formation :

Des livres d'informatique des revues scientifiques autres

7- Vos lectures scientifiques sont dans quelle langue ?

Arabe Français Dans les deux langues

8- Utilisez-vous la langue française en dehors du centre :

A la maison Entre amis Avec les enseignants (en classe)

9- Dans quelle langue préférez-vous étudier l'informatique ?

En arabe En français Dans les deux langues

10- Aimerez-vous avoir des enseignants :

Francophones Arabophones Bilingues

11- À la bibliothèque de l'institut, la documentation nécessaire est-elle :

En langue arabe En langue française

12- Comment faites-vous pour assimiler le cours d'informatique ?

..... Autres

Questionnaire de pré enquête

IDENTIFICATION :

N° : 24

Sexe : F

Age : 20 ans

Série des études au lycée : S.N.V

QUESTIONS :

1- Dans quelle langue avez-vous fait vos études ?

En français En arabe Bilingue (dans les deux langues)

2- Quelles sont les matières qui ont contribué à votre échec au baccalauréat ?

..... *français et Hist. géo.*

3- Vous avez choisi le centre de formation professionnelle :

Par intérêt Pour vous « caser »

4- Est-ce que le module de français vous facilite la compréhension du cours d'informatique ?

Oui Non

5- Proposez-vous une augmentation du volume horaire dans ce module ou sa suppression ?

Augmentation du volume horaire Suppression du module

6- Utilisez-vous lors de votre formation :

Des livres d'informatique des revues scientifiques autres

7- Vos lectures scientifiques sont dans quelle langue ?

Arabe Français Dans les deux langues

8- Utilisez-vous la langue française en dehors du centre :

A la maison Entre amis Avec les enseignants (en classe)

9- Dans quelle langue préférez-vous étudier l'informatique ?

En arabe En français Dans les deux langues

10- Aimerez-vous avoir des enseignants :

Francophones Arabophones Bilingues

11- À la bibliothèque de l'institut, la documentation nécessaire est-elle :

En langue arabe En langue française

12- Comment faites-vous pour assimiler le cours d'informatique ?

..... *rien*

Questionnaire de pré enquête

IDENTIFICATION :

N° : 23

Sexe : F

Age : 21 ans

Série des études au lycée : science de la nature et de vie

QUESTIONS :

1- Dans quelle langue avez-vous fait vos études ?

En français En arabe Bilingue (dans les deux langues)

2- Quelles sont les matières qui ont contribué à votre échec au baccalauréat ?

..... Français et les math
.....

3- Vous avez choisi le centre de formation professionnelle :

Par intérêt Pour vous « caser »

4- Est-ce que le module de français vous facilite la compréhension du cours d'informatique ?

Oui Non

5- Proposez-vous une augmentation du volume horaire dans ce module ou sa suppression ?

Augmentation du volume horaire Suppression du module

6- Utilisez-vous lors de votre formation :

Des livres d'informatique des revues scientifiques autres

7- Vos lectures scientifiques sont dans quelle langue ?

Arabe Français Dans les deux langues

8- Utilisez-vous la langue française en dehors du centre :

A la maison Entre amis Avec les enseignants (en classe)

9- Dans quelle langue préférez-vous étudier l'informatique ?

En arabe En français Dans les deux langues

10- Aimerez-vous avoir des enseignants :

Francophones Arabophones Bilingues

11- À la bibliothèque de l'institut la documentation nécessaire est-elle :

En langue arabe En langue française

12- Comment faites-vous pour assimiler le cours d'informatique ?

..... mes parents
.....

Questionnaire de pré enquête

IDENTIFICATION :

N° : 22

Sexe : F

Age : 20 ans

Série des études au lycée : S. N. V

QUESTIONS :

1- Dans quelle langue avez-vous fait vos études ?

En français En arabe Bilingue (dans les deux langues)

2- Quelles sont les matières qui ont contribué à votre échec au baccalauréat ?

..... Math et Physique

3- Vous avez choisi le centre de formation professionnelle :

Par intérêt Pour vous « caser »

4- Est-ce que le module de français vous facilite la compréhension du cours d'informatique ?

Oui Non

5- Proposez-vous une augmentation du volume horaire dans ce module ou sa suppression ?

Augmentation du volume horaire Suppression du module

6- Utilisez-vous lors de votre formation :

Des livres d'informatique des revues scientifiques autres

7- Vos lectures scientifiques sont dans quelle langue ?

Arabe Français Dans les deux langues

8- Utilisez-vous la langue française en dehors du centre :

A la maison Entre amis Avec les enseignants (en classe)

9- Dans quelle langue préférez-vous étudier l'informatique ?

En arabe En français Dans les deux langues

10- Aimerez-vous avoir des enseignants :

Francophones Arabophones Bilingues

11- À la bibliothèque de l'institut, la documentation nécessaire est-elle :

En langue arabe En langue française

12- Comment faites-vous pour assimiler le cours d'informatique ?

..... de livre

Questionnaire de pré enquête

IDENTIFICATION :

N°: 21

Sexe: f

Age: 29 ans

Série des études au lycée: S.N.V

QUESTIONS :

1- Dans quelle langue avez-vous fait vos études ?

En français En arabe Bilingue (dans les deux langues)

2- Quelles sont les matières qui ont contribué à votre échec au baccalauréat ?

..... science et français

3- Vous avez choisi le centre de formation professionnelle :

Par intérêt Pour vous « caser »

4- Est-ce que le module de français vous facilite la compréhension du cours d'informatique ?

Oui Non

5- Proposez-vous une augmentation du volume horaire dans ce module ou sa suppression ?

Augmentation du volume horaire Suppression du module

6- Utilisez-vous lors de votre formation :

Des livres d'informatique des revues scientifiques autres

7- Vos lectures scientifiques sont dans quelle langue ?

Arabe Français Dans les deux langues

8- Utilisez-vous la langue française en dehors du centre :

A la maison Entre amis Avec les enseignants (en classe)

9- Dans quelle langue préférez-vous étudier l'informatique ?

En arabe En français Dans les deux langues

10- Aimerez-vous avoir des enseignants :

Francophones Arabophones Bilingues

11- À la bibliothèque de l'institut, la documentation nécessaire, est-elle :

En langue arabe En langue française

12- Comment faites-vous pour assimiler le cours d'informatique ?

.....

Questionnaire de pré enquête

IDENTIFICATION :

N°: 20

Sexe: F

Age: 19 ans

Série des études au lycée: sciences de la nature

QUESTIONS :

1- Dans quelle langue avez-vous fait vos études ?

En français En arabe Bilingue (dans les deux langues)

2- Quelles sont les matières qui ont contribué à votre échec au baccalauréat ?

..... les langues

3- Vous avez choisi le centre de formation professionnelle :

Par intérêt Pour vous « caser »

4- Est-ce que le module de français vous facilite la compréhension du cours d'informatique ?

Oui Non

5- Proposez-vous une augmentation du volume horaire dans ce module ou sa suppression ?

Augmentation du volume horaire Suppression du module

6- Utilisez-vous lors de votre formation :

Des livres d'informatique des revues scientifiques autres

7- Vos lectures scientifiques sont dans quelle langue ?

Arabe Français Dans les deux langues

8- Utilisez-vous la langue française en dehors du centre :

A la maison Entre amis Avec les enseignants (en classe)

9- Dans quelle langue préférez-vous étudier l'informatique ?

En arabe En français Dans les deux langues

10- Aimerez-vous avoir des enseignants :

Francophones Arabophones Bilingues

11- À la bibliothèque de l'institut, la documentation nécessaire est-elle :

En langue arabe En langue française

12- Comment faites-vous pour assimiler le cours d'informatique ?

..... Les livres

Questionnaire de pré enquête

IDENTIFICATION :

N° : 19

Sexe : F

Age : 19 ans

Série des études au lycée : sciences de la nature

QUESTIONS :

1- Dans quelle langue avez-vous fait vos études ?

En français En arabe Bilingue (dans les deux langues)

2- Quelles sont les matières qui ont contribué à votre échec au baccalauréat ?

..... français et math

3- Vous avez choisi le centre de formation professionnelle :

Par intérêt Pour vous « caser »

4- Est-ce que le module de français vous facilite la compréhension du cours d'informatique ?

Oui Non

5- Proposez-vous une augmentation du volume horaire dans ce module ou sa suppression ?

Augmentation du volume horaire Suppression du module

6- Utilisez-vous lors de votre formation :

Des livres d'informatique des revues scientifiques autres

7- Vos lectures scientifiques sont dans quelle langue ?

Arabe Français Dans les deux langues

8- Utilisez-vous la langue française en dehors du centre :

A la maison Entre amis Avec les enseignants (en classe)

9- Dans quelle langue préférez-vous étudier l'informatique ?

En arabe En français Dans les deux langues

10- Aimerez-vous avoir des enseignants :

Francophones Arabophones Bilingues

11- À la bibliothèque de l'institut, la documentation nécessaire est-elle :

En langue arabe En langue française

12- Comment faites-vous pour assimiler le cours d'informatique ?

..... les amis

Questionnaire de pré enquête

IDENTIFICATION :

N°: 78

Sexe: F

Age: 19 ans

Série des études au lycée: sciences de la nature

QUESTIONS :

1- Dans quelle langue avez-vous fait vos études ?

En français En arabe Bilingue (dans les deux langues)

2- Quelles sont les matières qui ont contribué à votre échec au baccalauréat ?

..... Les mathématiques

3- Vous avez choisi le centre de formation professionnelle :

Par intérêt Pour vous « caser »

4- Est-ce que le module de français vous facilite la compréhension du cours d'informatique ?

Oui Non

5- Proposez-vous une augmentation du volume horaire dans ce module ou sa suppression ?

Augmentation du volume horaire Suppression du module

6- Utilisez-vous lors de votre formation :

Des livres d'informatique des revues scientifiques autres

7- Vos lectures scientifiques sont dans quelle langue ?

Arabe Français Dans les deux langues

8- Utilisez-vous la langue française en dehors du centre :

A la maison Entre amis Avec les enseignants (en classe)

9- Dans quelle langue préférez-vous étudier l'informatique ?

En arabe En français Dans les deux langues

10- Aimerez-vous avoir des enseignants :

Francophones Arabophones Bilingues

11- À la bibliothèque de l'institut, la documentation nécessaire, est-elle :

En langue arabe En langue française

12- Comment faites-vous pour assimiler le cours d'informatique ?

..... La pratique

Questionnaire de pré enquête

IDENTIFICATION :

N°: 17

Sexe: F

Age: 19 ans

Série des études au lycée: science de la nature

QUESTIONS :

1- Dans quelle langue avez-vous fait vos études ?

En français En arabe Bilingue (dans les deux langues)

2- Quelles sont les matières qui ont contribué à votre échec au baccalauréat ?

..... langues et physique

3- Vous avez choisi le centre de formation professionnelle :

Par intérêt Pour vous « caser »

4- Est-ce que le module de français vous facilite la compréhension du cours d'informatique ?

Oui Non

5- Proposez-vous une augmentation du volume horaire dans ce module ou sa suppression ?

Augmentation du volume horaire Suppression du module

6- Utilisez-vous lors de votre formation :

Des livres d'informatique des revues scientifiques autres

7- Vos lectures scientifiques sont dans quelle langue ?

Arabe Français Dans les deux langues

8- Utilisez-vous la langue française en dehors du centre :

A la maison Entre amis Avec les enseignants (en classe)

9- Dans quelle langue préférez-vous étudier l'informatique ?

En arabe En français Dans les deux langues

10- Aimerez-vous avoir des enseignants :

Francophones Arabophones Bilingues

11- À la bibliothèque de l'institut la documentation nécessaire est-elle :

En langue arabe En langue française

12- Comment faites-vous pour assimiler le cours d'informatique ?

.....

Questionnaire de pré enquête

IDENTIFICATION :

N°: 76

Sexe: F

Age: 19 ans

Série des études au lycée: sciences exactes

QUESTIONS :

1- Dans quelle langue avez-vous fait vos études ?

En français En arabe Bilingue (dans les deux langues)

2- Quelles sont les matières qui ont contribué à votre échec au baccalauréat ?

..... les langues

3- Vous avez choisi le centre de formation professionnelle :

Par intérêt Pour vous « caser »

4- Est-ce que le module de français vous facilite la compréhension du cours d'informatique ?

Oui Non

5- Proposez-vous une augmentation du volume horaire dans ce module ou sa suppression ?

Augmentation du volume horaire Suppression du module

6- Utilisez-vous lors de votre formation :

Des livres d'informatique des revues scientifiques autres

7- Vos lectures scientifiques sont dans quelle langue ?

Arabe Français Dans les deux langues

8- Utilisez-vous la langue française en dehors du centre :

A la maison Entre amis Avec les enseignants (en classe)

9- Dans quelle langue préférez-vous étudier l'informatique ?

En arabe En français Dans les deux langues

10- Aimerez-vous avoir des enseignants :

Francophones Arabophones Bilingues

11- À la bibliothèque de l'institut, la documentation nécessaire est-elle :

En langue arabe En langue française

12- Comment faites-vous pour assimiler le cours d'informatique ?

..... cours particulière

Questionnaire de pré enquête

IDENTIFICATION :

N°: 14

Sexe: M

Age: 20

Série des études au lycée: S. N. V

QUESTIONS :

1- Dans quelle langue avez-vous fait vos études ?

En français En arabe Bilingue (dans les deux langues)

2- Quelles sont les matières qui ont contribué à votre échec au baccalauréat ?

..... *Les langues*

3- Vous avez choisi le centre de formation professionnelle :

Par intérêt Pour vous « caser »

4- Est-ce que le module de français vous facilite la compréhension du cours d'informatique ?

Oui Non

5- Proposez-vous une augmentation du volume horaire dans ce module ou sa suppression ?

Augmentation du volume horaire Suppression du module

6- Utilisez-vous lors de votre formation :

Des livres d'informatique des revues scientifiques autres

7- Vos lectures scientifiques sont dans quelle langue ?

Arabe Français Dans les deux langues

8- Utilisez-vous la langue française en dehors du centre :

A la maison Entre amis Avec les enseignants (en classe)

9- Dans quelle langue préférez-vous étudier l'informatique ?

En arabe En français Dans les deux langues

10- Aimerez-vous avoir des enseignants :

Francophones Arabophones Bilingues

11- À la bibliothèque de l'institut la documentation nécessaire est-elle :

En langue arabe En langue française

12- Comment faites-vous pour assimiler le cours d'informatique ?

..... *des cours*

Questionnaire de pré enquête

IDENTIFICATION :

N°: 73

Sexe: M

Age: 21

Série des études au lycée: S. N. ✓

QUESTIONS :

1- Dans quelle langue avez-vous fait vos études ?

En français En arabe Bilingue (dans les deux langues)

2- Quelles sont les matières qui ont contribué à votre échec au baccalauréat ?
.....

3- Vous avez choisi le centre de formation professionnelle :

Par intérêt Pour vous « caser »

4- Est-ce que le module de français vous facilite la compréhension du cours d'informatique ?

Oui Non

5- Proposez-vous une augmentation du volume horaire dans ce module ou sa suppression ?

Augmentation du volume horaire Suppression du module

6- Utilisez-vous lors de votre formation :

Des livres d'informatique des revues scientifiques autres

7- Vos lectures scientifiques sont dans quelle langue ?

Arabe Français Dans les deux langues

8- Utilisez-vous la langue française en dehors du centre :

A la maison Entre amis Avec les enseignants (en classe)

9- Dans quelle langue préférez-vous étudier l'informatique ?

En arabe En français Dans les deux langues

10- Aimerez-vous avoir des enseignants :

Francophones Arabophones Bilingues

11- À la bibliothèque de l'institut, la documentation nécessaire est-elle :

En langue arabe En langue française

12- Comment faites-vous pour assimiler le cours d'informatique ?

..... faire des révisions

Questionnaire de pré enquête

IDENTIFICATION :

N°: 72

Sexe: M

Age: 20 ans

Série des études au lycée: S.N.V

QUESTIONS :

1- Dans quelle langue avez-vous fait vos études ?

En français En arabe Bilingue (dans les deux langues)

2- Quelles sont les matières qui ont contribué à votre échec au baccalauréat ?

..... français et physique

3- Vous avez choisi le centre de formation professionnelle :

Par intérêt Pour vous « caser »

4- Est-ce que le module de français vous facilite la compréhension du cours d'informatique ?

Oui Non

5- Proposez-vous une augmentation du volume horaire dans ce module ou sa suppression ?

Augmentation du volume horaire Suppression du module

6- Utilisez-vous lors de votre formation :

Des livres d'informatique des revues scientifiques autres

7- Vos lectures scientifiques sont dans quelle langue ?

Arabe Français Dans les deux langues

8- Utilisez-vous la langue française en dehors du centre :

A la maison Entre amis Avec les enseignants (en classe)

9- Dans quelle langue préférez-vous étudier l'informatique ?

En arabe En français Dans les deux langues

10- Aimerez-vous avoir des enseignants :

Francophones Arabophones Bilingues

11- À la bibliothèque de l'institut, la documentation nécessaire est-elle :

En langue arabe En langue française

12- Comment faites-vous pour assimiler le cours d'informatique ?

..... moi-même.....



Questionnaire de pré enquête

IDENTIFICATION :

N°: 11

Sexe: M

Age: 20

Série des études au lycée: S.N. ✓

QUESTIONS :

1- Dans quelle langue avez-vous fait vos études ?

En français En arabe Bilingue (dans les deux langues)

2- Quelles sont les matières qui ont contribué à votre échec au baccalauréat ?

..... L'Anglais

3- Vous avez choisi le centre de formation professionnelle :

Par intérêt Pour vous « caser »

4- Est-ce que le module de français vous facilite la compréhension du cours d'informatique ?

Oui Non

5- Proposez-vous une augmentation du volume horaire dans ce module ou sa suppression ?

Augmentation du volume horaire Suppression du module

6- Utilisez-vous lors de votre formation :

Des livres d'informatique des revues scientifiques autres

7- Vos lectures scientifiques sont dans quelle langue ?

Arabe Français Dans les deux langues

8- Utilisez-vous la langue française en dehors du centre :

A la maison Entre amis Avec les enseignants (en classe)

9- Dans quelle langue préférez-vous étudier l'informatique ?

En arabe En français Dans les deux langues

10- Aimerez-vous avoir des enseignants :

Francophones Arabophones Bilingues

11- À la bibliothèque de l'institut la documentation nécessaire est-elle :

En langue arabe En langue française

12- Comment faites-vous pour assimiler le cours d'informatique ?

...à l'aide de mes parents

Questionnaire de pré enquête

IDENTIFICATION :

N° : 10

Sexe : M

Age : 20

Série des études au lycée : S.N.√

QUESTIONS :

1- Dans quelle langue avez-vous fait vos études ?

En français En arabe Bilingue (dans les deux langues)

2- Quelles sont les matières qui ont contribué à votre échec au baccalauréat ?

.....

3- Vous avez choisi le centre de formation professionnelle :

Par intérêt Pour vous « caser »

4- Est-ce que le module de français vous facilite la compréhension du cours d'informatique ?

Oui Non

5- Proposez-vous une augmentation du volume horaire dans ce module ou sa suppression ?

Augmentation du volume horaire Suppression du module

6- Utilisez-vous lors de votre formation :

Des livres d'informatique des revues scientifiques autres

7- Vos lectures scientifiques sont dans quelle langue ?

Arabe Français Dans les deux langues

8- Utilisez-vous la langue française en dehors du centre :

A la maison Entre amis Avec les enseignants (en classe)

9- Dans quelle langue préférez-vous étudier l'informatique ?

En arabe En français Dans les deux langues

10- Aimerez-vous avoir des enseignants :

Francophones Arabophones Bilingues

11- À la bibliothèque de l'institut, la documentation nécessaire, est-elle :

En langue arabe En langue française

12- Comment faites-vous pour assimiler le cours d'informatique ?

.....

Questionnaire de pré enquête

IDENTIFICATION :

N° : 9

Sexe : M

Age : 21

Série des études au lycée : S.N.V

QUESTIONS :

1- Dans quelle langue avez-vous fait vos études ?

En français En arabe Bilingue (dans les deux langues)

2- Quelles sont les matières qui ont contribué à votre échec au baccalauréat ?

.....

3- Vous avez choisi le centre de formation professionnelle :

Par intérêt Pour vous « caser »

4- Est-ce que le module de français vous facilite la compréhension du cours d'informatique ?

Oui Non

5- Proposez-vous une augmentation du volume horaire dans ce module ou sa suppression ?

Augmentation du volume horaire Suppression du module

6- Utilisez-vous lors de votre formation :

Des livres d'informatique des revues scientifiques autres

7- Vos lectures scientifiques sont dans quelle langue ?

Arabe Français Dans les deux langues

8- Utilisez-vous la langue française en dehors du centre :

A la maison Entre amis Avec les enseignants (en classe)

9- Dans quelle langue préférez-vous étudier l'informatique ?

En arabe En français Dans les deux langues

10- Aimerez-vous avoir des enseignants :

Francophones Arabophones Bilingues

11- À la bibliothèque de l'institut, la documentation nécessaire est-elle :

En langue arabe En langue française

12- Comment faites-vous pour assimiler le cours d'informatique ?

.....

Questionnaire de pré enquête

IDENTIFICATION :

N° : 8

Sexe : M

Age : 19 ans

Série des études au lycée : S. N. V

QUESTIONS :

1- Dans quelle langue avez-vous fait vos études ?

En français En arabe Bilingue (dans les deux langues)

2- Quelles sont les matières qui ont contribué à votre échec au baccalauréat ?

..... français, physiq., Hist. et géo.

3- Vous avez choisi le centre de formation professionnelle :

Par intérêt Pour vous « caser »

4- Est-ce que le module de français vous facilite la compréhension du cours d'informatique ?

Oui Non

5- Proposez-vous une augmentation du volume horaire dans ce module ou sa suppression ?

Augmentation du volume horaire Suppression du module

6- Utilisez-vous lors de votre formation :

Des livres d'informatique des revues scientifiques autres

7- Vos lectures scientifiques sont dans quelle langue ?

Arabe Français Dans les deux langues

8- Utilisez-vous la langue française en dehors du centre :

A la maison Entre amis Avec les enseignants (en classe)

9- Dans quelle langue préférez-vous étudier l'informatique ?

En arabe En français Dans les deux langues

10- Aimerez-vous avoir des enseignants :

Francophones Arabophones Bilingues

11- À la bibliothèque de l'institut, la documentation nécessaire est-elle :

En langue arabe En langue française

12- Comment faites-vous pour assimiler le cours d'informatique ?

..... la participation

Questionnaire de pré enquête

IDENTIFICATION :

N°: 7

Sexe: M

Age: 19 ans

Série des études au lycée: S.U.V

QUESTIONS :

1- Dans quelle langue avez-vous fait vos études ?

En français En arabe Bilingue (dans les deux langues)

2- Quelles sont les matières qui ont contribué à votre échec au baccalauréat ?

..... langues et Math

3- Vous avez choisi le centre de formation professionnelle :

Par intérêt Pour vous « caser »

4- Est-ce que le module de français vous facilite la compréhension du cours d'informatique ?

Oui Non

5- Proposez-vous une augmentation du volume horaire dans ce module ou sa suppression ?

Augmentation du volume horaire Suppression du module

6- Utilisez-vous lors de votre formation :

Des livres d'informatique des revues scientifiques autres

7- Vos lectures scientifiques sont dans quelle langue ?

Arabe Français Dans les deux langues

8- Utilisez-vous la langue française en dehors du centre :

A la maison Entre amis Avec les enseignants (en classe)

9- Dans quelle langue préférez-vous étudier l'informatique ?

En arabe En français Dans les deux langues

10- Aimerez-vous avoir des enseignants :

Francophones Arabophones Bilingues

11- À la bibliothèque de l'institut, la documentation nécessaire est-elle :

En langue arabe En langue française

12- Comment faites-vous pour assimiler le cours d'informatique ?

.....
.....

Questionnaire de pré enquête

IDENTIFICATION :

N°: 6

Sexe: M

Age: 19 ans

Série des études au lycée : S. N. ✓

QUESTIONS :

1- Dans quelle langue avez-vous fait vos études ?

En français En arabe Bilingue (dans les deux langues)

2- Quelles sont les matières qui ont contribué à votre échec au baccalauréat ?
.....

3- Vous avez choisi le centre de formation professionnelle :

Par intérêt Pour vous « caser »

4- Est-ce que le module de français vous facilite la compréhension du cours d'informatique ?

Oui Non

5- Proposez-vous une augmentation du volume horaire dans ce module ou sa suppression ?

Augmentation du volume horaire Suppression du module

6- Utilisez-vous lors de votre formation :

Des livres d'informatique des revues scientifiques autres

7- Vos lectures scientifiques sont dans quelle langue ?

Arabe Français Dans les deux langues

8- Utilisez-vous la langue française en dehors du centre :

A la maison Entre amis Avec les enseignants (en classe)

9- Dans quelle langue préférez-vous étudier l'informatique ?

En arabe En français Dans les deux langues

10- Aimerez-vous avoir des enseignants :

Francophones Arabophones Bilingues

11- À la bibliothèque de l'institut, la documentation nécessaire est-elle :

En langue arabe En langue française

12- Comment faites-vous pour assimiler le cours d'informatique ?
.....

Questionnaire de pré enquête

IDENTIFICATION :

N°: 5

Sexe: T

Age: 19 ans

Série des études au lycée: S.N.J

QUESTIONS :

1- Dans quelle langue avez-vous fait vos études ?

En français En arabe Bilingue (dans les deux langues)

2- Quelles sont les matières qui ont contribué à votre échec au baccalauréat ?

..... la langue

3- Vous avez choisi le centre de formation professionnelle :

Par intérêt Pour vous « caser »

4- Est-ce que le module de français vous facilite la compréhension du cours d'informatique ?

Oui Non

5- Proposez-vous une augmentation du volume horaire dans ce module ou sa suppression ?

Augmentation du volume horaire Suppression du module

6- Utilisez-vous lors de votre formation :

Des livres d'informatique des revues scientifiques autres

7- Vos lectures scientifiques sont dans quelle langue ?

Arabe Français Dans les deux langues

8- Utilisez-vous la langue française en dehors du centre :

A la maison Entre amis Avec les enseignants (en classe)

9- Dans quelle langue préférez-vous étudier l'informatique ?

En arabe En français Dans les deux langues

10- Aimerez-vous avoir des enseignants :

Francophones Arabophones Bilingues

11- À la bibliothèque de l'institut, la documentation nécessaire est-elle :

En langue arabe En langue française

12- Comment faites-vous pour assimiler le cours d'informatique ?

..... documents

Questionnaire de pré enquête

IDENTIFICATION :

N° : 4

Sexe : M

Age : 18 ans

Série des études au lycée : S. N. ✓

QUESTIONS :

1- Dans quelle langue avez-vous fait vos études ?

En français En arabe Bilingue (dans les deux langues)

2- Quelles sont les matières qui ont contribué à votre échec au baccalauréat ?
.....

3- Vous avez choisi le centre de formation professionnelle :

Par intérêt Pour vous « caser »

4- Est-ce que le module de français vous facilite la compréhension du cours d'informatique ?

Oui Non

5- Proposez-vous une augmentation du volume horaire dans ce module ou sa suppression ?

Augmentation du volume horaire Suppression du module

6- Utilisez-vous lors de votre formation :

Des livres d'informatique des revues scientifiques autres

7- Vos lectures scientifiques sont dans quelle langue ?

Arabe Français Dans les deux langues

8- Utilisez-vous la langue française en dehors du centre :

A la maison Entre amis Avec les enseignants (en classe)

9- Dans quelle langue préférez-vous étudier l'informatique ?

En arabe En français Dans les deux langues

10- Aimerez-vous avoir des enseignants :

Francophones Arabophones Bilingues

11- À la bibliothèque de l'institut, la documentation nécessaire, est-elle :

En langue arabe En langue française

12- Comment faites-vous pour assimiler le cours d'informatique ?
.....

Questionnaire de pré enquête

IDENTIFICATION :

N° : 3

Sexe : H

Age : 29 ans

Série des études au lycée : S . N . ✓

QUESTIONS :

1- Dans quelle langue avez-vous fait vos études ?

En français En arabe Bilingue (dans les deux langues)

2- Quelles sont les matières qui ont contribué à votre échec au baccalauréat ?
.....

3- Vous avez choisi le centre de formation professionnelle :

Par intérêt Pour vous « caser »

4- Est-ce que le module de français vous facilite la compréhension du cours d'informatique ?

Oui Non

5- Proposez-vous une augmentation du volume horaire dans ce module ou sa suppression ?

Augmentation du volume horaire Suppression du module

6- Utilisez-vous lors de votre formation :

Des livres d'informatique des revues scientifiques autres

7- Vos lectures scientifiques sont dans quelle langue ?

Arabe Français Dans les deux langues

8- Utilisez-vous la langue française en dehors du centre :

A la maison Entre amis Avec les enseignants (en classe)

9- Dans quelle langue préférez-vous étudier l'informatique ?

En arabe En français Dans les deux langues

10- Aimerez-vous avoir des enseignants :

Francophones Arabophones Bilingues

11- À la bibliothèque de l'institut, la documentation nécessaire est-elle :

En langue arabe En langue française

12- Comment faites-vous pour assimiler le cours d'informatique ?
.....

Questionnaire de pré enquête

IDENTIFICATION :

N°: 2

Sexe: M

Age: 29 ans

Série des études au lycée: S.N. ✓

QUESTIONS :

1- Dans quelle langue avez-vous fait vos études ?

En français En arabe Bilingue (dans les deux langues)

2- Quelles sont les matières qui ont contribué à votre échec au baccalauréat ?
.....

3- Vous avez choisi le centre de formation professionnelle :

Par intérêt Pour vous « caser »

4- Est-ce que le module de français vous facilite la compréhension du cours d'informatique ?

Oui Non

5- Proposez-vous une augmentation du volume horaire dans ce module ou sa suppression ?

Augmentation du volume horaire Suppression du module

6- Utilisez-vous lors de votre formation :

Des livres d'informatique des revues scientifiques autres

7- Vos lectures scientifiques sont dans quelle langue ?

Arabe Français Dans les deux langues

8- Utilisez-vous la langue française en dehors du centre :

A la maison Entre amis Avec les enseignants (en classe)

9- Dans quelle langue préférez-vous étudier l'informatique ?

En arabe En français Dans les deux langues

10- Aimerez-vous avoir des enseignants :

Francophones Arabophones Bilingues

11- À la bibliothèque de l'institut, la documentation nécessaire est-elle :

En langue arabe En langue française

12- Comment faites-vous pour assimiler le cours d'informatique ?
.....

Questionnaire de pré enquête

IDENTIFICATION :

N°: 1

Sexe: M

Age: 19 ans

Série des études au lycée: S.N.V

QUESTIONS :

1- Dans quelle langue avez-vous fait vos études ?

En français En arabe Bilingue (dans les deux langues)

2- Quelles sont les matières qui ont contribué à votre échec au baccalauréat ?

..... Arabe & Français

3- Vous avez choisi le centre de formation professionnelle :

Par intérêt Pour vous « caser »

4- Est-ce que le module de français vous facilite la compréhension du cours d'informatique ?

Oui Non

5- Proposez-vous une augmentation du volume horaire dans ce module ou sa suppression ?

Augmentation du volume horaire Suppression du module

6- Utilisez-vous lors de votre formation :

Des livres d'informatique des revues scientifiques autres

7- Vos lectures scientifiques sont dans quelle langue ?

Arabe Français Dans les deux langues

8- Utilisez-vous la langue française en dehors du centre :

A la maison Entre amis Avec les enseignants (en classe)

9- Dans quelle langue préférez-vous étudier l'informatique ?

En arabe En français Dans les deux langues

10- Aimerez-vous avoir des enseignants :

Francophones Arabophones Bilingues

11- À la bibliothèque de l'institut, la documentation nécessaire est-elle :

En langue arabe En langue française

12- Comment faites-vous pour assimiler le cours d'informatique ?

..... la pratique

Date : Dimanche 2 décembre 2001.

Lieu : Institut de formation professionnelle dans le bureau du directeur.

Durée : Une heure.

1°- Entretien avec le directeur du centre

A : Quelles sont les possibilités de l'institution en matière de ressources humaines ?

B : Pour les enseignants des différentes spécialités, nous sommes en manque ce qui se traduit parfois au début de chaque année scolaire par un dysfonctionnement au niveau des structures pédagogiques.

A : Qu'en est-il des enseignants du module de français ?

B : Les enseignants du module de français sont des licenciés en français.

A : Ont-ils une expérience dans le domaine ?

B : Ce n'est qu'à la fin du premier trimestre que nous arrivons à recruter un enseignant vacataire de français et là je crois que nous sommes loin d'exiger l'expérience.

A : Quelle est l'utilité de l'enseignement de ce module ?

B : Ce module est enseigné afin de renforcer l'enseignement de la terminologie des différentes disciplines (mécanique, informatique...).

A : Donc ces disciplines sont enseignées en français ?

B : Non, dans ce centre comme dans les autres il s'agit d'un enseignement bilingue.

A : Qu'entendez-vous par enseignement bilingue ?

B : Cela veut dire un enseignement dans les deux langues, l'arabe et le français.

A : L'arabe dialectal sans doute ?

B : Plutôt un arabe scolaire.

A : D'après l'enquête que nous avons menée dans ce centre, j'ai remarqué que le cours de l'informatique est assuré majoritairement en langue française.

B : Oui ceci est dû à la formation des enseignants, ils sont tous francophones.

A : Et concernant les possibilités du centre en matière de disponibilité financière et matérielle ?

B : En réalité, à l'institut les stagiaires subissent les conséquences d'un déficit, manque de moyens et ceci a pour conséquence la limitation du nombre du personnel enseignant.

Pour le matériel informatique, certes nous disposons d'un grand espace, mais le nombre des micro-ordinateurs est insuffisant.

A : Cette institution, éprouve-t-elle un dysfonctionnement quant à la répartition des groupes ou encore l'établissement des emplois du temps ?

B : Du moment où il nous revient de gérer nos besoins en ressources humaines, le nombre des étudiants ne dépasse pas le nombre voulu.

Date : Lundi 3 décembre 2001.

Lieu : Institut de formation professionnelle dans le bureau du chargé pédagogique.

Durée : Une heure.

2°- Entretien avec le chargé pédagogique

A : Suivant quels critères, les stagiaires sont admis dans cet institut et particulièrement dans le département d' informatique ?

B : Au début de l'année, ils sont soumis à un test écrit permettant leur sélection. Ceux qui sont admis à l'écrit passent un interrogatoire oral qui nous permet de prendre conscience de leurs intérêts vis-à-vis des différentes spécialités.

A : Le test est présenté dans quelle langue et en quelle(s) matière(s) ?

B : Il s'agit d'un test de connaissances générales en mathématiques et en physique et il est présenté, au choix, dans les deux langues.

A : Les stagiaires répondent dans quelle langue ?

B : La majorité écrasante choisit de répondre dans la langue arabe.

A : L'institut dispose-t-il d'instructions officielles quant à l'enseignement bilingue ou à propos de l'enseignement de la langue française ?

B : En réalité, nous ne disposons que des programmes des différentes disciplines. Pour l'enseignement du français il est axé sur les questions de terminologie.

A : L'enseignement dans ce centre de formation professionnelle est, sans doute, arabisé. N'est ce pas ?

B : En réalité depuis la promulgation de la langue arabe en 1992, nous devons enseigner les différentes spécialités en langue arabe, mais par

manque d'enseignants arabisés nous continuons d'enseigner les différentes spécialités dans les deux langues.

A : Donc les stagiaires sont formés dans la langue française ?

B : C'est plutôt une formation bilingue.

A : Vous hésitez quand même à l'affirmer.

A : Lors de notre présence, nous avons constaté que les stagiaires sont confrontés à quelques mots en anglais. Etudient-ils en parallèle l'anglais ?

B : Le module de français a été maintenu au détriment du module d'anglais, faute de ressources en temps.

Date : Mardi 3 décembre 2001.

Lieu : Institut de formation professionnelle dans la salle des enseignants.

Durée : Une heure.

3°- Entretien avec l'enseignante de la spécialité (l'informatique)

A : Quelles sont les principales compétences que les étudiants sont amenés à acquérir en réponse à leur besoin ?

B : La compréhension des notions relatives à l'informatique ainsi que de s'exprimer oralement en parlant de sa spécialité.

A : Rencontrez-vous des difficultés lors de l'enseignement de cette spécialité ?

B : Oui, un problème majeur lié à la langue, étant de formation francophone, je peine afin d'enseigner cette discipline dans les deux langues, et encore moins dans la langue arabe uniquement, nous n'avons pas été formés pour accomplir notre tâche. Parfois je m'oublie dans un français inachevé et les stagiaires ne « pigent » rien, je dois refaire mon cours pour qu'ils accèdent au minimum d'information.

A : Parfois des termes scientifiques français n'ont pas d'équivalents dans la langue arabe. Que faites-vous ?

B : Je me contente du terme en français. Je crois qu'il est temps de songer à établir un dictionnaire bilingue des termes techniques et scientifiques.

A : Vous travaillez avec des documents rédigés dans quelle langue ?

B : Nous avons pris comme base de référence les textes en langue française car ils sont plus proches de la réalité et particulièrement de

notre réalité d'ailleurs même à la bibliothèque de l'institut, les documents présentés aux étudiants sont rédigés dans cette langue.

A : Vous désignez cet enseignement par « enseignement bilingue ».

Les étudiants de 1^{ere} année, l'acceptent-ils facilement ?

B : On a l'impression tout au long de cet apprentissage/enseignement, que ce bilinguisme fait un enseignement agité.

A : Pour quelles raisons dit-on donc que l'outil informatique, permet un apprentissage actif et rapide ?

B : Certes, mais dans la langue de l'apprenant.

A : Ne pensez-vous pas qu'il puisse réussir cet apprentissage dans les deux langues ?

B : Pour cela, ils ont besoin d'une certaine compétence dans la langue française.

A : Pensez-vous que l'étudiant est responsable de cette incompétence ?

B : Je préfère parler d'aujourd'hui et de l'avenir. Nous ferons de notre mieux pour amener les stagiaires à se prendre en charge, surtout qu'ils sont appelés à rédiger un mémoire en français en fin de cursus.

A : Parviennent-ils à une rédaction correcte de leurs mémoires en français ?

B : Ceux qui maîtrisent la langue française, font d'excellents mémoires.

A : Et ceux qui ne maîtrisent pas le français ?

B : Nous partons du principe qu'ils ont été formés dans cette langue depuis le cycle primaire.

Date : Mercredi 5 décembre 2001.

Lieu : Institut de formation professionnelle dans la salle des enseignants

Durée : Une heure.

4°- Entretien avec l'enseignante de français

A : Vous enseignez un module de français ?

B : C'est un module de connaissances générales.

A : Vous travaillez de ce fait en coordination avec l'enseignante d'informatique ?

B : En réalité on se rencontre rarement.

A : Vous êtes permanente ?

B : Non je suis licenciée en français et j'occupe un poste de vacation.

A : Vous avez de l'expérience dans le domaine de l'enseignement ?

B : Non, c'est la première fois que je travaille dans ce secteur.

A : Quels sont les objectifs du module que vous enseignez ?

B : Ce sont des objectifs globaux et confus. On n'a pas de programmes clairs à suivre. Personnellement dans mes cours je me limite à des exercices écrits sans objectifs précis.

A : Est-ce que les étudiants sont motivés pour cet apprentissage ?

B : Non, pas vraiment. Les rencontrer en fin de journée et pendant une heure et demie par semaine est très insuffisant.

A : Pourriez-vous nous informer sur le niveau de vos étudiants ?

B : Il faut dire qu'ils sont faibles. Ils ne sont même pas au stade d'une construction d'une phrase correcte. Ceci constitue un vrai problème pour moi et pour l'enseignant d'informatique.

Date : Mercredi 5 décembre 2001.

Lieu : Institut de formation professionnelle dans une salle de cours.

Durée : Une heure.

5°- Entretien avec un stagiaire

A : Etes-vous motivés pour l'apprentissage de l'informatique ?

B : Oui, bien sûr... Avoir un PC devant soi c'est quelque chose.

A : Et pour le module de français ?

B : C'est décevant de trouver 'le français' là où on va. On aurait aimé que l'apprentissage de l'informatique soit en langue arabe.

A : A ce point vous êtes en colère contre le français ?

B : Depuis le lycée et même avant c'est une des causes de mon échec au bac.



EPREUVE n° 1 : COMPREHENSION ORALE

Evaluation des compétences linguistiques en français (TEST D'ABIDJAN)

Voici une image. Nous allons vous proposer une série de phrases (concernant cette image), à vous de voir si elles correspondent à cette image.

-Répondez par 'Vrai' ou 'Faux' :

- Ph1 : On voit une grande villa avec plusieurs fenêtres.
- Ph2 : La petite fille qui passe porte une jupe et un chapeau.
- Ph3 : La jeune fille passe en voiture.
- Ph4 : Il y a un arbre derrière la dame qui vend les fruits.
- Ph5 : Les fruits que la marchande vend sont posés par terre.
- Ph6 : La vendeuse propose des bananes.
- Ph7 : La petite écolière qui dit bonjour en levant le bras marche
Pieds nus.
- P8 : La marchande vend plusieurs sortes de fruits.
- P9 : La marchande salue l'écolière en lui faisant un signe de la main.
- P10 : La jeune fille à la mobylette achète des fruits à la marchande.

EPREUVE n° 1 : COMPREHENSION ORALE

Evaluation des compétences linguistiques en français (TEST D'ABIDJAN)

Voici une image. Nous allons vous proposer une série de phrases (concernant cette image), à vous de voir si elles correspondent à cette image.

-Répondez par 'Vrai' ou 'Faux' :

04
20

Ph1 : On voit une grande villa avec plusieurs fenêtres.

V

✓ Ph2 : La petite fille qui passe porte une jupe et un chapeau.

F

✓ Ph3 : La jeune fille passe en voiture.

F

Ph4 : Il y a un arbre derrière la dame qui vend les fruits.

✓

Ph5 : Les fruits que la marchande vend sont posés par terre.

V

✓ Ph6 : La vendeuse propose des bananes.

f

Ph7 : La petite écolière qui dit bonjour en levant le bras marche

✓

Pieds nus.

✓ P8 : La marchande vend plusieurs sortes de fruits.

✓

P9 : La marchande salue l'écolière en lui faisant un signe de la main.

V

P10 : La jeune fille à la mobylette achète des fruits à la marchande.

✓

EPREUVE n° 1 : COMPREHENSION ORALE

Evaluation des compétences linguistiques en français (TEST D'ABIDJAN)

Voici une image. Nous allons vous proposer une série de phrases (concernant cette image), à vous de voir si elles correspondent à cette image.

-Répondez par 'Vrai' ou 'Faux' :

04
10

- Ph1 : On voit une grande villa avec plusieurs fenêtres.
- ✓ Ph2 : La petite fille qui passe porte une jupe et un chapeau.
- ✓ Ph3 : La jeune fille passe en voiture.
- Ph4 : Il y a un arbre derrière la dame qui vend les fruits.
- Ph5 : Les fruits que la marchande vend sont posés par terre.
- ✓ Ph6 : La vendeuse propose des bananes.
- Ph7 : La petite écolière qui dit bonjour en levant le bras marche
Pieds nus.
- ✓ P8 : La marchande vend plusieurs sortes de fruits.
- P9 : La marchande salue l'écolière en lui faisant un signe de la main.
- P10 : La jeune fille à la mobylette achète des fruits à la marchande.

EPREUVE n° 1 : COMPREHENSION ORALE

Evaluation des compétences linguistiques en français (TEST D'ABIDJAN)

Voici une image. Nous allons vous proposer une série de phrases (concernant cette image), à vous de voir si elles correspondent à cette image.

-Répondez par 'Vrai' ou 'Faux' :

04
70

Ph1 : On voit une grande villa avec plusieurs fenêtres.

✓ Ph2 : La petite fille qui passe porte une jupe et un chapeau.

✓ Ph3 : La jeune fille passe en voiture.

Ph4 : Il y a un arbre derrière la dame qui vend les fruits.

✓ Ph5 : Les fruits que la marchande vend sont posés par terre.

✓ Ph6 : La vendeuse propose des bananes.

Ph7 : La petite écolière qui dit bonjour en levant le bras marche

Pieds nus.

Ph8 : La marchande vend plusieurs sortes de fruits.

Ph9 : La marchande salue l'écolière en lui faisant un signe de la main.

Ph10 : La jeune fille à la mobylette achète des fruits à la marchande.

EPREUVE n° 1 : COMPREHENSION ORALE

Evaluation des compétences linguistiques en français (TEST D'ABIDJAN)

Voici une image. Nous allons vous proposer une série de phrases (concernant cette image), à vous de voir si elles correspondent à cette image.

-Répondez par 'Vrai' ou 'Faux' :

04
20

Ph1 : On voit une grande villa avec plusieurs fenêtres.

✓ Ph2 : La petite fille qui passe porte une jupe et un chapeau.

✓ Ph3 : La jeune fille passe en voiture.

✓ Ph4 : Il y a un arbre derrière la dame qui vend les fruits.

Ph5 : Les fruits que la marchande vend sont posés par terre.

✓ Ph6 : La vendeuse propose des bananes.

Ph7 : La petite écolière qui dit bonjour en levant le bras marche

Pieds nus.

Ph8 : La marchande vend plusieurs sortes de fruits.

Ph9 : La marchande salue l'écolière en lui faisant un signe de la main.

Ph10 : La jeune fille à la mobylette achète des fruits à la marchande.

EPREUVE n° 1 : COMPREHENSION ORALE

Evaluation des compétences linguistiques en français (TEST D'ABIDJAN)

Voici une image. Nous allons vous proposer une série de phrases (concernant cette image), à vous de voir si elles correspondent à cette image.

-Répondez par 'Vrai' ou 'Faux' :

$\frac{03}{10}$

Ph1 : On voit une grande villa avec plusieurs fenêtres.

✓ Ph2 : La petite fille qui passe porte une jupe et un chapeau.

✓ Ph3 : La jeune fille passe en voiture.

✓ Ph4 : Il y a un arbre derrière la dame qui vend les fruits.

Ph5 : Les fruits que la marchande vend sont posés par terre.

Ph6 : La vendeuse propose des bananes.

Ph7 : La petite écolière qui dit bonjour en levant le bras marche

Pieds nus.

P8 : La marchande vend plusieurs sortes de fruits.

P9 : La marchande salue l'écolière en lui faisant un signe de la main.

P10 : La jeune fille à la mobylette achète des fruits à la marchande.

EPREUVE n° 1 : COMPREHENSION ORALE

Evaluation des compétences linguistiques en français (TEST D'ABIDJAN)

Voici une image. Nous allons vous proposer une série de phrases (concernant cette image), à vous de voir si elles correspondent à cette image.

-Répondez par 'Vrai' ou 'Faux' :

04
20

Ph1 : On voit une grande villa avec plusieurs fenêtres.

✓ Ph2 : La petite fille qui passe porte une jupe et un chapeau.

✓ Ph3 : La jeune fille passe en voiture.

Ph4 : Il y a un arbre derrière la dame qui vend les fruits.

Ph5 : Les fruits que la marchande vend sont posés par terre.

✓ Ph6 : La vendeuse propose des bananes.

Ph7 : La petite écolière qui dit bonjour en levant le bras marche

Pieds nus.

✓ Ph8 : La marchande vend plusieurs sortes de fruits.

Ph9 : La marchande salue l'écolière en lui faisant un signe de la main.

Ph10 : La jeune fille à la mobylette achète des fruits à la marchande.

EPREUVE n° 1 : COMPREHENSION ORALE

Evaluation des compétences linguistiques en français (TEST D'ABIDJAN)

Voici une image. Nous allons vous proposer une série de phrases (concernant cette image), à vous de voir si elles correspondent à cette image.

-Répondez par 'Vrai' ou 'Faux' :

04
20

Ph1 : On voit une grande villa avec plusieurs fenêtres.

✓ Ph2 : La petite fille qui passe porte une jupe et un chapeau.

✓ Ph3 : La jeune fille passe en voiture.

Ph4 : Il y a un arbre derrière la dame qui vend les fruits.

Ph5 : Les fruits que la marchande vend sont posés par terre.

✓ Ph6 : La vendeuse propose des bananes.

Ph7 : La petite écolière qui dit bonjour en levant le bras marche

Pieds nus.

✓ Ph8 : La marchande vend plusieurs sortes de fruits.

Ph9 : La marchande salue l'écolière en lui faisant un signe de la main.

Ph10 : La jeune fille à la mobylette achète des fruits à la marchande.

EPREUVE n° 1 : COMPREHENSION ORALE

Evaluation des compétences linguistiques en français (TEST D'ABIDJAN)

Voici une image. Nous allons vous proposer une série de phrases (concernant cette image), à vous de voir si elles correspondent à cette image.

-Répondez par 'Vrai' ou 'Faux' :

03
10

- ✓ Ph1 : On voit une grande villa avec plusieurs fenêtres. F
- ✓ Ph2 : La petite fille qui passe porte une jupe et un chapeau. F
- ✓ Ph3 : La jeune fille passe en voiture. F
- Ph4 : Il y a un arbre derrière la dame qui vend les fruits. V
- Ph5 : Les fruits que la marchande vend sont posés par terre. V
- Ph6 : La vendeuse propose des bananes. V
- Ph7 : La petite écolière qui dit bonjour en levant le bras marche
Pieds nus. V
- Ph8 : La marchande vend plusieurs sortes de fruits. F
- Ph9 : La marchande salue l'écolière en lui faisant un signe de la main. V
- Ph10 : La jeune fille à la mobylette achète des fruits à la marchande. V

EPREUVE n° 1 : COMPREHENSION ORALE

Evaluation des compétences linguistiques en français (TEST D'ABIDJAN)

Voici une image. Nous allons vous proposer une série de phrases (concernant cette image), à vous de voir si elles correspondent à cette image.

-Répondez par 'Vrai' ou 'Faux' :

06
10

- ✓ Ph1 : On voit une grande villa avec plusieurs fenêtres. F
- ✓ Ph2 : La petite fille qui passe porte une jupe et un chapeau. F
- ✓ Ph3 : La jeune fille passe en voiture. F
- Ph4 : Il y a un arbre derrière la dame qui vend les fruits. V
- ✓ Ph5 : Les fruits que la marchande vend sont posés par terre. F
- ✓ Ph6 : La vendeuse propose des bananes. F
- Ph7 : La petite écolière qui dit bonjour en levant le bras marche
Pieds nus. V
- ✓ Ph8 : La marchande vend plusieurs sortes de fruits. V
- Ph9 : La marchande salue l'écolière en lui faisant un signe de la main. V
- Ph10 : La jeune fille à la mobylette achète des fruits à la marchande. V

EPREUVE n° 1 : COMPREHENSION ORALE

Evaluation des compétences linguistiques en français (TEST D'ABIDJAN)

Voici une image. Nous allons vous proposer une série de phrases (concernant cette image), à vous de voir si elles correspondent à cette image.

-Répondez par 'Vrai' ou 'Faux' :

$\frac{03}{10}$

Ph1 : On voit une grande villa avec plusieurs fenêtres.

✓ Ph2 : La petite fille qui passe porte une jupe et un chapeau.

Ph3 : La jeune fille passe en voiture.

Ph4 : Il y a un arbre derrière la dame qui vend les fruits.

Ph5 : Les fruits que la marchande vend sont posés par terre.

✓ Ph6 : La vendeuse propose des bananes.

Ph7 : La petite écolière qui dit bonjour en levant le bras marche

Pieds nus.

✓ Ph8 : La marchande vend plusieurs sortes de fruits.

Ph9 : La marchande salue l'écolière en lui faisant un signe de la main.

Ph10 : La jeune fille à la mobylette achète des fruits à la marchande.

EPREUVE n° 1 : COMPREHENSION ORALE

Evaluation des compétences linguistiques en français (TEST D'ABIDJAN)

Voici une image. Nous allons vous proposer une série de phrases (concernant cette image), à vous de voir si elles correspondent à cette image.

-Répondez par 'Vrai' ou 'Faux' :

04
20

- Ph1 : On voit une grande villa avec plusieurs fenêtres.
- ✓ Ph2 : La petite fille qui passe porte une jupe et un chapeau.
- ✓ Ph3 : La jeune fille passe en voiture. F
- ✓ Ph4 : Il y a un arbre derrière la dame qui vend les fruits. F
- Ph5 : Les fruits que la marchande vend sont posés par terre.
- ✓ Ph6 : La vendeuse propose des bananes. F
- Ph7 : La petite écolière qui dit bonjour en levant le bras marche
Pieds nus.
- Ph8 : La marchande vend plusieurs sortes de fruits. F
- Ph9 : La marchande salue l'écolière en lui faisant un signe de la main.
- Ph10 : La jeune fille à la mobylette achète des fruits à la marchande.

EPREUVE n° 1 : COMPREHENSION ORALE

Evaluation des compétences linguistiques en français (TEST D'ABIDJAN)

Voici une image. Nous allons vous proposer une série de phrases (concernant cette image), à vous de voir si elles correspondent à cette image.

-Répondez par 'Vrai' ou 'Faux' :

$\frac{05}{10}$

- Ph1 : On voit une grande villa avec plusieurs fenêtres.
- ✓ Ph2 : La petite fille qui passe porte une jupe et un chapeau.
- ✓ Ph3 : La jeune fille passe en voiture.
- Ph4 : Il y a un arbre derrière la dame qui vend les fruits.
- ✓ Ph5 : Les fruits que la marchande vend sont posés par terre.
- ✓ Ph6 : La vendeuse propose des bananes.
- Ph7 : La petite écolière qui dit bonjour en levant le bras marche
Pieds nus.
- ✓ P8 : La marchande vend plusieurs sortes de fruits.
- Ph9 : La marchande salue l'écolière en lui faisant un signe de la main.
- Ph10 : La jeune fille à la mobylette achète des fruits à la marchande.

EPREUVE n° 1 : COMPREHENSION ORALE

Evaluation des compétences linguistiques en français (TEST D'ABIDJAN)

Voici une image. Nous allons vous proposer une série de phrases (concernant cette image), à vous de voir si elles correspondent à cette image.

-Répondez par 'Vrai' ou 'Faux' :

$\frac{05}{10}$

Ph1 : On voit une grande villa avec plusieurs fenêtres.

✓ Ph2 : La petite fille qui passe porte une jupe et un chapeau.

✓ Ph3 : La jeune fille passe en voiture.

Ph4 : Il y a un arbre derrière la dame qui vend les fruits.

Ph5 : Les fruits que la marchande vend sont posés par terre.

✓ Ph6 : La vendeuse propose des bananes.

Ph7 : La petite écolière qui dit bonjour en levant le bras marche

Pieds nus.

✓ Ph8 : La marchande vend plusieurs sortes de fruits.

Ph9 : La marchande salue l'écolière en lui faisant un signe de la main.

✓ Ph10 : La jeune fille à la mobylette achète des fruits à la marchande.

EPREUVE n° 1 : COMPREHENSION ORALE

Evaluation des compétences linguistiques en français (TEST D'ABIDJAN)

Voici une image. Nous allons vous proposer une série de phrases (concernant cette image), à vous de voir si elles correspondent à cette image.

-Répondez par 'Vrai' ou 'Faux' :

07
20

Ph1 : On voit une grande villa avec plusieurs fenêtres.

Ph2 : La petite fille qui passe porte une jupe et un chapeau.

Ph3 : La jeune fille passe en voiture.

Ph4 : Il y a un arbre derrière la dame qui vend les fruits.

Ph5 : Les fruits que la marchande vend sont posés par terre.

Ph6 : La vendeuse propose des bananes.

Ph7 : La petite écolière qui dit bonjour en levant le bras marche

Pieds nus.

P8 : La marchande vend plusieurs sortes de fruits.

P9 : La marchande salue l'écolière en lui faisant un signe de la main.

P10 : La jeune fille à la mobylette achète des fruits à la marchande.

EPREUVE n° 1 : COMPREHENSION ORALE

Evaluation des compétences linguistiques en français (TEST D'ABIDJAN)

Voici une image. Nous allons vous proposer une série de phrases (concernant cette image), à vous de voir si elles correspondent à cette image.

-Répondez par 'Vrai' ou 'Faux' :

05
10

- ✓ Ph1 : On voit une grande villa avec plusieurs fenêtres. F
- ✓ Ph2 : La petite fille qui passe porte une jupe et un chapeau. F
- ✓ Ph3 : La jeune fille passe en voiture. F
- Ph4 : Il y a un arbre derrière la dame qui vend les fruits. V
- Ph5 : Les fruits que la marchande vend sont posés par terre. V
- Ph6 : La vendeuse propose des bananes.
- ✓ Ph7 : La petite écolière qui dit bonjour en levant le bras marche
Pieds nus. F
- ✓ P8 : La marchande vend plusieurs sortes de fruits.
- P9 : La marchande salue l'écolière en lui faisant un signe de la main.
- P10 : La jeune fille à la mobylette achète des fruits à la marchande.

EPREUVE n° 1 : COMPREHENSION ORALE

Evaluation des compétences linguistiques en français (TEST D'ABIDJAN)

Voici une image. Nous allons vous proposer une série de phrases (concernant cette image), à vous de voir si elles correspondent à cette image.

-Répondez par 'Vrai' ou 'Faux' :

$\frac{03}{20}$

Ph1 : On voit une grande villa avec plusieurs fenêtres.

✓ Ph2 : La petite fille qui passe porte une jupe et un chapeau.

✓ Ph3 : La jeune fille passe en voiture.

✓ Ph4 : Il y a un arbre derrière la dame qui vend les fruits.

Ph5 : Les fruits que la marchande vend sont posés par terre.

Ph6 : La vendeuse propose des bananes.

Ph7 : La petite écolière qui dit bonjour en levant le bras marche

Pieds nus.

P8 : La marchande vend plusieurs sortes de fruits.

P9 : La marchande salue l'écolière en lui faisant un signe de la main.

P10 : La jeune fille à la mobylette achète des fruits à la marchande.

EPREUVE n° 1 : COMPREHENSION ORALE

Evaluation des compétences linguistiques en français (TEST D'ABIDJAN)

Voici une image. Nous allons vous proposer une série de phrases (concernant cette image), à vous de voir si elles correspondent à cette image.

-Répondez par 'Vrai' ou 'Faux' :

04
70

- Ph1 : On voit une grande villa avec plusieurs fenêtres.
- Ph2 : La petite fille qui passe porte une jupe et un chapeau.
- Ph3 : La jeune fille passe en voiture.
- ✓ Ph4 : Il y a un arbre derrière la dame qui vend les fruits. F
- Ph5 : Les fruits que la marchande vend sont posés par terre.
- Ph6 : La vendeuse propose des bananes.
- ✓ Ph7 : La petite écolière qui dit bonjour en levant le bras marche
Pieds nus. F
- ✓ P8 : La marchande vend plusieurs sortes de fruits.
- ✓ P9 : La marchande salue l'écolière en lui faisant un signe de la main. F
- P10 : La jeune fille à la mobylette achète des fruits à la marchande.

EPREUVE n° 1 : COMPREHENSION ORALE

Evaluation des compétences linguistiques en français (TEST D'ABIDJAN)

Voici une image. Nous allons vous proposer une série de phrases (concernant cette image), à vous de voir si elles correspondent à cette image.

-Répondez par 'Vrai' ou 'Faux' :

$\frac{03}{10}$

Ph1 : On voit une grande villa avec plusieurs fenêtres.

Ph2 : La petite fille qui passe porte une jupe et un chapeau.

✓ Ph3 : La jeune fille passe en voiture. F

Ph4 : Il y a un arbre derrière la dame qui vend les fruits.

Ph5 : Les fruits que la marchande vend sont posés par terre.

Ph6 : La vendeuse propose des bananes.

Ph7 : La petite écolière qui dit bonjour en levant le bras marche

Pieds nus.

✓ Ph8 : La marchande vend plusieurs sortes de fruits.

Ph9 : La marchande salue l'écolière en lui faisant un signe de la main.

✓ Ph10 : La jeune fille à la mobylette achète des fruits à la marchande. F

EPREUVE n° 1 : COMPREHENSION ORALE

Evaluation des compétences linguistiques en français (TEST D'ABIDJAN)

Voici une image. Nous allons vous proposer une série de phrases (concernant cette image), à vous de voir si elles correspondent à cette image.

-Répondez par 'Vrai' ou 'Faux' :

04
10

- ✓ Ph1 : On voit une grande villa avec plusieurs fenêtres. F
- Ph2 : La petite fille qui passe porte une jupe et un chapeau. V
- ✓ Ph3 : La jeune fille passe en voiture. F
- Ph4 : Il y a un arbre derrière la dame qui vend les fruits. V
- Ph5 : Les fruits que la marchande vend sont posés par terre. V
- Ph6 : La vendeuse propose des bananes.
- Ph7 : La petite écolière qui dit bonjour en levant le bras marche
Pieds nus. V
- ✓ Ph8 : La marchande vend plusieurs sortes de fruits.
- Ph9 : La marchande salue l'écolière en lui faisant un signe de la main. V
- ✓ Ph10 : La jeune fille à la mobylette achète des fruits à la marchande. F

EPREUVE n° 1 : COMPREHENSION ORALE

Evaluation des compétences linguistiques en français (TEST D'ABIDJAN)

Voici une image. Nous allons vous proposer une série de phrases (concernant cette image), à vous de voir si elles correspondent à cette image.

-Répondez par 'Vrai' ou 'Faux' :

$\frac{06}{10}$

- ✓ Ph1 : On voit une grande villa avec plusieurs fenêtres. F
- ✓ Ph2 : La petite fille qui passe porte une jupe et un chapeau. F
- ✓ Ph3 : La jeune fille passe en voiture. F
- ✓ Ph4 : Il y a un arbre derrière la dame qui vend les fruits. F
- Ph5 : Les fruits que la marchande vend sont posés par terre. V
- ✓ Ph6 : La vendeuse propose des bananes. F
- Ph7 : La petite écolière qui dit bonjour en levant le bras marche, Pieds nus. V
- ✓ P8 : La marchande vend plusieurs sortes de fruits. V
- P9 : La marchande salue l'écolière en lui faisant un signe de la main. V
- P10 : La jeune fille à la mobylette achète des fruits à la marchande. V

EPREUVE n° 1 : COMPREHENSION ORALE

Evaluation des compétences linguistiques en français (TEST D'ABIDJAN)

Voici une image. Nous allons vous proposer une série de phrases (concernant cette image), à vous de voir si elles correspondent à cette image.

-Répondez par 'Vrai' ou 'Faux' :

$\frac{06}{20}$

- ✓ Ph1 : On voit une grande villa avec plusieurs fenêtres. F
- ✓ Ph2 : La petite fille qui passe porte une jupe et un chapeau. F
- ✓ Ph3 : La jeune fille passe en voiture. F
- ✓ Ph4 : Il y a un arbre derrière la dame qui vend les fruits. F
- Ph5 : Les fruits que la marchande vend sont posés par terre. V
- ✓ Ph6 : La vendeuse propose des bananes. F
- Ph7 : La petite écolière qui dit bonjour en levant le bras marche, V
Pieds nus.
- ✓ Ph8 : La marchande vend plusieurs sortes de fruits. V
- Ph9 : La marchande salue l'écolière en lui faisant un signe de la main. V
- Ph10 : La jeune fille à la mobylette achète des fruits à la marchande. V

EPREUVE n° 1 : COMPREHENSION ORALE

Evaluation des compétences linguistiques en français (TEST D'ABIDJAN)

Voici une image. Nous allons vous proposer une série de phrases (concernant cette image), à vous de voir si elles correspondent à cette image.

-Répondez par 'Vrai' ou 'Faux' :

03
10

Ph1 : On voit une grande villa avec plusieurs fenêtres.

Ph2 : La petite fille qui passe porte une jupe et un chapeau.

✓ Ph3 : La jeune fille passe en voiture. F

✓ Ph4 : Il y a un arbre derrière la dame qui vend les fruits. F

✓ Ph5 : Les fruits que la marchande vend sont posés par terre. F

Ph6 : La vendeuse propose des bananes. ✓

Ph7 : La petite écolière qui dit bonjour en levant le bras marche

Pieds nus.

Ph8 : La marchande vend plusieurs sortes de fruits. F

Ph9 : La marchande salue l'écolière en lui faisant un signe de la main.

Ph10 : La jeune fille à la mobylette achète des fruits à la marchande.

EPREUVE n° 1 : COMPREHENSION ORALE

Evaluation des compétences linguistiques en français (TEST D'ABIDJAN)

Voici une image. Nous allons vous proposer une série de phrases (concernant cette image), à vous de voir si elles correspondent à cette image.

-Répondez par 'Vrai' ou 'Faux' :

$\frac{01}{20}$

Ph1 : On voit une grande villa avec plusieurs fenêtres.

Ph2 : La petite fille qui passe porte une jupe et un chapeau.

Ph3 : La jeune fille passe en voiture.

Ph4 : Il y a un arbre derrière la dame qui vend les fruits.

Ph5 : Les fruits que la marchande vend sont posés par terre.

Ph6 : La vendeuse propose des bananes.

Ph7 : La petite écolière qui dit bonjour en levant le bras marche

Pieds nus.

✓ P8 : La marchande vend plusieurs sortes de fruits.

P9 : La marchande salue l'écolière en lui faisant un signe de la main.

P10 : La jeune fille à la mobylette achète des fruits à la marchande.

EPREUVE n° 1 : COMPREHENSION ORALE

Evaluation des compétences linguistiques en français (TEST D'ABIDJAN)

Voici une image. Nous allons vous proposer une série de phrases (concernant cette image), à vous de voir si elles correspondent à cette image.

-Répondez par 'Vrai' ou 'Faux' :

04
10

Ph1 : On voit une grande villa avec plusieurs fenêtres.

Ph2 : La petite fille qui passe porte une jupe et un chapeau.

✓ Ph3 : La jeune fille passe en voiture.

Ph4 : Il y a un arbre derrière la dame qui vend les fruits.

Ph5 : Les fruits que la marchande vend sont posés par terre.

✓ Ph6 : La vendeuse propose des bananes.

Ph7 : La petite écolière qui dit bonjour en levant le bras marche

Pieds nus.

✓ Ph8 : La marchande vend plusieurs sortes de fruits.

Ph9 : La marchande salue l'écolière en lui faisant un signe de la main.

✓ Ph10 : La jeune fille à la mobylette achète des fruits à la marchande.

EPREUVE n°2 : COMPREHENSION ECRITE

Evaluation des compétences linguistiques en français (TEST D'ABIDJAN).

Texte :

Un ordinateur est tout simplement une machine. Le premier ordinateur servait à calculer. Mais les informaticiens se sont vite rendus compte que leurs machines étaient tout autant capables de traiter des textes, des images et des sons, d'où le mot informatique qui signifie traitement automatique de l'information

La plupart des ordinateurs que nous voyons autour de nous, sont des micro-ordinateurs. Ils sont équipés d'un moniteur appelé aussi l'écran, et d'un clavier qui ressemble à celui d'une machine à écrire.

En général, trois éléments principaux constituent un micro-ordinateur :

- D'abord l'unité centrale qui est le centre de traitement de l'information.
- Ensuite le clavier qui permet de rentrer les informations.
- Enfin l'écran qui visualise les résultats du traitement.

QUESTIONS

1- Donnez un titre au texte.

.....

- Cochez la bonne réponse :

- 2- Informatique vient du mot : former
- infini
- information

- 3- Le moniteur est : une machine à écrire.
- un écran.
- une personne.

- 4- Un micro-ordinateur est constitué de: - un fil électrique, un écran et un clavier.
- un écran, un clavier et un bureau.
- une unité centrale, un clavier et un écran.

- 5- Le premier ordinateur servait à : - faire des calculs.
- faire le traitement des textes.
- faire le traitement du son.

EPREUVE n°2 : COMPREHENSION ECRITE

Evaluation des compétences linguistiques en français (TEST D'ABIDJAN)

04
20

Texte :

Un ordinateur est tout simplement une machine. Le premier ordinateur servait à calculer. Mais les informaticiens se sont vite rendus compte que leurs machines étaient tout autant capables de traiter des textes, des images et des sons, d'où le mot informatique qui signifie traitement automatique de l'information.

La plupart des ordinateurs que nous voyons autour de nous, sont des micro-ordinateurs. Ils sont équipés d'un moniteur appelé aussi l'écran, et d'un clavier qui ressemble à celui d'une machine à écrire.

En général, trois éléments principaux constituent un micro-ordinateur :

- D'abord l'unité centrale qui est le centre de traitement de l'information.
- Ensuite le clavier qui permet de rentrer les informations.
- Enfin l'écran qui visualise les résultats du traitement.

QUESTIONS

1- Donnez un titre au texte.

.....

- Cochez la bonne réponse :

- 2- Informatique vient du mot : former
- infini
- information
- 3- Le moniteur est : une machine à écrire.
- un écran.
- une personne.
- 4- Un micro-ordinateur est constitué de : un fil électrique, un écran et un clavier.
- un écran, un clavier et un bureau.
- une unité centrale, un clavier et un écran.
- 5- Le premier ordinateur servait à : faire des calculs.
- faire le traitement des textes.
- faire le traitement des sons.

EPREUVE n°2 : COMPREHENSION ECRITE

Evaluation des compétences linguistiques en français (TEST D'ABIDJAN)

02
/ 20

Texte :

Un ordinateur est tout simplement une machine. Le premier ordinateur servait à calculer. Mais les informaticiens se sont vite rendus compte que leurs machines étaient tout autant capables de traiter des textes, des images et des sons, d'où le mot informatique qui signifie traitement automatique de l'information.

La plupart des ordinateurs que nous voyons autour de nous, sont des micro-ordinateurs. Ils sont équipés d'un moniteur appelé aussi l'écran, et d'un clavier qui ressemble à celui d'une machine à écrire.

En général, trois éléments principaux constituent un micro-ordinateur :

- D'abord l'unité centrale qui est le centre de traitement de l'information.
- Ensuite le clavier qui permet de rentrer les informations.
- Enfin l'écran qui visualise les résultats du traitement.

QUESTIONS

1- Donnez un titre au texte.

.....

- Cochez la bonne réponse :

- 2- Informatique vient du mot : former
- infini
- information
- 3- Le moniteur est : une machine à écrire.
- un écran.
- une personne.
- 4- Un micro-ordinateur est constitué de : un fil électrique, un écran et un clavier.
- un écran, un clavier et un bureau.
- une unité centrale, un clavier et un écran.
- 5- Le premier ordinateur servait à : faire des calculs.
- faire le traitement des textes.
- faire le traitement du sons.

EPREUVE n°2 : COMPREHENSION ECRITE

Evaluation des compétences linguistiques en français (TEST D'ABIDJAN)

Texte :

04
—
20

Un ordinateur est tout simplement une machine. Le premier ordinateur servait à calculer. Mais les informaticiens se sont vite rendus compte que leurs machines étaient tout autant capables de traiter des textes, des images et des sons, d'où le mot informatique qui signifie traitement automatique de l'information.

La plupart des ordinateurs que nous voyons autour de nous, sont des micro-ordinateurs. Ils sont équipés d'un moniteur appelé aussi l'écran, et d'un clavier qui ressemble à celui d'une machine à écrire.

En général, trois éléments principaux constituent un micro-ordinateur :

- D'abord l'unité centrale qui est le centre de traitement de l'information.
- Ensuite le clavier qui permet de rentrer les informations.
- Enfin l'écran qui visualise les résultats du traitement.

QUESTIONS

1- Donnez un titre au texte.

.....

- Cochez la bonne réponse :

2- Informatique vient du mot : former

infini

information

3- Le moniteur est : une machine à écrire.

un écran.

une personne.

4- Un micro-ordinateur est constitué de : un fil électrique, un écran et un clavier.

un écran, un clavier et un bureau.

une unité centrale, un clavier et un écran.

5- Le premier ordinateur servait à : faire des calculs.

faire le traitement des textes.

faire le traitement du sons.

EPREUVE n°2 : COMPREHENSION ECRITE

Evaluation des compétences linguistiques en français (TEST D'ABIDJAN)

02
10

Texte :

Un ordinateur est tout simplement une machine. Le premier ordinateur servait à calculer. Mais les informaticiens se sont vite rendus compte que leurs machines étaient tout autant capables de traiter des textes, des images et des sons, d'où le mot informatique qui signifie traitement automatique de l'information.

La plupart des ordinateurs que nous voyons autour de nous, sont des micro-ordinateurs. Ils sont équipés d'un moniteur appelé aussi l'écran, et d'un clavier qui ressemble à celui d'une machine à écrire.

En général, trois éléments principaux constituent un micro-ordinateur :

- D'abord l'unité centrale qui est le centre de traitement de l'information.
- Ensuite le clavier qui permet de rentrer les informations.
- Enfin l'écran qui visualise les résultats du traitement.

QUESTIONS

1- Donnez un titre au texte.

..... *l'informatique*

- Cochez la bonne réponse :

- 2- Informatique vient du mot : former
 infini
 information

- 3- Le moniteur est : une machine à écrire.
 un écran.
 une personne.

- 4- Un micro-ordinateur est constitué de : un fil électrique, un écran et un clavier.
 un écran, un clavier et un bureau.
 une unité centrale, un clavier et un écran.

- 5- Le premier ordinateur servait à : faire des calculs.
 faire le traitement des textes.
 faire le traitement du sons.

EPREUVE n°2 : COMPREHENSION ECRITE

Evaluation des compétences linguistiques en français (TEST D'ABIDJAN)

04
20

Texte :

Un ordinateur est tout simplement une machine. Le premier ordinateur servait à calculer. Mais les informaticiens se sont vite rendus compte que leurs machines étaient tout autant capables de traiter des textes, des images et des sons, d'où le mot informatique qui signifie traitement automatique de l'information.

La plupart des ordinateurs que nous voyons autour de nous, sont des micro-ordinateurs. Ils sont équipés d'un moniteur appelé aussi l'écran, et d'un clavier qui ressemble à celui d'une machine à écrire.

En général, trois éléments principaux constituent un micro-ordinateur :

- D'abord l'unité centrale qui est le centre de traitement de l'information.
- Ensuite le clavier qui permet de rentrer les informations.
- Enfin l'écran qui visualise les résultats du traitement.

QUESTIONS

1- Donnez un titre au texte.

.....

- Cochez la bonne réponse :

- 2- Informatique vient du mot : former
- infini
- information
- 3- Le moniteur est : une machine à écrire.
- un écran.
- une personne.
- 4- Un micro-ordinateur est constitué de : un fil électrique, un écran et un clavier.
- un écran, un clavier et un bureau.
- une unité centrale, un clavier et un écran.
- 5- Le premier ordinateur servait à : faire des calculs.
- faire le traitement des textes.
- faire le traitement du sons.

EPREUVE n°2 : COMPREHENSION ECRITE

Evaluation des compétences linguistiques en français (TEST D'ABIDJAN)

Texte :

04
70

Un ordinateur est tout simplement une machine. Le premier ordinateur servait à calculer. Mais les informaticiens se sont vite rendus compte que leurs machines étaient tout autant capables de traiter des textes, des images et des sons, d'où le mot informatique qui signifie traitement automatique de l'information.

La plupart des ordinateurs que nous voyons autour de nous, sont des micro-ordinateurs. Ils sont équipés d'un moniteur appelé aussi l'écran, et d'un clavier qui ressemble à celui d'une machine à écrire.

En général, trois éléments principaux constituent un micro-ordinateur :

- D'abord l'unité centrale qui est le centre de traitement de l'information.
- Ensuite le clavier qui permet de rentrer les informations.
- Enfin l'écran qui visualise les résultats du traitement.

QUESTIONS

1- Donnez un titre au texte.

.....

- Cochez la bonne réponse :

- 2- Informatique vient du mot : former
- infini
- information
- 3- Le moniteur est : une machine à écrire.
- un écran.
- une personne.
- 4- Un micro-ordinateur est constitué de : un fil électrique, un écran et un clavier.
- un écran, un clavier et un bureau.
- une unité centrale, un clavier et un écran.
- 5- Le premier ordinateur servait à : faire des calculs.
- faire le traitement des textes.
- faire le traitement du sons.

EPREUVE n°2 : COMPREHENSION ECRITE

Evaluation des compétences linguistiques en français (TEST D'ABIDJAN)

Texte :

04
—
70

Un ordinateur est tout simplement une machine. Le premier ordinateur servait à calculer. Mais les informaticiens se sont vite rendus compte que leurs machines étaient tout autant capables de traiter des textes, des images et des sons, d'où le mot informatique qui signifie traitement automatique de l'information.

La plupart des ordinateurs que nous voyons autour de nous, sont des micro-ordinateurs. Ils sont équipés d'un moniteur appelé aussi l'écran, et d'un clavier qui ressemble à celui d'une machine à écrire.

En général, trois éléments principaux constituent un micro-ordinateur :

- D'abord l'unité centrale qui est le centre de traitement de l'information.
- Ensuite le clavier qui permet de rentrer les informations.
- Enfin l'écran qui visualise les résultats du traitement.

QUESTIONS

1- Donnez un titre au texte.

.....

- Cochez la bonne réponse :

- 2- Informatique vient du mot : former
- infini
- information
- 3- Le moniteur est : une machine à écrire.
- un écran.
- une personne.
- 4- Un micro-ordinateur est constitué de : un fil électrique, un écran et un clavier.
- un écran, un clavier et un bureau.
- une unité centrale, un clavier et un écran.
- 5- Le premier ordinateur servait à : faire des calculs.
- faire le traitement des textes.
- faire le traitement du sons.

EPREUVE n°2 : COMPREHENSION ECRITE

Evaluation des compétences linguistiques en français (TEST D'ABIDJAN)

06
20

Texte :

Un ordinateur est tout simplement une machine. Le premier ordinateur servait à calculer. Mais les informaticiens se sont vite rendus compte que leurs machines étaient tout autant capables de traiter des textes, des images et des sons, d'où le mot informatique qui signifie traitement automatique de l'information.

La plupart des ordinateurs que nous voyons autour de nous, sont des micro-ordinateurs. Ils sont équipés d'un moniteur appelé aussi l'écran, et d'un clavier qui ressemble à celui d'une machine à écrire.

En général, trois éléments principaux constituent un micro-ordinateur :

- D'abord l'unité centrale qui est le centre de traitement de l'information.
- Ensuite le clavier qui permet de rentrer les informations.
- Enfin l'écran qui visualise les résultats du traitement.

QUESTIONS

1- Donnez un titre au texte.

..... *ordinateur*

- Cochez la bonne réponse :

2- Informatique vient du mot : former

infini

information

3- Le moniteur est : une machine à écrire.

un écran.

une personne.

4- Un micro-ordinateur est constitué de : un fil électrique, un écran et un clavier.

un écran, un clavier et un bureau.

une unité centrale, un clavier et un écran.

5- Le premier ordinateur servait à : faire des calculs.

faire le traitement des textes.

faire le traitement du sons.

EPREUVE n°2 : COMPREHENSION ECRITE

Evaluation des compétences linguistiques en français (TEST D'ABIDJAN)

02
20

Texte :

Un ordinateur est tout simplement une machine. Le premier ordinateur servait à calculer. Mais les informaticiens se sont vite rendus compte que leurs machines étaient tout autant capables de traiter des textes, des images et des sons, d'où le mot informatique qui signifie traitement automatique de l'information.

La plupart des ordinateurs que nous voyons autour de nous, sont des micro-ordinateurs. Ils sont équipés d'un moniteur appelé aussi l'écran, et d'un clavier qui ressemble à celui d'une machine à écrire.

En général, trois éléments principaux constituent un micro-ordinateur :

- D'abord l'unité centrale qui est le centre de traitement de l'information.
- Ensuite le clavier qui permet de rentrer les informations.
- Enfin l'écran qui visualise les résultats du traitement.

QUESTIONS

1- Donnez un titre au texte.

.....

- Cochez la bonne réponse :

2- Informatique vient du mot : former

infini

information

3- Le moniteur est : une machine à écrire.

un écran.

une personne.

4- Un micro-ordinateur est constitué de : un fil électrique, un écran et un clavier.

un écran, un clavier et un bureau.

une unité centrale, un clavier et un écran.

5- Le premier ordinateur servait à : faire des calculs.

faire le traitement des textes.

faire le traitement du sons.

EPREUVE n°2 : COMPREHENSION ECRITE

Evaluation des compétences linguistiques en français (TEST D'ABIDJAN)

02

20

Texte :

Un ordinateur est tout simplement une machine. Le premier ordinateur servait à calculer. Mais les informaticiens se sont vite rendus compte que leurs machines étaient tout autant capables de traiter des textes, des images et des sons, d'où le mot informatique qui signifie traitement automatique de l'information.

La plupart des ordinateurs que nous voyons autour de nous, sont des micro-ordinateurs. Ils sont équipés d'un moniteur appelé aussi l'écran, et d'un clavier qui ressemble à celui d'une machine à écrire.

En général, trois éléments principaux constituent un micro-ordinateur :

- D'abord l'unité centrale qui est le centre de traitement de l'information.
- Ensuite le clavier qui permet de rentrer les informations.
- Enfin l'écran qui visualise les résultats du traitement.

QUESTIONS

1- Donnez un titre au texte.

.....

- Cochez la bonne réponse :

2- Informatique vient du mot : former

infini

information

3- Le moniteur est : une machine à écrire.

un écran.

une personne.

4- Un micro-ordinateur est constitué de : un fil électrique, un écran et un clavier.

un écran, un clavier et un bureau.

une unité centrale, un clavier et un écran.

5- Le premier ordinateur servait à : faire des calculs.

faire le traitement des textes.

faire le traitement du sons.

EPREUVE n°2 : COMPREHENSION ECRITE

Evaluation des compétences linguistiques en français (TEST D'ABIDJAN)

Texte :

04
25

Un ordinateur est tout simplement une machine. Le premier ordinateur servait à calculer. Mais les informaticiens se sont vite rendus compte que leurs machines étaient tout autant capables de traiter des textes, des images et des sons, d'où le mot informatique qui signifie traitement automatique de l'information.

La plupart des ordinateurs que nous voyons autour de nous, sont des micro-ordinateurs. Ils sont équipés d'un moniteur appelé aussi l'écran, et d'un clavier qui ressemble à celui d'une machine à écrire.

En général, trois éléments principaux constituent un micro-ordinateur :

- D'abord l'unité centrale qui est le centre de traitement de l'information.
- Ensuite le clavier qui permet de rentrer les informations.
- Enfin l'écran qui visualise les résultats du traitement.

QUESTIONS

1- Donnez un titre au texte.

.....

- Cochez la bonne réponse :

2- Informatique vient du mot : former

infini

information

3- Le moniteur est : une machine à écrire.

un écran.

une personne.

4- Un micro-ordinateur est constitué de : un fil électrique, un écran et un clavier.

un écran, un clavier et un bureau.

une unité centrale, un clavier et un écran.

5- Le premier ordinateur servait à : faire des calculs.

faire le traitement des textes.

faire le traitement du sons.

EPREUVE n°2 : COMPREHENSION ECRITE

Evaluation des compétences linguistiques en français (TEST D'ABIDJAN)

03
10

Texte :

Un ordinateur est tout simplement une machine. Le premier ordinateur servait à calculer. Mais les informaticiens se sont vite rendus compte que leurs machines étaient tout autant capables de traiter des textes, des images et des sons, d'où le mot informatique qui signifie traitement automatique de l'information.

La plupart des ordinateurs que nous voyons autour de nous, sont des micro-ordinateurs. Ils sont équipés d'un moniteur appelé aussi l'écran, et d'un clavier qui ressemble à celui d'une machine à écrire.

En général, trois éléments principaux constituent un micro-ordinateur :

- D'abord l'unité centrale qui est le centre de traitement de l'information.
- Ensuite le clavier qui permet de rentrer les informations.
- Enfin l'écran qui visualise les résultats du traitement.

QUESTIONS

1- Donnez un titre au texte.

..... *ordinateur*

- Cochez la bonne réponse :

- 2- Informatique vient du mot : former
- infini
- information

- 3- Le moniteur est : une machine à écrire.
- un écran.
- une personne.

- 4- Un micro-ordinateur est constitué de : un fil électrique, un écran et un clavier.
- un écran, un clavier et un bureau.
- une unité centrale, un clavier et un écran.

- 5- Le premier ordinateur servait à : faire des calculs.
- faire le traitement des textes.
- faire le traitement du sons.

EPREUVE n°2 : COMPREHENSION ECRITE

Evaluation des compétences linguistiques en français (TEST D'ABIDJAN)

02
70

Texte :

Un ordinateur est tout simplement une machine. Le premier ordinateur servait à calculer. Mais les informaticiens se sont vite rendus compte que leurs machines étaient tout autant capables de traiter des textes, des images et des sons, d'où le mot informatique qui signifie traitement automatique de l'information.

La plupart des ordinateurs que nous voyons autour de nous, sont des micro-ordinateurs. Ils sont équipés d'un moniteur appelé aussi l'écran, et d'un clavier qui ressemble à celui d'une machine à écrire.

En général, trois éléments principaux constituent un micro-ordinateur :

- D'abord l'unité centrale qui est le centre de traitement de l'information.
- Ensuite le clavier qui permet de rentrer les informations.
- Enfin l'écran qui visualise les résultats du traitement.

QUESTIONS

1- Donnez un titre au texte.

.....

- Cochez la bonne réponse :

2- Informatique vient du mot : former

infini

information

3- Le moniteur est : une machine à écrire.

un écran.

une personne.

4- Un micro-ordinateur est constitué de : un fil électrique, un écran et un clavier.

un écran, un clavier et un bureau.

une unité centrale, un clavier et un écran.

5- Le premier ordinateur servait à : faire des calculs.

faire le traitement des textes.

faire le traitement du sons.

EPREUVE n°2 : COMPREHENSION ECRITE

Evaluation des compétences linguistiques en français (TEST D'ABIDJAN)

06
10

Texte :

Un ordinateur est tout simplement une machine. Le premier ordinateur servait à calculer. Mais les informaticiens se sont vite rendus compte que leurs machines étaient tout autant capables de traiter des textes, des images et des sons, d'où le mot informatique qui signifie traitement automatique de l'information.

La plupart des ordinateurs que nous voyons autour de nous, sont des micro-ordinateurs. Ils sont équipés d'un moniteur appelé aussi l'écran, et d'un clavier qui ressemble à celui d'une machine à écrire.

En général, trois éléments principaux constituent un micro-ordinateur :

- D'abord l'unité centrale qui est le centre de traitement de l'information.
- Ensuite le clavier qui permet de rentrer les informations.
- Enfin l'écran qui visualise les résultats du traitement.

QUESTIONS

1- Donnez un titre au texte.

..... *Un ordinateur*

- Cochez la bonne réponse :

2- Informatique vient du mot : former

infini

information

3- Le moniteur est : une machine à écrire.

un écran.

une personne.

4- Un micro-ordinateur est constitué de : un fil électrique, un écran et un clavier.

un écran, un clavier et un bureau.

une unité centrale, un clavier et un écran.

5- Le premier ordinateur servait à : faire des calculs.

faire le traitement des textes.

faire le traitement du sons.

EPREUVE n°2 : COMPREHENSION ECRITE

Evaluation des compétences linguistiques en français (TEST D'ABIDJAN)

06
70

Texte :

Un ordinateur est tout simplement une machine. Le premier ordinateur servait à calculer. Mais les informaticiens se sont vite rendus compte que leurs machines étaient tout autant capables de traiter des textes, des images et des sons, d'où le mot informatique qui signifie traitement automatique de l'information.

La plupart des ordinateurs que nous voyons autour de nous, sont des micro-ordinateurs. Ils sont équipés d'un moniteur appelé aussi l'écran, et d'un clavier qui ressemble à celui d'une machine à écrire.

En général, trois éléments principaux constituent un micro-ordinateur :

- D'abord l'unité centrale qui est le centre de traitement de l'information.
- Ensuite le clavier qui permet de rentrer les informations.
- Enfin l'écran qui visualise les résultats du traitement.

QUESTIONS

1- Donnez un titre au texte.

.....ordinateur

- Cochez la bonne réponse :

2- Informatique vient du mot : former

infini

information

3- Le moniteur est : une machine à écrire.

un écran.

une personne.

4- Un micro-ordinateur est constitué de : un fil électrique, un écran et un clavier.

un écran, un clavier et un bureau.

une unité centrale, un clavier et un écran.

5- Le premier ordinateur servait à : faire des calculs.

faire le traitement des textes.

faire le traitement du sons.

EPREUVE n°2 : COMPREHENSION ECRITE

Evaluation des compétences linguistiques en français (TEST D'ABIDJAN)

04
70

Texte :

Un ordinateur est tout simplement une machine. Le premier ordinateur servait à calculer. Mais les informaticiens se sont vite rendus compte que leurs machines étaient tout autant capables de traiter des textes, des images et des sons, d'où le mot informatique qui signifie traitement automatique de l'information.

La plupart des ordinateurs que nous voyons autour de nous, sont des micro-ordinateurs. Ils sont équipés d'un moniteur appelé aussi l'écran, et d'un clavier qui ressemble à celui d'une machine à écrire.

En général, trois éléments principaux constituent un micro-ordinateur :

- D'abord l'unité centrale qui est le centre de traitement de l'information.
- Ensuite le clavier qui permet de rentrer les informations.
- Enfin l'écran qui visualise les résultats du traitement.

QUESTIONS

1- Donnez un titre au texte.
.....

- Cochez la bonne réponse :

- 2- Informatique vient du mot : former
 infini
 information
- 3- Le moniteur est : une machine à écrire.
 un écran.
 une personne.
- 4- Un micro-ordinateur est constitué de : un fil électrique, un écran et un clavier.
 un écran, un clavier et un bureau.
 une unité centrale, un clavier et un écran.
- 5- Le premier ordinateur servait à : faire des calculs.
 faire le traitement des textes.
 faire le traitement du sons.

EPREUVE n°2 : COMPREHENSION ECRITE

Evaluation des compétences linguistiques en français (TEST D'ABIDJAN)

02
70

Texte :

Un ordinateur est tout simplement une machine. Le premier ordinateur servait à calculer. Mais les informaticiens se sont vite rendus compte que leurs machines étaient tout autant capables de traiter des textes, des images et des sons, d'où le mot informatique qui signifie traitement automatique de l'information.

La plupart des ordinateurs que nous voyons autour de nous, sont des micro-ordinateurs. Ils sont équipés d'un moniteur appelé aussi l'écran, et d'un clavier qui ressemble à celui d'une machine à écrire.

En général, trois éléments principaux constituent un micro-ordinateur :

- D'abord l'unité centrale qui est le centre de traitement de l'information.
- Ensuite le clavier qui permet de rentrer les informations.
- Enfin l'écran qui visualise les résultats du traitement.

QUESTIONS

1- Donnez un titre au texte.

.....Un ordinateur

- Cochez la bonne réponse :

2- Informatique vient du mot : former

infini

information

3- Le moniteur est : une machine à écrire.

un écran.

une personne.

4- Un micro-ordinateur est constitué de : un fil électrique, un écran et un clavier.

un écran, un clavier et un bureau.

une unité centrale, un clavier et un écran.

5- Le premier ordinateur servait à : faire des calculs.

faire le traitement des textes.

faire le traitement du sons.

EPREUVE n°2 : COMPREHENSION ECRITE

Evaluation des compétences linguistiques en français (TEST D'ABIDJAN)

02
no

Texte :

Un ordinateur est tout simplement une machine. Le premier ordinateur servait à calculer. Mais les informaticiens se sont vite rendus compte que leurs machines étaient tout autant capables de traiter des textes, des images et des sons, d'où le mot informatique qui signifie traitement automatique de l'information.

La plupart des ordinateurs que nous voyons autour de nous, sont des micro-ordinateurs. Ils sont équipés d'un moniteur appelé aussi l'écran, et d'un clavier qui ressemble à celui d'une machine à écrire.

En général, trois éléments principaux constituent un micro-ordinateur :

- D'abord l'unité centrale qui est le centre de traitement de l'information.
- Ensuite le clavier qui permet de rentrer les informations.
- Enfin l'écran qui visualise les résultats du traitement.

QUESTIONS

1- Donnez un titre au texte.

..... resultat.....

- Cochez la bonne réponse :

- 2- Informatique vient du mot : **former**
infini
information

- 3- Le moniteur est : **une machine à écrire.**
un écran.
une personne.

- 4- Un micro-ordinateur est constitué de : **un fil électrique, un écran et un clavier.**
un écran, un clavier et un bureau.
une unité centrale, un clavier et un écran.

- 5- Le premier ordinateur servait à : **faire des calculs.**
faire le traitement des textes.
faire le traitement du sons.

EPREUVE n°2 : COMPREHENSION ECRITE

Evaluation des compétences linguistiques en français (TEST D'ABIDJAN)

04
10

Texte :

Un ordinateur est tout simplement une machine. Le premier ordinateur servait à calculer. Mais les informaticiens se sont vite rendus compte que leurs machines étaient tout autant capables de traiter des textes, des images et des sons, d'où le mot informatique qui signifie traitement automatique de l'information.

La plupart des ordinateurs que nous voyons autour de nous, sont des micro-ordinateurs. Ils sont équipés d'un moniteur appelé aussi l'écran, et d'un clavier qui ressemble à celui d'une machine à écrire.

En général, trois éléments principaux constituent un micro-ordinateur :

- D'abord l'unité centrale qui est le centre de traitement de l'information.
- Ensuite le clavier qui permet de rentrer les informations.
- Enfin l'écran qui visualise les résultats du traitement.

QUESTIONS

1- Donnez un titre au texte.

.....

- Cochez la bonne réponse :

- 2- Informatique vient du mot : former
- infini
- information

- 3- Le moniteur est : une machine à écrire.
- un écran.
- une personne.

- 4- Un micro-ordinateur est constitué de : un fil électrique, un écran et un clavier.
- un écran, un clavier et un bureau.
- une unité centrale, un clavier et un écran.

- 5- Le premier ordinateur servait à : faire des calculs.
- faire le traitement des textes.
- faire le traitement du sons.

EPREUVE n°2 : COMPREHENSION ECRITE

Evaluation des compétences linguistiques en français (TEST D'ABIDJAN)

06
10

Texte :

Un ordinateur est tout simplement une machine. Le premier ordinateur servait à calculer. Mais les informaticiens se sont vite rendus compte que leurs machines étaient tout autant capables de traiter des textes, des images et des sons, d'où le mot informatique qui signifie traitement automatique de l'information.

La plupart des ordinateurs que nous voyons autour de nous, sont des micro-ordinateurs. Ils sont équipés d'un moniteur appelé aussi l'écran, et d'un clavier qui ressemble à celui d'une machine à écrire.

En général, trois éléments principaux constituent un micro-ordinateur :

- D'abord l'unité centrale qui est le centre de traitement de l'information.
- Ensuite le clavier qui permet de rentrer les informations.
- Enfin l'écran qui visualise les résultats du traitement.

QUESTIONS

1- Donnez un titre au texte.

..... *ordinateur*

- Cochez la bonne réponse :

2- Informatique vient du mot : former

infini

information

3- Le moniteur est : une machine à écrire.

un écran.

une personne.

4- Un micro-ordinateur est constitué de : un fil électrique, un écran et un clavier.

un écran, un clavier et un bureau.

une unité centrale, un clavier et un écran.

5- Le premier ordinateur servait à : faire des calculs.

faire le traitement des textes.

faire le traitement du sons.

EPREUVE n°2 : COMPREHENSION ECRITE

Evaluation des compétences linguistiques en français (TEST D'ABIDJAN)

04
20

Texte :

Un ordinateur est tout simplement une machine. Le premier ordinateur servait à calculer. Mais les informaticiens se sont vite rendus compte que leurs machines étaient tout autant capables de traiter des textes, des images et des sons, d'où le mot informatique qui signifie traitement automatique de l'information.

La plupart des ordinateurs que nous voyons autour de nous, sont des micro-ordinateurs. Ils sont équipés d'un moniteur appelé aussi l'écran, et d'un clavier qui ressemble à celui d'une machine à écrire.

En général, trois éléments principaux constituent un micro-ordinateur :

- D'abord l'unité centrale qui est le centre de traitement de l'information.
- Ensuite le clavier qui permet de rentrer les informations.
- Enfin l'écran qui visualise les résultats du traitement.

QUESTIONS

1- Donnez un titre au texte.

.....le clavier.....

- Cochez la bonne réponse :

2- Informatique vient du mot : former

infini

information

3- Le moniteur est : une machine à écrire.

un écran.

une personne.

4- Un micro-ordinateur est constitué de : un fil électrique, un écran et un clavier.

un écran, un clavier et un bureau.

une unité centrale, un clavier et un écran.

5- Le premier ordinateur servait à : faire des calculs.

faire le traitement des textes.

faire le traitement du sons.

EPREUVE n°2 : COMPREHENSION ECRITE

Evaluation des compétences linguistiques en français (TEST D'ABIDJAN)

Texte :

04
10

Un ordinateur est tout simplement une machine. Le premier ordinateur servait à calculer. Mais les informaticiens se sont vite rendus compte que leurs machines étaient tout autant capables de traiter des textes, des images et des sons, d'où le mot informatique qui signifie traitement automatique de l'information.

La plupart des ordinateurs que nous voyons autour de nous, sont des micro-ordinateurs. Ils sont équipés d'un moniteur appelé aussi l'écran, et d'un clavier qui ressemble à celui d'une machine à écrire.

En général, trois éléments principaux constituent un micro-ordinateur :

- D'abord l'unité centrale qui est le centre de traitement de l'information.
- Ensuite le clavier qui permet de rentrer les informations.
- Enfin l'écran qui visualise les résultats du traitement.

QUESTIONS

1- Donnez un titre au texte.

..... *la machine*

- Cochez la bonne réponse :

2- Informatique vient du mot : former

infini

information

3- Le moniteur est : une machine à écrire.

un écran.

une personne.

4- Un micro-ordinateur est constitué de : un fil électrique, un écran et un clavier.

un écran, un clavier et un bureau.

une unité centrale, un clavier et un écran.

5- Le premier ordinateur servait à : faire des calculs.

faire le traitement des textes.

faire le traitement du sons.

EPREUVE n°2 : COMPREHENSION ECRITE

Evaluation des compétences linguistiques en français (TEST D'ABIDJAN)

$\frac{02}{10}$

Texte :

Un ordinateur est tout simplement une machine. Le premier ordinateur servait à calculer. Mais les informaticiens se sont vite rendus compte que leurs machines étaient tout autant capables de traiter des textes, des images et des sons, d'où le mot informatique qui signifie traitement automatique de l'information.

La plupart des ordinateurs que nous voyons autour de nous, sont des micro-ordinateurs. Ils sont équipés d'un moniteur appelé aussi l'écran, et d'un clavier qui ressemble à celui d'une machine à écrire.

En général, trois éléments principaux constituent un micro-ordinateur :

- D'abord l'unité centrale qui est le centre de traitement de l'information.
- Ensuite le clavier qui permet de rentrer les informations.
- Enfin l'écran qui visualise les résultats du traitement.

QUESTIONS

1- Donnez un titre au texte.

..... ns

- Cochez la bonne réponse :

2- Informatique vient du mot : former

 infini

 information

3- Le moniteur est : une machine à écrire.

 un écran.

 une personne.

4- Un micro-ordinateur est constitué de : un fil électrique, un écran et un clavier.

 un écran, un clavier et un bureau.

 une unité centrale, un clavier et un écran.

5- Le premier ordinateur servait à : faire des calculs.

 faire le traitement des textes.

 faire le traitement du sons.

EPREUVE n°2 : COMPREHENSION ECRITE

Evaluation des compétences linguistiques en français (TEST D'ABIDJAN)

$\frac{00}{10}$

Texte :

Un ordinateur est tout simplement une machine. Le premier ordinateur servait à calculer. Mais les informaticiens se sont vite rendus compte que leurs machines étaient tout autant capables de traiter des textes, des images et des sons, d'où le mot informatique qui signifie traitement automatique de l'information.

La plupart des ordinateurs que nous voyons autour de nous, sont des micro-ordinateurs. Ils sont équipés d'un moniteur appelé aussi l'écran, et d'un clavier qui ressemble à celui d'une machine à écrire.

En général, trois éléments principaux constituent un micro-ordinateur :

- D'abord l'unité centrale qui est le centre de traitement de l'information.
- Ensuite le clavier qui permet de rentrer les informations.
- Enfin l'écran qui visualise les résultats du traitement.

QUESTIONS

1- Donnez un titre au texte.

.....~~X~~.....

- Cochez la bonne réponse :

2- Informatique vient du mot : former

infini

information

3- Le moniteur est : une machine à écrire.

un écran.

une personne.

4- Un micro-ordinateur est constitué de : un fil électrique, un écran et un clavier.

un écran, un clavier et un bureau.

une unité centrale, un clavier et un écran.

5- Le premier ordinateur servait à : faire des calculs.

faire le traitement des textes.

faire le traitement du sons.

Transcription du corpus :

Les échanges recueillis dans notre corpus nécessitent une transcription. Pour cela nous proposons l'alphabet phonétique international (*API*).

Voyelles	Consonnes
[a] (bref , antérieur)	[p] (occlusive labiale sourde)
[ɑ] (long , postérieur)	[b] (occlusive labiale sonore)
[e] (fermé, antérieur)	[t] (occlusive dentale sourde)
[ɛ] (ouvert, antérieur)	[d] (occlusive dentale sonore)
[i] (antérieur)	[k] (occ.dorso-vélaire sourde)
[ɔ] (ouvert, postérieur)	[g] (occl.dorso-vélaire sonore)
[O] (fermé, postérieur)	[ʃ] (fricative labiale sonore)
[u] (arrondi, postérieur)	[V] (fricative labiale sonore)
[y] (arrondi, antérieur)	[s] (sifflante sourde)
[ø] (fermé ,antérieur)	[z] (sifflante sonore)
[œ] (ouvert, antérieur)	[ʒ] (chuintante sourde)
[ə] (e sourd)	[ʒ] (chuintante sonore)
[Ē] ([ɛ] nasalisé)	[l] (apicale latérale sonore)
[O] ([o] nasalisé)	[m] (occ.nasale-dentale sonore)
[œ̃] ([œ] nasalisé)	[n] (occ.nasale dentale sonore)
[ā] ([a] nasalisé)	[r] (apicale vibrante sonore)
	[ŋ] (occ.nasale palatale)

semi-voyelles

. [j] (yod : fricative palatale sonore)

. [ɥ] ([y] + voyelle)

. [w] ([u] + voyelle)

Afin de faciliter le travail de traduction et de transcription de notre corpus et notamment des consonnes arabes, nous employons le logiciel de l'API, qui s'intéresse aux langues parlées dans le monde.

Ainsi nous proposons les symboles correspondant aux sons arabes :

[ʕ] : Pharyngale sonore

[ħ] : Laryngale sourde

[d̥] : Dentale sonore emphatique

[d̥̥] : Dentale sourde emphatique

[ɣ] : Vélaire sonore

[x] : vélaire sourde

Les conventions du corpus :

. E = Enseignante

. S1, S2, S_x... = Différents stagiaires

SPÉCIALITÉ : INFORMATIQUE**SEANCE : 1**

Date : 17 novembre 2001

Durée : Deux heures

Lieu : Une salle de travaux pratiques

Locuteurs : L'enseignante et les stagiaires

Thème du cours : Le Word

E : Alors, nous avons vu comment mettre en marche un micro-

Ordinateur. Alors essayez à partir de chaque poste d'allumer les PC.

- Quelques stagiaires pointent le doigt sur le matériel (l'onduleur, l'unité centrale....).

E : Par quelle étape commence-t-on pour allumer le PC ?

[bi mæɖa nəbda ?]

E : Ne perdez pas de vue le matériel et concentrez-vous.

E : Qui a réussi à l'allumer ? Je vois que vous êtes perdus ?

E : [taʁrfu tʃɛɣlu ɛlfihaz ?]

- Etes-vous capables de le mettre en marche ?

- Chaque groupe (de deux stagiaires), essaye de mettre en marche le PC.

- Quelques étudiants ont des problèmes et sollicitent l'aide de l'enseignante.

S1 : M^{me} euh !

E : Quoi ?

[mæɖa ?]

S1 : marche pas

E : Essaye de former une phrase correcte.

S2 : [ma Jεftεyeɪf]

- ça ne marche pas.

E : Et pourquoi ne pas former une phrase correcte en français ?

E : Alors, il y a un problème. Sauriez-vous de quel problème il s'agit ?

- Aucune réponse, l'enseignante se déplace pour régler le problème.

E : L'enseignante répète en arabe : [Hawlu tatexdu men tafɣilu.]

- Etes-vous sûr de l'avoir mis en marche ?

- S1, S2.....S_x, vérifient.

E : À partir de quoi j'allume mon micro-ordinateur ?

E : [min εyna nufɣiluhu ?]

S7: Télévision oui ?

E : Non, je parle de l'unité centrale, pas de l'écran !

[la, netkelel ɣala el wihda el markazia]

E: Bon vérifions ensemble, rappelez-moi comment allume-t-on un PC?

S1 : PC micro euh ...

S20: La boîte

E : Non ce n'est pas de ça que je parle. Concentrez-vous.

- [marakumf mɣaja]

- Le stagiaire fait un effort pour répondre en français, l'enseignante essaye de leur rafraîchir la mémoire.

E : C'est là où le micro-ordinateur emmagasine les informations.

[huna ɣahtafiɖ bimaɣlumet]

E : Avant de toucher le boîtier, rappelez-moi comment on l'appelle ?

- [keɟfa nusamih?]

- Silence. (les stagiaires fixent l'enseignante).

E : Rappelez-vous, c'est là où il y a les interrupteurs, les voyants et un lecteur de disquette.

E : Elle reformule en arabe. Alors, [teḍakartu ? el muḍje, el kariε?]

S1: Euh... centrale !

E : On l'appelle l'unité centrale.

[el wihda el markazja]

- Mais avant d'allumer [el wihda el markazia], on allume d'abord la.....

- Silence.

E : La ral.....

S3 : M^{me}... la rallonge. (l'étudiante articule mal).

E : Très bien, ensuite ?

S4 : Le stagiaire fait un geste avec la main pour désigner le moniteur.

E : Très bien, ensuite on allume le moniteur. Amina montre-moi le moniteur.

E : Ce n'est pas le moniteur Amina, c'est l'onduleur.

Cette boîte [eli nēstaʕmluha xassaten li himajet el fihaz].

- L'enseignante continue en français : surtout pour la sécurité du PC.

E : Faites des efforts pour mieux retenir SVP. Sinon on n'avancera pas.

S3 : Mme [taʕarfi beli lefrāsi saʕb].

- Mme, vous savez que le français est difficile.

E : Prenez les livres de grammaire ou lisez en français pour vous perfectionner.

[hawlu etalʕu bil faransya fēl beʕt]

E : Revenons au problème du PC.

[mahuwa muʕkil el hasub ?]

E : Il y a un problème à chaque fois qu'on clique c'est le VCD qui apparaît, je crois que le PC bloque, il faut le réinitialiser.

- Les stagiaires n'ont pas saisi ce que l'enseignante a dit, elle leur explique en arabe.

- [le PC xreb, lezem iʕadet tɛʃɣlu].

E : Mettez-vous avec les autres groupes.

- Les deux stagiaires n'ont rien compris. L'enseignante répète la même chose en arabe.

E : [hawlu tɛʃɛlsu mʕa zumɛlakum].

- Les stagiaires se précipitent vers les autres groupes.

E : Alors ça va, ça marche les autres. [lkitu rwahkum ?]

-Vous vous trouvez ?

E : Quelque chose s'affiche au niveau de votre écran, qu'est ce qu c'est ?

- (silence), les stagiaires n'ont pas l'air d'avoir saisi les propos de l'enseignante.

S5, S6: euh.....

E: [maɕa ɥujɛd ɣala ɛʃɛʃa?]

E: Alors, vous êtes censés connaître.

[min ɛlmafruɕ taʕrfu]

S5 : Mme....Softmare (au lieu de dire Software).

E : Oui Fayçal ?

[naʕem faysal]

- (pas de réponse). L'enseignante finit par donner la réponse.

E : C'est Scandisc.

E : Comment appelle-t-on ce boîtier ?

[kaɣfa nusamih ?]

- A quoi il sert ?

[mahuwa dawruhu ?]

- Faites un effort !

E : C'est l'éc....

S : L'écoute..

E : C'est l'écran.

S : Il affiche les informations provenant de.....

E : De quoi ?

E : De l'uni.....

- Pas de réponses.

E : De l'unité centrale bien sur.

E: D'abord dites-moi, comment appelle-t-on ce téléviseur?

- Silence

E : Faites un effort !

- aucune réponse.

E : [keʃfa nusami haɕihi εʃεʃ ?]

E : C'est l'é....

S : l'écan..

E : C'est l'écran.

- Il affiche les informations provenant de.....

- De quoi ?

E : Aucune réponse

- L'enseignant répète en arabe :

[min ajna taeti εlmalumet ?]

E : De l'uni.....

- Pas de réponses.

E : De l'unité centrale bien sûr.

E : Vous voyez cette barre, le micro est entrain de démarrer.

- Comment on appelle cette opération ?

E: Alors, vous êtes censés connaître

- [Akid taɕarfuha ?]

- Qui est utilisé pour analyser !

E : Rappelez-moi quand est ce que scandisc s'affiche ?

S6 : [ki tkun ɣalta]

- Quand il y a une erreur.

E: Quel genre d'erreur?

S8 : [itfau]

- L'éteindre.

E : Donc lorsqu'on a mal éteint notre PC, n'est ce pas ?

E : Alors aujourd'hui vous allez vous exercer sur le micro-ordinateur et écrire sur le Word.

E : Le WORD. Comment l'appelle-t-on en arabe ?

S1 ,S2.....Sx : [ɛsafha.]

- la page.

E: Très bien, vous retenez mieux en arabe, essayez de retenir dans les deux langues.

E : Alors ouvrez le WORD, sur quoi je clique ?

S5 : Mme... euh...

E : Oui, allez-y vous devez avoir la bonne réponse.

S6 : WORD.

E : Très bien, je sais que vous connaissez tous la bonne réponse sauf que vous hésitez. Or il ne faut pas hésiter n'oubliez pas que vous êtes là pour apprendre.

E: Alors, voilà le WORD, montrez le moi, tous sur vos PC.

- Les stagiaires se regardent d'abord avant de montrer le WORD, d'autres semblent n'avoir pas compris ce que demande l'enseignante, cette dernière reformule sa phrase en arabe.

E : Bon, [ɛriwni bɛl asabɣɣ ajna huwa WORD sur vos micros ?]

- Bon, montrez-moi où figure WORD sur vos micros ?

- Les stagiaires semblent saisir la question.

E : Sur le WORD, je clique Combien de fois ?

- (pas de réponses).

E : Deux clics successifs

E : [maratejn].

E : Une fois que j'ai cliqué qu'aurais-je au niveau de l'écran ?

- [maḍa yaḍhar ?]

S8 : safha

- une page

E: plus précisément ?

- (pas de réponse) l'enseignante leur donne plus de temps.

E : Rappelez-vous, un document, auquel je dois donner un nom.

S2: [Lazem naḥtuh ism]

S9: [juktəb awələn] Document 1.

- D'abord, Document 1 s'affiche.

E: Oui très bien c'est ça, on va voir ensemble quelles sont les caractéristiques essentielles de cette page ?

- [ma hjia mumajizat haḍi ε safha?]

- Quelles sont les caractéristiques de cette page?

S10 :Madame, [rusumat]

- des dessins.

E : Vous voulez dire des dessins, s'agit-il de n'importe quel dessin ?

- (silence) l'enseignante reformule sa question en arabe.

E : [ʃkun isamij haḍi ε rusumat ?]

Adel? Essayez !

- Qui veut bien nommer chaque dessin / image / signe!

S15: mikas

- couteau.

E: Qui veut dire quoi?

S10 : couper.

S12 : disquette.

E : En arabe on l'appelle [kors].

S8 : imprimante.

E : C'est l'imprimante.

- [Alat tibaḥa]

E : Et cette petite loupe avec la page ? quelqu'un d'entre vous veut bien nous expliquer

- A quoi sert l'imprimante?

- Pas de réponse ? L'enseignante reformule sa question dans la langue arabe.

E : [ma hwa dawruha ?]

- Quel est son rôle, son utilité ?

S4 : [tusayir]

- elle rétrécit

E : Avant d'imprimer ou après ?

- Pas de réponse.

- L'enseignante reprend l'explication de tout un schéma sur le tableau et essaye d'expliquer en langue arabe.

S7 : Avant.

E : Enfin, vous trouvez la réponse. C'est un aperçu avant l'impression.

- Alors chaque dessin a un rôle, comme chacun d'entre vous, vous êtes des éléments de cette société, n'est-ce pas ?

- [entum ḥanasir mina elmoftamaḥ]

- Le Wordpad est un logiciel, c'est à dire ?

- Pas de réponse.

E : [niḍam] qu'on peut lancer via la commande .

E : Ou en français, comment l'appelle t-on ?

- Pas de réponse

E : sys.....(l'enseignante essaye de les aider).

S9 : système.

E : Bon, nous allons nous entraîner sur le WORD et pour cela je vous propose un texte écrit que vous allez essayer de reproduire sur WORD, et ceci pour vérifier si vous avez bien saisi le cours.

- Les stagiaires travaillent à deux et semblent n'avoir pas saisi ce que leur demande l'enseignante.

E : Montrez moi la barre des outils ou la barre du menu.

- (aucune réponse).

E : [xanat elwasajil aw xanat el kawaim ?]

S8 : (Il les montre sur l'écran).

E : Pour ouvrir un document qui existe déjà ?

- (aucune réponse) les stagiaires semblent perdus.

E : [safha kadima]

- une ancienne page.

E : Imane tu peux répondre ?

S1 : [nsit]

E : [nasiti] Tu as oublié ! D'accord, dis-moi alors comment appelle-t-on ça ? (l'enseignante montre l'unité centrale).

S1 : (hésitante) disc ?

E : Pouvez -vous l'aider ?

S8 : Mme... disquette.

E : Enfin ... [ifaba], une réponse.

E : Tarik, Ce dessin là au niveau du micro, que représente-il ?

S10 : imprimante.

E : Bon ! Et ces deux papiers collés l'un sur l'autre ? Rappelez-vous ?

- (aucune réponse) l'enseignante reformule en arabe.

E : [oua hati elwaraketan el mutalasikatane ?]

- Et ces deux feuilles qui sont collées l'une à l'autre ?

S4 : Euh.....

S9 : Feuilles

E : oui mais à quoi servent-elles ?

- (pas de réponse) l'enseignante reformule en arabe.

E : [ma huwa dawruha ?]

- Quel est son rôle ?

S9 : [nakal]

- Copier

E : C'est de nous permettre de copier le texte déjà sélectionné.

[nakl enas el moxtar]

E : Ces petits dessins qui s'affichent là en longueur.

- (pas de réponse), l'enseignante reformule en arabe.

E : [Kjefa nusamiha ?]

- Comment les nomme-t-on ?

S14 : Dessin ? [rusum]

E : Mieux encore ?

E : C'est les icônes.

E : Et là en dessous que voyez-vous ?

-(aucune réponse), l'enseignante reformule sa question en arabe.

E : [ufi el asfal maḍa nara ?]

- Et plus bas qu'observez-vous ?

S2 : [kitaba]

- Ecriture.

E : Je rappelle qu'il s'agit d'une barre standard.

E : Alors Samia, en haut à gauche que lisez- vous ?

S6 : Document

E : ensuite ?

S6 : Normal

E : ensuite Amine ?

S13 : fich...

E : C'est fichier. Ou en arabe ?

S10 : [milef]

- dossier

E : Et pour l'édition, l'insertion ?

S2, S5, S11: [idraf, tahrir, ʕarḍ, talsik]

E: Montrez-moi sur le micro les différents caractères de l'écriture

- (Les stagiaires fixent le moniteur).

E : [torok el kitaba]

- Les styles de l'écriture.

S15 : Mme..... c'est là!

E : Alors le 'G' gras ?

S5 : [kitaba].

Ecriture

E : Quelle écriture ?

S9 : [xariḍa]

Grasse

E: L 'I' penché?

S12: [maila]

E : Qu'en est-il de 'S'

S9 : Souligner

E : Comment je fais pour utiliser ces caractères ?

E : [kifaf nastʕmluhum] ?

S8: Clic...

E: Comment je clique? Combien de fois ?

S10 : Deux

E : Je clique sur quoi d'abord ?

- (pas de réponse)

E : [ʔla maɕa je clique ?] je dois d'abord sélectionner une écr....

S1, S3 : Ecriture.

E : Et ce symbole, que désigne-t-il?

S14 : [jukabir jusaxir.....]

Agrandit, rétrécit...

E: Très bien

E : Alors y a-t-il une notion, un mot ou autre chose que vous n'arrivez pas à comprendre ?

- (Silence). L'enseignante reformule sa question en arabe.

E : [kulʃi mafhum?]

- Les stagiaires se contentent d'un signe de tête.

E: Alors après toutes ces explications je vous présente un texte que vous allez devoir reproduire sur Word, le reproduire tel qu'il est.

- 4 étudiants sur 15 se sont débrouillés alors que les autres étaient désemparés.

SPÉCIALITÉ : INFORMATIQUE**SEANCE : 2**

Date : 24 novembre 2001

Durée : Deux heures

Lieu : Une salle de travaux pratiques

Locuteurs : L'enseignante et les stagiaires

Thème du cours : Comment sauvegarder un fichier ?

E : Une fois que j'ai terminé mon travail, qu'est-ce que je fais ?

- Silence. (les étudiants fixent l'enseignante).

E : L'enseignante reformule sa question en langue arabe.

[maɗa af ʕal ?]

- Qu'est-ce que je fais?

- Silence. (les étudiants fixent l'ordinateur)

S11 : [nseflu]

- On l'enregistre.

E: Et si on essaye ensemble de formuler une phrase correcte en français.

E: En français, rappelez-vous?

S11: [registri]

E: Ceci est du barbarisme.

E: Je l'enregistre, vous voulez dire.

E : Répétez cette phrase s'il vous plait.

- Le stagiaire répète en articulant très mal.

E : Alors essayez de récupérer les fichiers déjà enregistrés sur votre PC.

- La plupart des stagiaires éprouvent des difficultés.

E : Rappelez –vous, on doit sauvegarder le document après l'avoir ...

- Alors Salim, Asma ??

S1 : [nseɛmiwah]

E : On le nomme. On nomme le fichier.

E : Et c'est là où on voit quoi ?

[mæɟa nara?]

S20 : Une..... ?

- Silence (l'étudiant tente de donner la réponse).

E : Une liste.

E : Où se trouve cette liste ?

- (Silence) l'enseignante leur donne le temps de réfléchir.

S3 : Disc dur...

S2 : disquette

E : Oui la disquette

- [li hiɟɟ el maɟlumat ɟala musteneɟɟ].

- afin d'enregistrer les informations sous forme de fichier.

E : Parfois lorsque vous tentez d'enregistrer, un message s'affiche que nous dit-il ?

S9 : OUI ou NON.

E : Veut dire quoi ?

S10 : [taɟajurat]

- Modifications.

E : Donc on vous demande si vous voulez enregistrer les dernières modifications.

[nseɟlu taɟajurat].

E : Si je répons par NON ?

- (aucune réponse).

E : L'enseignante reformule sa question.

- Et si je clique [ɟla] NON ?

S6 : [iruhu]

E : Elles disparaissent

E : Donc [ma nahtafaḍf bi taxajurat].

- Je n'enregistre pas les modifications.

E : Et si je clique sur OUI ?

S8, S5: [nahtafaḍf bi taxajurat]

- J'enregistre les modifications.

E : Et si j'oublie d'enregistrer les modifications ?

- (pas de réponse) les stagiaires n'ont pas compris la question.

E : Elle reformule la question en arabe.

- [u iḍa nsit tasfil etaxajurat?]

S5, S1: [la tufed taxajurat]

- Il n'y aurait pas de modifications

E : Les modifications ne seront pas portées sur notre document.

E : Vérifiez cela au niveau de votre document.

E : Alors y a-t-il une notion, un mot ou autre chose que vous n'arrivez pas à comprendre ?

- (Silence). L'enseignante reformule sa question en arabe.

E : [kulfi mafhum?]

- Les stagiaires se contentent d'un signe de tête pour dire 'oui'.

SPÉCIALITÉ : INFORMATIQUE**SEANCE : 3****Date :** 27 novembre 2001**Durée :** Deux heures**Lieu :** Une salle de travaux pratiques**Locuteurs :** L'enseignante et les stagiaires**Thème du cours :** Comment imprimer un fichier ?

E : Comment je fais pour imprimer ?

[wa li tibaʕa ?]

- Silence (les étudiants me fixent).

E : Sur quoi je clique ?

- Silence (deux étudiants tentent de cliquer mais hésitent à le faire).

E : J'attends une réponse.

Cherchez dans le Word !

- Silence (l'enseignante s'ennuie déjà).

E : Quel icône désigne l'aperçu ?

- silence (l'enseignante désigne un étudiant)

- [waʃ lazem naʕmæl kabl tibaʕa ?]

- Que dois-je faire ?

S8 : [nʃufha].

- La voir.

S5 : Euh.....[lamha]

- aperçu

E : Oui, je clique d'abord sur aperçu avant d'imprimer.

E : Montre-moi Halim l'icône qui désigne l'aperçu.

- (le stagiaire se met à rire, il n'a pas compris).

E : Elle reformule sa question.

E : [win huwa erasm eli jēbejen elamha ?]

- Quel est l'icône qui désigne l'aperçu ?

- Silence. L'enseignante essaye de questionner les stagiaires de près.

- Le stagiaire répond juste.

- L'enseignante se dirige vers un autre stagiaire.

- Et là « zoom » rappelle moi ce que c'est ?

S12 : Le stagiaire ne répond pas. L'enseignante reformule sa question en arabe.

E : Et ça [ma huwa dawru?], elle pointe le doigt sur l'écran qui est devant le stagiaire.

S12 : [ikabar aw isaxar].

- agrandit ou rétrécit .

E : Quoi ?

S1, S2 ?.....Sx : [esafha]

la page

E : Alors, y-t-il des questions à poser ?

E : Voilà, je vous propose ces deux textes à recopier sur le micro-ordinateur. Essayez de les recopier tel qu'ils sont.

- L'enseignante sort de la salle pour quelque temps, les étudiants se précipitent vers un bon étudiant. Ils n'ont pas assimilé le cours.

S24, S23, S19 : [fuf rana mʕawline ʕlik dabar rasek ma fhemna walu].

- Écoute, nous comptons sur toi, on n'a rien compris.